



Lundi 22 juin 2020

**BULLETIN OFFICIEL
DE LA VILLE DE PARIS**

DÉBATS

Séance du lundi 18

MAI 2020

Table des matières

Ouverture de la séance.....	3	Vœu déposé par le groupe les Républicains et Indépendants relatif à la pandémie du Covid-19.....	65
Vérification du quorum.....	3	Vœu déposé par le groupe "100% Paris" relatif à l'accompagnement des Parisiennes, des Parisiens et des entreprises parisiennes vers la reprise de leurs activités en toute sécurité.....	65
2020 DDCT 31 - Organisation du Conseil de Paris pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.....	3	Vœu déposé par le groupe PCF-FG relatif à la situation sanitaire liée au Covid-19.....	65
Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.....	4	Vœu déposé par le GEP relatif à la pérennisation des dispositifs d'aide alimentaire mis en œuvre en réponse à la crise du Covid-19.....	65
Souhaits de bienvenue.....	4	Vœu déposé par le groupe UDI-MODEM relatif à l'accès au logement du personnel soignant.....	65
Débat organisé sur la situation sanitaire et la mise en œuvre du déconfinement.....	4	Vœu déposé par le groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants relatif à l'organisation des E.H.P.A.D. parisiens et l'amélioration des conditions de vie de leurs résidents.....	65
Débat organisé sur la situation sanitaire et la mise en œuvre du déconfinement (suite).....	47	Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à l'utilisation et la qualité de l'espace public en période de crise sanitaire et déconfinement.....	65
2020 SG 17 - DU-DAE-DAC-DPE - Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19.....	47	Vœu déposé par le groupe Démocrates et Progressistes relatif au déconfinement et à la crise du coronavirus.....	65
2020 DDCT 15 - Subventions au titre de la vie associative et de la participation citoyenne (87.750 euros) à 53 associations œuvrant dans sept arrondissements dans le cadre de l'appel à projets "politique de la ville".	60	Vœu déposé par le groupe RG-CI relatif à la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.....	65
2020 DDCT 24 - Subventions (371.300 euros) à 67 associations pour le financement de 79 emplois d'adultes relais dans les quartiers populaires parisiens.....	61	Vœu déposé par Mme Danielle SIMONNET relatif aux mesures urgentes en réponse à la crise actuelle.....	65
2020 PP 43 - Construction d'une Base avancée à Saint-Denis (93). - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Préfecture de police et la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) pour les études et travaux de construction d'une Base avancée mutualisée à Saint-Denis, en vue des Jeux olympiques de Paris de 2024.....	61	Vœu déposé par l'Exécutif et les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, "Génération.s" et RG-CI en réponse aux vœux n ^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.....	65
2020 DVD 17 - Place de la Porte Maillot (16e et 17e). - Conventions liées à la coordination des projets dans le cadre de son réaménagement.....	62	Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.....	67
2020 DDCT 18 - DPSP - Subventions à 31 associations, au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes à Paris.....	62	Clôture de la séance.....	68
2020 DLH 14 - Convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil.....	63	Votes spécifiques.....	68
2020 DLH 26 - Location de l'immeuble 111bis-113, boulevard de Ménilmontant (11e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.....	63	Votes spécifiés.....	68
2020 DLH 27 - Location de l'immeuble 72, rue du faubourg Saint-Denis (10e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.....	63	Projets de délibération adoptés par un vote d'ensemble de l'Assemblée.....	71
2020 DLH 28 - Location de l'immeuble 16-18, rue Vulpian (13e) à Paris Habitat OPH. - Retrait de la copropriété.....	64	Liste des membres présents.....	75
2020 DLH 31 - Location de divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble 8, rue d'Auteuil (16e) à AXIMO. - Bail emphytéotique.....	64	Annexe n° 1 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 31 Organisation du Conseil de Paris pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.....	76
2020 DLH 33 - Avenants 2020 aux conventions 2017-2022 signées avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat, en matière d'aide au logement et d'habitat.....	64	Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vote visant à inscrire en urgence à l'Ordre du jour du Conseil de Paris de 8 projets de délibération.....	78
		Annexe n° 3 - Scrutin public concernant l'amendement n° 13 déposé par l'Exécutif.....	81
		Annexe n° 4 - Scrutin public concernant l'amendement n° 14 déposé par l'Exécutif.....	84
		Annexe n° 5 - Scrutin public concernant l'amendement n° 16 déposé par le GEP relatif au conditionnement des exonérations du montant du tarif des ouvrages et objets en saillie.....	87

Annexe n° 6 - Scrutin public concernant le projet de délibération SG 17 - DU-DAE-DAC-DPE Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19.....90

Annexe n° 7 - Scrutin public concernant l'amendement n° 11 déposé par l'Exécutif.....93

Annexe n° 8 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 15 Subventions au titre de la vie associative et de la participation citoyenne (87.750 euros) à 53 associations œuvrant dans sept arrondissements dans le cadre de l'appel à projets "politique de la ville".96

Annexe n° 9 - Scrutin public concernant l'article 45 du projet de délibération DDCT 24.98

Annexe n° 10 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 24 Subventions (371.300 euros) à 67 associations pour le financement de 79 emplois d'adultes relais dans les quartiers populaires parisiens.101

Annexe n° 11 - Scrutin public concernant le projet de délibération PP 43 relatif à la construction d'une base avancée à Saint-Denis (93).104

Annexe n° 12 - Scrutin public concernant l'amendement n° 12 déposé par l'Exécutif.107

Annexe n° 13 - Scrutin public concernant le projet de délibération DVD 17. Place de la Porte Maillot (16e et 17e). - Conventions liées à la coordination des projets dans le cadre de son réaménagement.110

Annexe n° 14 - Scrutin public concernant l'article 21 du projet de délibération DDCT 18 - DPSP.113

Annexe n° 15 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 18 - DPSP. Subventions à 31 associations, au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes à Paris.116

Annexe n° 16 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 14. Convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil.119

Annexe n° 17 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 26. Location de l'immeuble 111 bis-113, boulevard de Ménilmontant (11e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.122

Annexe n° 18 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 27. Location de l'immeuble 72, rue du

faubourg Saint-Denis (10e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique..... 125

Annexe n° 19 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 28. Location de l'immeuble 16-18, rue Vulpian (13e) à "Paris Habitat OPH". - Retrait de la copropriété..... 128

Annexe n° 20 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 31. Location de divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble 8, rue d'Auteuil (16e) à AXIMO. - Bail emphytéotique..... 131

Annexe n° 21 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 33. Avenants 2020 aux conventions 2017-2022 signées avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat, en matière d'aide au logement et d'habitat. 134

Annexe n° 22 - Scrutin public concernant le vœu n° 1 déposé par le groupe les Républicains et Indépendants relatif à la pandémie du Covid-19..... 137

Annexe n° 23 - Scrutin public concernant le vœu n° 2 déposé par le groupe "100% Paris" relatif à l'accompagnement des Parisiennes, des Parisiens et des entreprises parisiennes vers la reprise de leurs activités en toute sécurité. 140

Annexe n° 24 - Scrutin public concernant le vœu n° 5 déposé par le groupe UDI-MODEM relatif à l'accès au logement du personnel soignant. 143

Annexe n° 25 - Scrutin public concernant le vœu n° 6 déposé par le groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants relatif à l'organisation des E.H.P.A.D. parisiens et l'amélioration des conditions de vie de leurs résidents. 146

Annexe n° 26 - Scrutin public concernant le vœu n° 8 déposé par le groupe Démocrates et Progressistes relatif au déconfinement et à la crise du coronavirus. 149

Annexe n° 27 - Scrutin public concernant le vœu n° 10 déposé par Mme Danielle SIMONNET relatif aux mesures urgentes en réponse à la crise actuelle. 152

Annexe n° 28 - Scrutin public concernant le vœu n° 18 déposé par l'Exécutif et les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, "Génération.s" et RG-CI en réponse aux vœux n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. 155

Annexe n° 29 - Scrutin public concernant le vote global des projets de délibération..... 158

La séance est ouverte à neuf heures cinq minutes, sous la présidence de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, assistée de Mmes Hélène BIDARD, Fatoumata KONÉ, M. Jean-François MARTINS et Mme Déborah PAWLK, secrétaires de séance.

M. le Préfet de police est présent en séance.

Ouverture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, heureuse de vous retrouver pour ce nouveau Conseil de Paris, dans une forme encore marquée par les règles de distanciation physique, même si nous avons pu accroître sensiblement la présence dans l'hémicycle et que nous avons nos collègues qui, par visioconférence, vont pouvoir participer. On les voit. Voilà, ça y est, ils sont affichés sur nos écrans. Ils pourront, bien sûr, intervenir, et évidemment, ils prendront part aussi au vote.

Vérification du quorum.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Conformément à l'ordonnance du 1er avril 2020, les Assemblées locales délibèrent valablement lorsque le tiers de leurs membres est présent ou représenté. Pour le Conseil de Paris, ce quorum s'établit à 55 élus présents ou représentés. Chaque élu peut être porteur de 2 pouvoirs compte tenu des Conseillers présents et des pouvoirs reçus. Le nombre de Conseillers présents ou représentés est supérieur au quorum. On le vérifie, mais c'est le cas. Le quorum est atteint et le Conseil de Paris est donc valablement réuni.

2020 DDCT 31 - Organisation du Conseil de Paris pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Conformément à l'article 6 de l'ordonnance du 1er avril 2020, je vous propose de vous prononcer sur le projet de délibération DDCT 31 relatif aux conditions d'organisation de notre séance. C'est une condition fixée par l'ordonnance. Je vais ouvrir le vote.

Tous les élus ont-ils pu se connecter au système Quizzbox ? Je pense que c'est le cas. Et donc, le vote est ouvert. N'oubliez pas de valider votre vote en appuyant sur la flèche verte de validation. Est-ce que ça va ? On prend du temps, ne stressez pas. Vous avez accès à Quizzbox ?

Peut-être qu'il suffit de s'asseoir à votre place et de cesser de bouger, Madame BERTHOUT. Madame BERTHOUT, si vous pouvez respecter les règles...

Je demande vraiment aux Conseillers de ne pas se déplacer dans les travées. Si vous pouvez respecter un minimum les règles...

Le scrutin est ouvert.

Je vois que nous avons du monde qui se connecte, qui vote. On est à 50 % de votants. Vous avez un code "online" qui s'appelle "c'est Paris". Après, vous avez votre code personnel pour voter. Mais plus de la moitié de nos collègues ont réussi à se connecter et à voter.

Cela progresse, cela progresse. On a 70 votants. 71.

Alors, il faut valider. N'oubliez pas de valider. Il y a une petite touche "valider". Il suffit de suivre. Une petite touche verte. Une petite flèche verte.

79 votants. On a atteint le quorum, mais, évidemment, par respect pour chacun des élus, nous attendons que tout le monde... On a 113 votants inscrits, 82 qui se sont déjà exprimés. Pour l'instant, nous avons une abstention.

(Il est procédé au vote).

Je peux clore le vote ? Tout le monde a voté ? Jean-François, on verra que tu étais là et que tu étais pour. Tu rectifieras si tu n'as pas réussi à te connecter.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Je vous remercie.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Je peux vous dire d'ores et déjà que le projet de délibération est approuvé. Nous avons, à ce stade, 84 votants pour, une abstention. Je vous donnerai le chiffre précis, le résultat précis. Vous l'avez ?

Votants : 119

Suffrages exprimés : 84

Pour : 84

Abstention : 1

Le projet de délibération est donc adopté. (2020, DDCT 31).

Je vous remercie.

(Voir détail des votes annexe n° 1).

Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-19 du Code général des collectivités territoriales et de l'article 1er du Règlement du Conseil de Paris, je vous demande de vous prononcer sur l'urgence des dossiers suivants :

2020 DASES 33 : il s'agit d'une subvention et d'une convention avec la "SISA Jean Jaurès" pour l'extension de la "MSP Jean Jaurès" dans le 19e.

2020 DASES 55 : subvention à l'"Association pour la reconstruction du sein" par DIEP, dans le 11e.

DASES 96 : subvention et avenant à la convention avec l'association "Parcours d'exil", dans le 11e.

2020 DASES 112 : subvention et convention ou avenant à la convention avec 4 associations dans le cadre du Covid-19.

DASES 131 : subvention et convention avec la Croix-Rouge française.

DASES 132 : aide exceptionnelle aux familles les plus fragiles.

DASES 133 : complément de subvention au bénéfice de la Protection Civile de Paris.

DFPE 67 : réalisation d'une étude de programmation des travaux à réaliser dans un immeuble du 20e arrondissement et une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/CAS-VP.

Je vous propose, là aussi, de voter pour inscrire ces 8 projets de délibération à l'ordre du jour de la présente séance.

Le scrutin est ouvert.

Nous reprocédons de la même façon, mais je pense que cela pourra aller un peu plus vite. Et n'oubliez pas, bien sûr, de valider votre vote en appuyant sur la flèche verte.

(Il est procédé au vote).

Tout le monde a voté ?

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Votants : 129

Suffrages exprimés : 104

Pour : 104

L'inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris est adoptée.

Ces 8 projets de délibération seront donc inscrits en 4e Commission.

(Voir détail des votes annexe n° 2).

Souhaits de bienvenue.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, je voudrais souhaiter la bienvenue à Mme Chantal LAMBERT-BURENS, qui est élue les Républicains et Indépendants dans le 6e arrondissement, qui siège dans l'hémicycle en remplacement d'Alexandre VESPERINI qui nous a présenté sa démission. Bienvenue pour cette séance particulière, pour vous comme pour nous.

Débat organisé sur la situation sanitaire et la mise en œuvre du déconfinement.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, Monsieur le Préfet, il a été convenu, en conférence avec les présidents, d'un débat organisé sur le thème de la situation sanitaire et la mise en œuvre du déconfinement.

Si vous voulez bien vous taire, cela nous permettra de gagner du temps. Merci.

Etant précisé que le temps de parole est fongible entre les deux débats que nous avons décidés, avec la conférence d'organisation, d'organiser et de porter dans cette Assemblée. Après mon intervention, je donnerai, bien sûr, la parole à M. le Préfet de police, puis aux orateurs des groupes, étant précisé à nouveau que les temps de parole sont fongibles entre les deux débats.

Mesdames et Messieurs les maires d'arrondissement, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les présidents de groupes, Monsieur le Préfet de police, depuis deux mois, Paris a basculé dans une crise sanitaire qui a défié toutes les prévisions et rebattu toutes les cartes. Le 11 mai a sonné la fin du confinement pour les Parisiennes et les Parisiens, mais sans doute pas le retour à une vie normale. Nombre d'entre eux restent empêchés de travailler, soit parce que leur activité n'a pas pu reprendre - je pense, bien sûr, au secteur de la restauration, de la culture, du tourisme - soit parce qu'ils doivent garder leurs enfants, soit encore parce qu'ils sont malades, et nos premières pensées vont aujourd'hui vers eux. Beaucoup sont, par ailleurs, toujours en télétravail, par choix ou décision de leur employeur, que nous avons d'ailleurs encouragés pour être dans un déconfinement progressif.

Dans ces circonstances, la Ville a dû et a su s'adapter une fois encore pour faire que cette deuxième phase se passe le mieux possible. Je veux, bien sûr, très chaleureusement remercier les élus, les maires d'arrondissement, majorité comme opposition, toutes les équipes de la Ville qui ont contribué à nous permettre de sortir du confinement, qui nous permettent encore aujourd'hui, puisque c'est un processus, et c'est progressif.

En quelques jours, il a fallu organiser la réouverture des écoles, des crèches, revoir la carte des déplacements, aider les Parisiennes et les Parisiens à se protéger du virus, car nous avons compris que tant qu'il n'y aura ni remède ni vaccin, nous devons vivre avec le Covid-19. C'est ce que nous avons commencé à faire et qu'il nous faut poursuivre, en gardant à l'esprit que face à l'imprévisibilité de cette épidémie, nous devons rester prudents, avancer de façon progressive et toujours donner la priorité à la santé des Parisiennes et des Parisiens.

Je veux, une nouvelle fois, saluer la patience et l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les Parisiennes et les Parisiens, dont le quotidien et les perspectives ont été chamboulés. La Ville sera à leur côté pour les soulager dans tous les domaines de la vie. Depuis jeudi, près de 30.000 enfants ont pu retrouver leur crèche ou leur école. C'est une étape qui a été rendue possible grâce à la mobilisation exceptionnelle des maires d'arrondissement, des services de la Ville, en lien avec le recteur de Paris, et sous la bienveillante direction de Patrick BLOCHE, que je veux remercier. Il faut aussi saluer les agents qui ont travaillé sans relâche pour préparer la reprise et le retour des enfants dans les meilleures conditions. Plus de 800 crèches et écoles ont ainsi été nettoyées, aménagées pour accueillir des sections de 10 enfants dans le respect des consignes sanitaires.

Pour soulager le réseau des transports en commun, pour éviter l'affluence dans les métros, R.E.R., bus et tramways circulant à Paris, et pour limiter le retour de la voiture individuelle dans l'espace public, nous avons pris des mesures de grande ampleur favorisant le vélo et la marche. 50 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires sont en cours d'aménagement. Nous avons commencé par les rues, les avenues qui correspondent aux parcours des lignes de métro les plus utilisées : la 1, la 4 et la 13. Nous élargissons les trottoirs, créons de nouvelles rues piétonnes pour sécuriser les déplacements des piétons comme ceux des cyclistes. C'est notamment le cas aux abords des écoles pour faciliter le respect des mesures de distanciation physique, dans ces endroits sensibles où les flux sont réguliers et importants.

Ce travail, nous le menons avec Christophe NAJDOVSKI, que je remercie, en étroite coopération, évidemment, avec M. le Préfet de police et ses services, que je veux remercier à nouveau ici, mais aussi en étroite coopération avec les communes et les départements riverains, la Métropole et la Région. Dans ce cadre, nous avons aussi ouvert, dès le 11 mai, plus de 2.000 places de parking relais aux portes de Paris. Le stationnement y est gratuit pour les détenteurs du "pass" Navigo.

S'agissant des équipements de plein air, plusieurs mesures prises par le Préfet de police pendant le confinement ont pu être levées avec l'accord de la Ville. Je pense, bien sûr, à la levée des interdictions de se promener dans les bois de Vincennes et de Boulogne, qui ont été rouverts, tout comme l'esplanade des Invalides, le Champs-de-Mars, les voies sur berges qui sont de nouveau accessibles aux Parisiennes et aux Parisiens. Ces derniers ont également retrouvé le plaisir de se dépenser dehors sans restriction d'horaire ni de périmètre.

Comme vous le savez, j'ai aussi demandé la réouverture, et seulement à la promenade, des parcs et jardins de la Ville, pour l'instant refusée. J'insiste ici. Je réinsisterai demain puisque nous avons une réunion avec le Président de la République et un ensemble de maires de grandes villes et des associations de maires. C'est une mesure de santé publique indispensable dans une ville aussi dense que Paris. C'est aussi l'avis des scientifiques et des médecins. Nous l'avons vu ce week-end. Les Parisiens, très raisonnablement, se sont assis aux abords des parcs, alors qu'à l'intérieur, ils auraient pu s'y promener et que nous aurions pu organiser ces promenades en toute sécurité.

Je souhaite donc que, pour cette semaine, et notamment le long week-end - merci, Jacques - de l'Ascension qui arrive, nous puissions, avec M. le Préfet de police, trouver le chemin d'une ouverture régulée des parcs et jardins de la Ville pour que la sécurité sanitaire soit assurée, mais que l'on puisse vraiment se promener. Avec l'aide de Pénélope KOMITÈS, le dialogue va donc se poursuivre avec le Gouvernement et les autorités préfectorales. Tôt ou

tard, je le sais, nous serons entendus car c'est le bon sens. Ces espaces rouvriront dans le plus grand respect de la distanciation physique. Là encore, je sais que nous pourrions compter sur l'esprit de responsabilité des Parisiennes et des Parisiens.

Nous pouvons nous réjouir que tous les marchés alimentaires et non-alimentaires couverts et de plein air aient pu rouvrir il y a une semaine, selon un cahier des charges rigoureux et une organisation adaptée à la situation sanitaire sous le contrôle d'Olivia POLSKI, que je remercie. Vous savez, ces marchés contribuent grandement à l'accès à des produits de qualité, souvent plus abordables, et au maintien d'une agriculture de proximité à laquelle nous sommes attachés.

Des mesures de régulation de certaines zones commerçantes ont par ailleurs été levées à plusieurs endroits de la ville. Demeurent cependant fermés les centres commerciaux, des grands magasins, des restaurants, cafés, bars, cinémas, salles de spectacles, les espaces sportifs fermés, les piscines, les salles polyvalentes et les salles des fêtes. Nous travaillons, bien sûr, dès aujourd'hui à leur réouverture, que nous souhaitons prochaine, et bien sûr, dans le respect de règles sanitaires qui permettent à l'épidémie d'être contenue, voire enrayerée.

Je vous le disais : notre priorité absolue est bel et bien la santé des Parisiens. C'est la raison pour laquelle, avec Paul SIMONDON, nous avons travaillé et installé des distributeurs de solution hydroalcoolique partout dans Paris, sur le mobilier urbain, notamment les abris voyageurs, les abribus et les sanitaires publics gérés par notre partenaire JCDecaux. Je tiens à dire que nous avons pu, et je veux vraiment remercier Paul SIMONDON, qui, au-delà de ses fonctions sur les questions de propreté, a pris en charge, à ma demande, ce dossier en cinq semaines. Nous avons pu passer de l'idée à sa concrétisation sur l'espace public. Je pense que c'est quelque chose d'apprécié.

Depuis le 11 mai, comme nous l'avions annoncé aussi, un masque lavable et réutilisable est distribué à chaque habitant, et en priorité aux plus fragiles, grâce à un partenariat inédit avec les pharmacies parisiennes, dont je salue l'engagement. Nous avons évidemment travaillé avec l'Ordre des pharmaciens, mais aujourd'hui, ce sont des centaines de pharmacies parisiennes qui sont engagées. Cela représente 2,2 millions de masques fabriqués en France en des temps records, sous l'énergique conduite de Jean-François MARTINS, que j'ai chargé de mener à bien et de piloter cette opération concernant les masques. Ces masques continueront à être distribués selon un calendrier que nous avons voulu totalement transparent. D'ailleurs, à ces masques en tissu s'ajoutent 25.000 autres distribués par la "Fabrique de la Solidarité" aux personnes précaires, et 250.000 masques à usage unique livrés aux mairies d'arrondissement pour qu'elles puissent les distribuer au plus près des besoins.

Ces masques ont été très injustement critiqués. Ils sont d'une grande efficacité et d'un confort réel, même s'ils ne sont pas toujours faciles à mettre pour les personnes âgées. Je sais la logistique que représente cette distribution massive, et c'est pourquoi je veux remercier très chaleureusement celles et ceux qui y contribuent.

Depuis le début de la crise, les personnes vulnérables sont au cœur de nos préoccupations. Les principales aides financières allouées pour faire face à l'urgence ont été renouvelées. Les contacts pris par nos services avec les plus fragiles sont réguliers et constants. Ils concernent 50.000 personnes isolées, précaires, âgées, malades ou en situation de handicap, familles monoparentales ou exposées à des violences au sein de leur foyer.

Depuis le début du mois d'avril, 18 familles, dont 36 enfants, ont pu être prises en charge dans le cadre d'un dispositif d'hébergement d'urgence mis en place exceptionnellement. Nous continuons d'accompagner ces femmes vers la reprise d'une vie normale, en lien avec les associations qui font un travail formidable malgré les conditions difficiles.

Pour toutes ces actions de solidarité, je veux, bien sûr, d'abord remercier Dominique VERSINI, qui, depuis toujours, mais encore plus pendant cette crise, et là, dans la phase de déconfinement, s'est mobilisée avec toutes les associations humanitaires. Je veux remercier Hélène BIDARD, notamment, sur la mise en place de tous ces dispositifs permettant notamment aux femmes victimes de violences de pouvoir échapper à l'enfer de leur foyer pour les mettre à l'abri. Et je veux aussi remercier Nicolas NORDMAN, qui a aussi, pendant toute cette période, et encore là, dans la phase de déconfinement, travaillé avec les associations représentant les personnes en situation de handicap, avec leurs familles, avec les aidants, pour apporter des solutions. Je pense, notamment, à cette mobilisation que nous avons eue ensemble pour faire en sorte que les enfants en situation de handicap soient considérés comme des publics prioritaires au regard du retour à l'école lors de la reprise du 14 mai.

Nous le savons, les deux mois qui viennent de s'écouler ont été éprouvants pour toutes ces familles, pour tous ces enfants, et donc, nous nous réjouissons que certains d'entre eux aient pu retrouver le chemin de l'école. D'autres attendent toujours la réouverture de leur centre d'accueil, de leur centre d'éducation spécialisée et de leur ESAT, et plus largement, la reprise de leurs habitudes et de leur équilibre d'avant. C'est la raison aussi pour laquelle des aménagements particuliers doivent être faits sans attendre, à commencer, j'y reviens, par l'accès aux parcs et jardins qui est, aussi pour tous ces publics, un espace de respiration évident.

Le dépistage du virus reste, bien sûr, une priorité pour la Ville, car il conditionne la reprise d'une vie normale pour ses habitants. C'est un maillon essentiel de notre stratégie, car il permet d'identifier et de casser les chaînes de contamination. C'est la raison pour laquelle, en coordination avec les différents acteurs, A.R.S. et A.P.-H.P. notamment, mais aussi la médecine de ville, j'ai voulu, avec Anne SOUYRIS, que je remercie à nouveau, là aussi,

d'avoir été là matin, midi et soir pendant toute la période de confinement, et maintenant aussi pour accompagner ce déconfinement, et nous avons ensemble porté cette idée que la Ville devait avoir un rôle moteur en matière de test. Nous avons très tôt, vous le savez, pratiqué un dépistage massif des personnels et des résidents non symptomatique.

Cela nous paraissait une évidence qu'à partir du moment où, si nous restions sur le dépistage des symptomatiques, nous n'allions pas casser les chaînes de contamination. On l'a vu notamment dans les E.H.P.A.D. On a vu qu'à partir du moment où nous avons pu mettre en place ces tests systématiques sur les personnels et sur les résidents pour tous, et pas simplement pour les symptomatiques, nous avons pu justement casser ces chaînes de contamination et proposer l'isolement des personnes Covid plus, proposer aussi au personnel soignant dans nos E.H.P.A.D. de ne pas venir travailler s'ils étaient Covid plus.

Et donc, ce que nous avons fait dans les E.H.P.A.D., nous le poursuivons aujourd'hui dans des lieux collectifs où le virus peut se propager rapidement. Je pense aux foyers de travailleurs migrants, aux centres d'hébergement, avec Dominique VERSINI, avec Ian BROSSAT. Tous ces lieux sont, nous le savons, des lieux où des publics précaires, fragiles peuvent être particulièrement victimes. On a vu, dans d'autres pays, par exemple en Asie, que les reprises d'épidémies sont souvent venues de ces publics qui n'étaient pas suivis, des publics qui étaient souvent laissés de côté et qui ont été évidemment vulnérables à ce virus. Donc, nous allons poursuivre. Bien sûr, nous avons souhaité, avec Anne SOUYRIS, avec toute l'équipe, que les agents de la Ville soient testés.

Le dépistage est proposé à tous les agents de la Ville qui reprennent leur travail. Ils peuvent s'inscrire, ils s'inscrivent et ils ont des rendez-vous pour des tests PCR puisque, pour l'instant, nous n'avons pas de test sérologique. Nous attendons depuis plus d'un mois et demi des homologations, qui tardent et qui, de façon générale, nous empêchent quand même d'avoir un outil supplémentaire pour maîtriser l'épidémie. Mais, pour ce qui concerne les agents de la Ville, nous avons ouvert au volontariat cette possibilité de se faire tester. Et dès cette semaine, pour les élèves d'écoles, celles qui sont identifiées avec les maires d'arrondissement, mais celles aussi qui sont dans les territoires dans lesquelles notamment COVISAN a démarré, nous allons pouvoir procéder, avec nos équipes mobiles, à des tests, y compris sur les enfants, dès lors que les parents sont d'accord.

Là aussi, je vous le dis, je vous le redis : vous nous entendrez souvent parler de cette question des tests parce que je ne veux pas que nous soyons, sur cette question des tests, finalement limités par une gestion qui pourrait s'apparenter à une gestion de pénurie. Aujourd'hui, 700.000 tests sont pratiqués par semaine, des tests PCR, en France. Il y a largement de quoi assurer, dans une ville comme la nôtre qui est en zone rouge, les tests PCR pour toutes celles et ceux qui retrouvent le chemin du travail et le chemin de l'école. Nous le savons, c'est crucial : si nous restons sur le dépistage exclusivement des symptomatiques, nous loupons des contaminations qui se font dans la phase non symptomatique et qui se font, d'ailleurs, aussi, pendant une période plus longue pour ceux qui ne développent absolument aucun symptôme, mais sont porteurs du virus.

Donc, nous pouvons nous féliciter à Paris que le dispositif COVISAN, qui permet de détecter des personnes atteintes du Coronavirus, d'identifier leurs contacts, de les aider à se confiner à leur domicile ou à l'hôtel, ait été pris pour exemple afin de développer un dispositif national. D'ailleurs, pas besoin de système "Big Brother". On le voit bien, les équipes qui sont en place avec COVISAN sont des équipes de proximité qui travaillent avec les médecins de ville, avec les services sociaux, avec l'hôpital, et c'est très largement suffisant pour pouvoir limiter la propagation du virus dans notre ville.

Je veux remercier Jean-Louis MISSIKA pour son rôle pilote dans ce dossier. Nous travaillons en collaboration très étroite avec tous les acteurs impliqués publics, privés, et, bien sûr, les services de l'Etat. Nous savons qu'avec cette démarche mise en place qui est appuyée aussi, bien sûr, sur l'avis des scientifiques, des épidémiologistes, de toutes celles et ceux qui contribuent à faire reculer cette épidémie, nous nous dotons d'outils d'intervention, qui, d'ailleurs, je le redis ici, sont très inspirés de ce que nous avons pratiqué, qui s'appelle la santé communautaire, c'est-à-dire d'aller au plus proche des communautés d'habitants et des communautés, parce que c'est à partir de ces communautés que l'on peut justement mieux cerner les chaînes de contamination. Cette santé communautaire qui nous a permis, notamment sur le Sida, avec "Paris sans sida", de connaître pour la première fois, ces dernières années, une baisse des contaminations dans certaines populations, justement parce que la santé communautaire nous permet d'aller au plus près des personnes et de porter non seulement des messages, mais aussi des actions très concrètes.

La crise sanitaire a mis aussi en lumière l'importance des situations socio-économiques dans l'accès aux soins et dans la relation aux soins des patients. On l'a vu, certains arrondissements dans lesquels il y a peu de médecins de ville, des arrondissements dans lesquels les habitants n'ont pas de médecins traitants, des solutions ont été mises en place. Je pense, notamment, avec l'hôpital Rothschild dans le 19^e arrondissement et les médecins de ville, pour permettre le dépistage et l'accueil des personnes du 19^e arrondissement. D'ailleurs, je crois que la "Fondation Rothschild" et ce dispositif rejoignent COVISAN, ce qui est extrêmement intéressant.

Nous avons aussi constaté que le confinement a pu se traduire par un renoncement aux soins, notamment pour les maladies chroniques, avec des conséquences très néfastes sur l'état de santé des patients les plus vulnérables. Là aussi, avec toutes les autorités de santé, nous nous joindrons - nous, la Ville de Paris, avec Anne

SOUYRIS - pour porter les messages vis-à-vis des Parisiens, pour qu'ils retournent chez leur médecin, qu'ils retournent suivre leur traitement, s'ils en avaient, et que, surtout, les maladies dites "chroniques" ne soient pas laissées de côté, parce que l'on risque d'avoir des conséquences, là aussi, sanitaires très importantes. Avec l'A.P.-H.P., avec les médecins de ville, avec les représentants du secteur médico-social, nous travaillons donc pour que ces patients se soignent à nouveau.

Je veux aussi, bien sûr, saluer les agents de sécurité de la Ville - notre police municipale - qui ont su s'adapter, sous la direction de Colombe BROSSEL. Leurs missions ont évolué dans un contexte réglementaire et sanitaire. Ils ont pu travailler. Je pense que, Monsieur le Préfet de police, vous avez pu voir combien ils sont utiles aux côtés des forces de police, et notamment ils l'ont été pour faire respecter le confinement, mais aussi pour prodiguer sur l'espace public les conseils qui permettent de respecter notamment les gestes barrières et les distances de sécurité. Ces mêmes agents sont aujourd'hui mobilisés pour réussir le déconfinement progressif en assurant la régulation de la circulation, notamment et tout spécialement rue de Rivoli, où leur action est déterminante. Je veux les remercier.

Enfin, vous l'aurez peut-être remarqué, l'entretien des rues n'a jamais cessé, avec une priorité donnée aux abords des écoles, des crèches et des hôpitaux. Dès la semaine prochaine, nous aurons retrouvé nos pleines capacités de nettoyage et de lavage mécanique. Aussi, un travail pour ne pas reprendre à l'identique le service des encombrants, mais pour travailler à ce qu'il puisse y avoir tout de même le ramassage d'un certain nombre d'encombrants, mais, pour en avoir évidemment parlé avec Paul SIMONDON et le directeur, Olivier FRAISSEIX, nous allons trouver des solutions pour que les Parisiens ne se remettent pas à encombrer les trottoirs de tous les objets dont ils voudraient se débarrasser, d'autant que les trottoirs doivent être préservés pour les piétons et qu'ils doivent être maintenus dans un état qui permette sans trop de promiscuité de pouvoir se déplacer. Donc, nous allons travailler et j'associerai évidemment les maires d'arrondissement à cette réflexion sur l'évolution du service des encombrants.

Mes chers collègues, vous le voyez, l'heure est toujours à la gestion de crise, car la crise est encore là. Beaucoup de questions se posent encore. Il est trop tôt pour se prononcer sur la réussite du déconfinement. Nous aurons, à la fin de cette semaine, sans doute un certain nombre d'indications et les éléments épidémiologiques sur les nouvelles, ou pas, infections. Nous savons déjà aussi que les conséquences économiques et sociales de cette crise seront profondes et durables pour la Ville et ses acteurs. Je pense, bien sûr, à la crise économique et au chômage que notre pays et notre ville vont affronter. Vous le savez, selon l'INSEE, le P.I.B. français a chuté de 5,8 % au premier trimestre. La perte d'activité est estimée à moins 37,5 % à Paris, contre moins 34,5 % en France. C'est pourquoi, aux mesures d'urgence et de soutien, devront s'ajouter rapidement des mesures de relance, d'aide aux forces vives et culturelles et d'accompagnement des plus vulnérables, mesures que je vous exposerai dans le deuxième débat. Ces mesures d'aide à l'économie et à l'emploi sont au cœur de notre Conseil de Paris.

D'ores et déjà, nous travaillons à penser à l'été qui vient, à la façon dont nous pouvons aménager la ville pour préserver, dans le respect des mesures sanitaires, les possibilités de détente, d'espace, de loisir, de culture, de convivialité, dont les Parisiennes et les Parisiens ont grand besoin. Je remercie, bien sûr, Christophe GIRARD, mon adjoint à la culture, qui a beaucoup travaillé avec tous les acteurs sur ce sujet et sur la préparation de l'été. Mais ce sera dans le deuxième débat que nous aurons l'occasion d'y revenir. Je remercie, bien sûr, aussi, Frédéric HOCQUARD, notamment pour tous ces acteurs de la nuit, mais aussi ce que l'on appelle "les industries culturelles et les artisans". Je pense aux librairies, avec lesquelles Frédéric a aussi beaucoup travaillé. On y reviendra dans le deuxième débat. Et donc, puisqu'il nous faut apprendre à vivre avec le virus, à nous inventer de nouvelles façons de vivre, nous sortirons, j'en suis sûre, renforcés et unis de cette nouvelle épreuve.

Je vous remercie.

Merci beaucoup, mes chers collègues.

Je donne à présent la parole à M. le Préfet de police.

M. LE PRÉFET DE POLICE. - Merci, Madame la Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous ai présenté, lors du dernier Conseil, de nombreux éléments sur la gestion de la Préfecture de police pendant la période du confinement. Aujourd'hui, nous sommes dans cette nouvelle phase qui va être celle - vous l'avez rappelé, Madame la Maire - d'un long processus, dont nous ne connaissons finalement pas le terme, même si la date du 2 juin est évoquée comme étant un moment au cours duquel nous connaîtrons un certain nombre de précisions qui seront données par le Gouvernement en la matière. Mais, en tout état de cause, nous n'en sommes pas encore là.

Vraiment, j'appelle à ne pas baisser la garde en matière de mesures, de manière que l'épidémie ne revienne pas, car, si nous sommes dans une actualité du jour en matière de déconfinement, la situation dans les hôpitaux, vous le savez, est loin d'avoir retrouvé un état normal. Elle est toujours mauvaise, même si elle s'améliore de jour en jour. Mais, par rapport à ce qu'il conviendrait d'avoir comme niveau de disponibilité en matière sanitaire, nous sommes loin d'avoir retrouvé cet état que je qualifiais de normal.

De nombreux décès sont encore constatés. Vendredi dernier, sur les 887 nouveaux cas, 21 nouvelles entrées en réanimation, 77 décès. Donc je comprends que nous soyons, dans cette phase de déconfinement, pleins d'espoir,

mais nous sommes tous à la tâche pour nous assurer que l'épidémie effectivement régresse. J'insiste vraiment sur ce point : ne baissons pas la garde.

Je suis chargé, de par mes fonctions, de trouver le lien avec vous qui permette cet équilibre entre préservation de la santé et reprise de la vie de la capitale. Cet équilibre impose parfois des règles, d'imposer des contraintes ou des interdictions. Nous avons ensemble, Madame la Maire, essayé de trouver le chemin entre les deux termes qui puisse permettre de rétablir une vie la plus agréable possible, mais avec ces mesures de sécurité, en faisant preuve de pragmatisme, et je crois surtout, de pédagogie. Puisque j'ai souhaité que, dans les premiers temps du déconfinement, cette pédagogie prévale, que l'on verbalise le moins possible, même si quelquefois il eut été normal quand même de le faire, mais la pédagogie est importante.

Je crois qu'il faut surtout retenir de tout cela que le déconfinement n'est pas du seul ressort de la police. Je crois et je le dis parce que je voyais sur certaines chaînes, lorsqu'il y avait des gens qui se rassemblaient au bord de l'eau - je parle de chaînes de télé - la réaction des commentateurs consistant à dire : mais que fait la police ? Tout cela me laisse extrêmement songeur, parce que si l'on pense que c'est à la police de faire respecter les règles de distanciation, l'effort collectif que nous devons conduire, mon Dieu, c'est une approche complètement réductrice pour les raisons précisément que j'évoquais.

Pour autant, nous avons fait, dans la période du confinement - je vous l'ai dit et je le redis - de nombreux contrôles et de nombreuses verbalisations. Près de 1,5 million de personnes ont été contrôlées, 87.000 verbalisations. C'est très important. Mais vous notez que le rapport est assez faible, finalement, par rapport aux contrôles. 6 % de verbalisations, c'est un chiffre, je crois, assez équilibré. Dans la période de déconfinement, les coups de projecteur qui ont été donnés par les médias sur quelques situations, ces situations sont en fait assez limitées, et on l'a constaté ce week-end. Je prends l'exemple des Invalides, où les gens respectaient tout à fait bien cette distanciation. Il y avait beaucoup de monde, encore une fois, parce que c'est normal, il faisait très beau, c'est un espace vert, c'est sympathique. Mais chacun faisait preuve d'une discipline qui montre bien combien nos concitoyens et les Parisiens sont conscients de cette période particulière et de la nécessité de vaincre la maladie.

En ce moment, pour ce qui concerne la Préfecture de police, notre effort porte principalement sur les transports. Je mobilise 2.000 fonctionnaires chaque jour pour assurer cette régulation des transports sur l'ensemble de l'Ile-de-France, bien évidemment, sous l'égide du Préfet de région, pour permettre de lisser le plus possible la fréquentation. Des mesures ont été prises par ailleurs par les autorités organisatrices de transport. Je n'y reviendrai pas. Mais je note que le constat, là aussi, est plutôt positif. Il l'a été sur la première semaine, il l'était encore ce matin, même si les lignes chargées qui l'étaient pendant la période de confinement le sont toujours pendant la période de déconfinement. Il n'y a en la matière aucune surprise à avoir sur ce constat. Ce sont les mêmes personnes qui vont travailler, qui prennent le métro maintenant, comme elles le prenaient pendant le confinement. Simplement, la nécessité d'une distanciation leur est imposée.

Je crois quand même que l'on peut saluer le fait que, dans les transports, l'ensemble des personnes ont des masques. Il y a eu très, très peu de cas qui nous ont amenés, ainsi que la R.A.T.P. ou la S.N.C.F., à empêcher l'entrée dans les réseaux de personnes n'ayant pas de masque. D'abord, des distributions ont été faites, bien évidemment. Mais la discipline, on le constatait encore ce matin, est quand même assez significative. Cela prouve bien qu'il y a une conscience globale de ce qu'est la réalité de cette épidémie.

Sur la vie économique et sociale - je l'ai dit tout à l'heure - j'ai pris, à l'issue des premiers jours, des premières heures du déconfinement, une mesure d'interdiction de la consommation d'alcool dans certains endroits, plus pour frapper les imaginations qu'autre chose, c'est-à-dire les espaces parisiens ne sont pas des espaces substitutifs à l'absence de terrasses de café. J'ai pensé qu'il était utile de le dire comme cela. Depuis, là aussi, j'ai noté que les choses s'étaient considérablement améliorées et qu'il y avait, sur les espaces sur lesquels on avait craint des regroupements, finalement, une bonne approche des choses.

J'ai fermé également les ERP - comme l'on dit dans notre jargon - de plus de 40.000 mètres carrés, comme le prévoient les textes, ce qui m'a amené à fermer "Les Galeries Lafayette", "Le Printemps", "Beaugrenelle", "Italie 2", "Le Forum des Halles". J'ai noté qu'un référé avait été introduit sur "Beaugrenelle". On verra donc ce que dira le juge administratif. Je continue à avoir des discussions avec les exploitants de ces différents centres, en relation avec le Gouvernement, parce qu'il faut peut-être trouver une voie entre cette fermeture et des mesures sanitaires qu'ils présentent, qui sont finalement pour la plupart assez convaincantes. Mais, pour le moment, la règle est de fermer ces grands commerces, ces grands établissements.

J'ai également fermé des petits commerces, mais pas pour les mêmes raisons : 7 commerces de coiffure, dans le 10^e arrondissement, qui ne respectaient pas les règles sanitaires, c'est-à-dire dans lesquels nous avons constaté, dans les premiers jours, une espèce de concentration de personnes qui n'était pas conforme aux règles de distanciation.

Je le redis ici, comme je l'ai dit aux maires d'arrondissement : je suis prêt, si vous nous faites des signalements, à fermer ceux des commerces qui ne respecteraient pas ces règles. La discipline, encore une fois, dans les constats que nous faisons, s'établit de façon très correcte. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'endroits ne veulent

pas faire respecter ces règles. Donc, pendant l'état d'urgence, j'en ai la capacité et je suis tout à fait décidé à le faire si vous le pensez utile, en relation, bien sûr, avec vous.

Nous sommes en train d'instruire des demandes de réouverture de musées. Quatre ont été autorisés à rouvrir. D'autres demandes sont en cours d'instruction. Là aussi, dès lors que les textes le permettent, je rouvrirai ces musées, dès lors qu'ils présentent des mesures garantissant le respect de ces règles de distanciation.

Sur les marchés, même constat positif que vous, Madame la Maire. Les choses se passent plutôt bien, pour autant que je puisse le savoir. Mais les constats que nous avons faits sont plutôt bons, même si nous devons conserver notre vigilance collective sur certains marchés du nord de la capitale. Mais je note que, pour le moment, les choses se passent bien. Si elles se passaient mal, bien sûr, cela amènerait à prendre d'autres mesures. Mais elles ne sont pas, pour le moment, à l'ordre du jour.

La délinquance - je vous en avais parlé la dernière fois - c'est très, très difficile à apprécier, ce qui se passe en ce moment. Forte baisse des faits constatés. Pas de reprise spectaculaire de la délinquance dans ces premiers jours du déconfinement. Je ne sais pas ce que cela veut dire, ce record de cette première semaine. On a quelques mouvements, mais je pense que des phénomènes aussi atypiques doivent être mesurés un peu plus dans le temps. J'ai - vous me l'aviez demandé - renforcé en unités de forces mobiles le nord de Paris par des présences plus significatives d'unités de forces mobiles. On verra ce que donne finalement cette meilleure présence du F.M. par rapport à ce phénomène de la délinquance. Mais je ne veux surtout pas, à ce stade, me prononcer sur les petits mouvements que l'on a observés cette semaine.

Sur le dossier pistes cyclables - vous l'avez noté, Madame la Maire - je considère que nous avons bien travaillé ensemble. C'est vrai, on en a parlé lors de la réunion avec les maires d'arrondissement, nous devons avoir 700 mètres de divergence sur 50 kilomètres. Pour certains, je le dis, qu'ils se rappellent du bon vieux temps : c'est globalement positif, après tout. Mais c'est vrai qu'il reste des contradictions secondaires. Mais je suis persuadé que nous arriverons à les surmonter ensemble. Mais nous continuerons à en discuter dans les réunions que nous avons, Madame la Maire, avec vous et avec vos collègues maires d'arrondissement.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Monsieur le Préfet de police.

Je confirme quand même : 700 mètres sur 50 kilomètres. On est content et l'on va continuer, parce que vous savez, on ne lâche rien, nous, mais pour autant, dans le dialogue. Et la bonne humeur, c'est encore mieux.

Je donne la parole au Président du groupe Socialiste et Apparentés, M. Rémi FÉRAUD, premier intervenant de ce débat.

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, chers collègues, nous nous retrouvons aujourd'hui trois semaines après notre dernier Conseil de Paris exceptionnel, alors que la crise sanitaire, mais aussi économique et sociale, est malheureusement durablement installée. Nous savons désormais que nous devrons très probablement nous habituer à vivre avec le virus et à adapter ainsi nos modes de vie, et donc, notre ville. C'est pourquoi le rôle de la Ville est considérable, notamment pour concevoir et faire évoluer l'aménagement et l'organisation de l'espace urbain et des déplacements.

La Ville de Paris a dû inventer de nouvelles procédures en un temps record, et je veux saluer la réactivité et la mobilisation de ses services, signe d'une grande organisation efficace. Comme à chaque fois que des crises majeures nous ont frappés, la Ville sait être au rendez-vous. Je salue ainsi, à travers elle, tous les agents mobilisés, mais aussi, bien sûr, les personnels de santé que nous avons honorés lors du dernier Conseil, et en particulier ceux de l'A.P.-H.P., institution que nous soutiendrons sans réserve, comme le disent les premiers points du vœu que l'Exécutif nous présentera tout à l'heure.

Mais nous bénéficions aussi de décisions politiques fortes mises en place avec volontarisme depuis plusieurs années, même lorsqu'elles se heurtaient à un puissant conservatisme, et nous mesurons aujourd'hui combien elles ont été nécessaires. Où en serions-nous si nous avions écouté ceux qui ne voulaient rien changer, ni de la place prépondérante de la voiture, ni de la portion congrue du vélo ? Nous entendons encore Mme DATI qui voulait mettre les rieurs de son côté en se plaignant de voir fleurir des pistes cyclables en bas de chez soi en une nuit. Souvenez-vous, ce n'était pas il y a un siècle, c'était il y a trois mois à peine. Ou bien, j'entends encore le groupe les Républicains réclamer la désinfection des trottoirs avec des détergents, procédé que l'Organisation mondiale de la santé a jugé non seulement inutile - ce ne serait pas grave - mais surtout dangereux. J'invite donc chacun à faire l'inventaire de notre action, bien sûr, mais aussi celui des positions successives de la droite parisienne, toujours en retard d'un mètre et désormais aussi d'un vélo.

Rappelons que le développement du vélo est profitable à tous, pas seulement à ceux qui le pratiquent. C'est l'usage massif du vélo par les uns qui laisse aux autres, dans les transports en commun, la possibilité de la distanciation physique nécessaire à la lutte contre l'épidémie. Chacun devrait comprendre que c'est autant d'espace gagné dans le bus, le métro, le tramway, et que les modes de transport non polluants ne s'opposent pas les uns aux autres, mais sont complémentaires. C'est pourquoi je salue également le recours à cet urbanisme tactique, qui doit,

en concertation avec les mairies d'arrondissement, permettre d'adapter les trottoirs aux nouveaux besoins ou aux nouvelles contraintes en donnant toujours la priorité aux piétons, dans une ville où la marche est le mode de déplacement le plus répandu.

Depuis notre dernier Conseil de Paris, nous avons débuté le déconfinement progressif, et l'attitude responsable des Parisiennes et des Parisiens, après de longues semaines si éprouvantes, mérite d'être remarquée. Bien sûr, quelques images d'attroupements ont une nouvelle fois circulé en boucle dans les médias. Elles doivent être déplorées, certes, mais reconnaissons qu'elles ne reflètent pas la réalité que nous voyons chaque jour dans l'ensemble de la ville. Chacun comprend que seule une attitude responsable nous préservera personnellement et collectivement d'un possible rebond de l'épidémie. L'utilisation systématique des masques, la mise à disposition de gel hydroalcoolique partout, devra être la règle, et la Ville y contribue déjà grandement. Certains ont l'ironie facile, mais ce sont des milliers de Parisiens qui ont déjà pu bénéficier d'un masque fourni gratuitement par la Ville en pharmacie, tandis que le déploiement des distributeurs de gel installés sur le mobilier urbain a déjà commencé.

Paris est, en outre, une ville très dense, qui nécessite donc des espaces de respiration. C'est pourquoi mon groupe s'associe à la demande d'Anne HIDALGO, mais aussi de très nombreux professionnels de santé et des Parisiens, pour obtenir l'autorisation d'ouverture des espaces verts. Pénélope KOMITÉS a détaillé des propositions raisonnables qui permettent d'offrir des espaces de promenade et de détente tout en préservant la santé des usagers. Encore une fois, si le Gouvernement veut miser sur la responsabilité des Français, qu'il fasse également confiance aux Parisiens, qui ont montré une grande maturité et responsabilité, et aux élus locaux, qui ici les représentent. Vraiment, en la matière, le jacobinisme ne devrait pas être de mise et il est temps pour l'Etat de faire confiance aux maires. Le déconfinement progressif se passe plutôt bien depuis une semaine. Il ne faudrait pas que des mesures vécues comme punitives viennent compliquer ce long processus. Il est encore temps de changer d'avis cette semaine.

Enfin, les débats que nous avons aujourd'hui s'appuient sur une série de projets de délibération importants, révélateurs des nombreuses initiatives prises par la Ville pour soutenir les acteurs économiques, et il y en aura évidemment d'autres dans les mois qui viennent, mais aussi pour augmenter la solidarité envers ceux qui souffrent le plus de cette crise. Nous avons pris sans attendre des mesures sociales, alors que la précarité s'étend et que beaucoup de Parisiens connaissent des difficultés financières en conséquence. Nous savons que ces mesures sociales doivent être prolongées et qu'elles devront être amplifiées en fonction de l'évolution de la situation.

De même, je veux aujourd'hui saluer le plan de soutien en direction des acteurs économiques associatifs et culturels, d'une ampleur inédite et comprenant beaucoup de mesures nouvelles. Ce sont près de 200 millions d'euros qui vont être ainsi injectés dans l'économie parisienne en soutien à l'activité, mais aussi à l'investissement sans lequel aucune relance ne sera possible. Ces mesures doivent venir en complément de celles de l'Etat et de la Région, et non pas s'y substituer, bien sûr. J'ai entendu une partie de l'opposition municipale dire qu'il faudrait faire mieux, c'est-à-dire plus, mais je remarque aussi qu'elle ne nous a pas dit combien. Constatons que ce plan de relance parisien est incomparable à ce qui a toujours été fait.

Les exonérations de loyers, redevances et fiscalité vont représenter près de 120 millions d'euros et permettront à de nombreux acteurs de retrouver de l'oxygène et de survivre. De même, la priorité donnée aux T.P.E./P.M.E. dans les commandes publiques de la Ville est une politique publique très utile pour redynamiser notre tissu entrepreneurial. Je tiens aussi à saluer particulièrement le plan en faveur du secteur culturel, porté notamment par Christophe GIRARD et Frédéric HOCQUARD. Il constitue une réponse forte et inédite dans son ampleur de 15 millions d'euros. En plus des mesures annoncées pour permettre de nouveaux modes de diffusion culturelle dans cette période critique, ce plan conjoint avec l'Etat permettra de soutenir durablement un secteur qui est particulièrement touché par la crise et sans lequel notre ville ne serait plus elle-même. Je ne doute pas que nous serons amenés à prendre à l'avenir d'autres mesures, tant la crise qui commence est grave et tant les incertitudes sur son évolution dans les mois qui viennent sont grandes.

On le voit, toutes ces mesures indispensables représentent un coût très important pour les finances de la Ville, qui seront, comme celles de l'ensemble des communes et des départements, très impactées par la crise sanitaire. Or, les collectivités locales assurent plus de 70 % de l'investissement public. Les lois de finance rectificative ont jusqu'à présent rallongé le budget de l'Etat sans qu'aucun centime supplémentaire ne soit alloué aux collectivités locales. Il ne sera donc pas possible de nous laisser assumer seuls les surcoûts colossaux liés à cette crise. En tout état de cause, l'Etat ne pourra plus continuer à ponctionner toujours plus les budgets des collectivités locales en réclamant des financements locaux plus élevés et une hausse des péréquations. La suspension du "Pacte de Cahors" qui limite la progression des dépenses de fonctionnement était incontournable, mais elle ne saurait suffire. Nous devons défendre nos marges de manœuvre financières pour pouvoir agir après des années de pression mises sur nos finances.

Madame la Maire, chers collègues, en voyant les nombreuses réponses apportées, mais aussi les plans annoncés, et en sachant que nous devons encore beaucoup travailler ensemble pour définir notre réponse à cette crise, je crois en la capacité de notre collectivité à faire face, à accompagner les Parisiennes et les Parisiens dans l'épreuve et à faire que, demain, notre ville se relève. Mon groupe votera donc, bien sûr, les projets de délibération

proposés à notre Conseil, ainsi que le vœu de l'Exécutif qui reprend beaucoup des propositions émises en réponse aux différents vœux proposés par les groupes.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Je donne la parole à Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Présidente du groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Merci, Madame la Maire.

Madame la Maire, mes chers collègues, nous avons vécu deux mois de confinement, deux mois de peur, deux mois où tant de Parisiens ont basculé dans la pauvreté ou s'y enfoncent, deux mois où la Ville de Paris déjà impécunieuse n'a pas reçu un centime d'impôt, deux mois que tant de Parisiens salariés vivent du chômage partiel et d'autres - indépendants, chefs d'entreprise - se sont endettés jusqu'au cou et ne savent pas de quoi sera fait le lendemain. Sur le plan sanitaire, nous vivons une période dangereuse. Les services de réanimation parisiens sont toujours occupés. On n'a pas le droit de risquer une nouvelle vague. Même si grâce aux sens des responsabilités des Parisiens, nous avons une chance de l'éviter, il faut déjà se préparer. En l'absence de vaccin et de traitement, Paris doit se tenir prête en cas de reprise de l'épidémie, à l'automne ou plus tard.

Mais voilà : dans l'immédiat, nous avons tous envie d'air frais et de soleil, envie d'oublier ce qui s'est passé. Mme HIDALGO l'a compris : elle a choisi de tout miser sur le retour du beau temps. Ses interventions publiques depuis le déconfinement en regorgent. Son Paris à elle, c'est le Paris du beau temps, de la vie à nouveau, de l'oubli. "Ce week-end - je cite - il va faire beau", annonçait-elle sobrement sur son compte Twitter vendredi. Même les nounours des Gobelins, que l'on adore tous, sont mis à contribution, escaladant les grilles d'un parc. Eux aussi aimeraient braver l'interdit, celui d'un Etat honni peine-à-jouer qui répugne à autoriser dès maintenant l'ouverture des parcs et jardins que l'on ne sait pourtant pas sécuriser. Pour Mme HIDALGO, l'esprit rebelle de Paris, ce sont ces gros nounours qui voudraient aller gambader dans nos parcs et jardins quand des méchants s'obstinent à brimer les Parisiens. D'ailleurs, pour la Maire de Paris, ce qui menace les Parisiens aujourd'hui, c'est moins le virus que d'abord les "scoots" et les voitures. Face à ces vrais dangers, elle sera leur rempart, leur héroïne. Notre sainte Geneviève, nous l'avons trouvée.

C'est d'ailleurs parce qu'un jour il fera soleil que Mme HIDALGO n'a pas été au côté des personnels hospitaliers en grève depuis mars 2019 pour dénoncer les souffrances individuelles et collectives à l'hôpital public, et que rien de significatif n'a été entrepris pour encourager les professionnels de santé libéraux à s'installer à Paris. C'est parce qu'un jour il fera soleil que Mme HIDALGO s'est engagée à réserver...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - On écoute, on écoute !

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - ... pas moins de 500 logements sociaux de la Ville de Paris au personnel soignant en 3 ans, soit 150 par an, alors même que la majorité des infirmiers, aides-soignants de l'A.P.-H.P. habitent à plus de 3 quarts d'heure de transport. C'est parce qu'un jour il fera soleil que Vélib' a été cassé et que l'on promet aujourd'hui l'extraordinaire : le respect, basique, de l'offre contractuelle pour les vélos en location. C'est parce qu'un jour il fera soleil qu'alors même que Paris est si dense, qu'il y a tant de logements surpeuplés, que l'on prévoit de surdensifier plus encore la ville et que l'on accélère les projets, comme à Saint-Vincent-de-Paul avant les municipales. C'est parce qu'un jour il fera soleil que Mme HIDALGO a laissé filer les dépenses et l'endettement de la Ville qui n'a plus un sou aujourd'hui pour venir en aide à celles et ceux qui en ont besoin. C'est parce qu'un jour il fera soleil que Mme HIDALGO n'a jamais pris la peine d'écouter les maires d'arrondissement et d'observer l'action de tant de maires de banlieue et de province qui lui montraient pourtant la voie de la réactivité, de l'ingéniosité face à une situation de danger extraordinaire pour protéger les siens.

C'est parce qu'un jour il fera soleil que vous n'avez pas écouté notre proposition d'héberger pendant le confinement des personnes malades qui le souhaitent et ne peuvent s'isoler dans leurs appartements trop exigus, même si cela s'est traduit par des contaminations intrafamiliales. C'est parce qu'un jour il fera soleil que rien n'a été fait pour protéger les malades chroniques. C'est parce qu'un jour il fera soleil et que les masques, c'est quand même bien encombrant à porter, que Mme HIDALGO n'en a pas donné aux Parisiens pendant le confinement, notamment les plus fragiles, et qu'il sera bien temps le 10 juin pour que tous les Parisiens puissent aller en chercher un. C'est parce qu'un jour il fera soleil que les masques pour les personnes vulnérables, les personnes âgées, les malades chroniques, les femmes enceintes, n'ont finalement été commandés que pour les seules personnes de plus de 70 ans, et encore, sous la forme que vous connaissez - en forme de "sopalin" - pour ne pas briser nos vieilles habitudes, avec de longues tagliatelles au bout pour faire un peu de "stretching" en accrochant trois nœuds derrière la tête. C'est pas mal, le sport, pendant le confinement.

Oui, Madame la Maire, vous avez pris une très bonne décision dans la période : celle d'aider les familles à bas revenu à faire face aux dépenses de nourriture supplémentaire, et nous saluons cette décision. Mais, mis à part cela, alors que la première exigence dans une situation de pandémie, c'est d'aller plus vite que le virus, vous avez malheureusement eu toujours un temps de retard. Comme d'ailleurs l'Etat, trop souvent, vous avez laissé les Parisiens seuls face à la menace du virus.

Alors, oui, voilà, aujourd'hui, il fait beau. Oui, sous la pression, vous avez accepté, et c'est le minimum, d'inscrire à l'ordre du jour l'exonération de taxes pour les entreprises, en oubliant malheureusement la taxe de séjour. Oui, vous nous annoncez sans autre précision 5 millions d'euros pour le secteur du tourisme, 10 pour les associations. Pourquoi ces chiffres ? Pourquoi ces écarts ? 15 millions pour la culture, dont seulement un peu plus d'un million est traçable. Mais tout cela n'est pas à la hauteur de la situation. Rien sur la santé, rien sur l'emploi et la formation, rien, à part ce service minimum des exonérations de taxes, pour faire redémarrer l'économie parisienne. Rien sur les mobilités. Aucune remise en cause des projets de surdensification à Paris.

Nous avons fait un vœu qui couvre l'ensemble de ces dimensions. Voici quelques idées pour la suite. Notre vœu en contient beaucoup. Peut-être prendrez-vous la peine de les lire, voire de les mettre en œuvre.

Aider vraiment COVISAN, autrement qu'en parole, en fournissant du matériel, du personnel et des subventions. Négocier des tarifs réduits pour les trottinettes, qui sont trop chères pour beaucoup de Parisiens. Porter à 30.000 au moins l'offre de vélos en location. Aider tous les indépendants qui ont perdu toutes leurs recettes, les salariés qui ont perdu leur emploi. Lancer un plan d'envergure pour que les jeunes qui sortent des écoles ne soient pas une génération sacrifiée. Contribuer au "Fonds Résilience" mis en place par la Région et la Caisse des Dépôts. Créer un fonds pour couvrir les pertes d'exploitation des commerces et institutions culturelles. Intervenir pour que les théâtres privés ne ferment pas à cause d'impayés de loyers. Penser à tous ceux - costumiers, scénographes, metteurs en scène - qui ne pourront pas bénéficier des seulement 50.000 euros d'aides que vous prévoyez. Aider les taxis et V.T.C. à s'équiper pour se protéger et protéger leurs clients. Donner dès aujourd'hui beaucoup de logements aux infirmiers, aides-soignants et internes.

Et préparez, s'il vous plaît, Paris pour la suite. Soutenez l'A.P.-H.P. et nos hôpitaux en participant, par exemple, à l'acquisition d'une réserve de respirateurs au cas où, et installons à Paris ou en proche banlieue une réserve stratégique de lits de réanimation. Organiser la fourniture de masques pour tous les élèves et les enseignants, et aussi en prévision de la rentrée de septembre dans la durée. Réformer les E.H.P.A.D. de la Ville de Paris sur un mode plus domiciliaire et mieux médicalisé. Eh oui, préparer aussi les vacances. Tant d'enfants parisiens ne pourront pas partir cette année. Ne les confinez pas à nouveau dans des centres de loisirs cet été.

Oui, Madame HIDALGO, nous avons tous envie de soleil et nous espérons tous qu'il fera beau. Il n'y a cependant que dans les chansons où l'on rêve d'un pays des merveilles où la misère serait moins pénible au soleil. Et non, le soleil n'y suffira pas. Aujourd'hui, tant de Parisiens, tant de malades chroniques, tant de personnes vulnérables, tant d'entreprises de commerçants et d'artisans, tant de professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, tant d'acteurs et de metteurs en scène, tant de musiciens, auraient plus que jamais besoin de la Mairie de Paris.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame CARRÈRE-GÉE.

La parole est à M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Président du groupe "100% Paris".

M. Pierre-Yves BOURNAZEL. - Merci, Madame la Maire de Paris.

Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, la crise n'est pas terminée. Elle est douloureuse, grave et inédite. Crise sanitaire, d'abord, bien entendu. Car la situation demeure fragile et la menace d'une deuxième vague de l'épidémie doit nous conduire à la plus grande prudence, à la plus grande responsabilité. La crise économique également, car celle-ci frappe notre pays avec une intensité que nos générations n'ont pas connue. C'est l'occasion de repenser notre modèle de production et de consommation. La crise sociale, déjà à l'œuvre dans nos arrondissements, avec de trop nombreuses familles parisiennes, et pas seulement les plus précaires, qui ont des difficultés en 2020 pour nourrir leurs enfants.

Je veux remercier ici les associations qui réalisent un travail considérable. Il faut les soutenir. En tant qu'élus, cette crise interroge notre rapport à la décision politique, à l'efficacité de celle-ci, à son évaluation et à son contrôle démocratique. Elle pose de manière aiguë l'examen entre les annonces de l'Exécutif et leur mise en œuvre. Elle impose aussi à l'opposition une exigence : proposer des solutions opérationnelles dans l'intérêt général.

Le temps de la gestion de la crise n'est pas le temps électoral. Nous considérons que notre devoir est d'être utile ici et maintenant aux Parisiennes et aux Parisiens. C'est pourquoi nous avons formulé 22 propositions lors du précédent Conseil de Paris et que nous présentons 21 mesures à ce Conseil. Nous sommes d'ailleurs satisfaits que certaines de nos propositions aient été reprises par l'Exécutif et nous ne désespérons pas de vous convaincre pour les autres. Cette approche constructive ne nous empêche pas de poser des questions et renforce encore davantage notre exigence d'évaluation dans la mise en œuvre des mesures annoncées.

Sur la gestion des masques, par exemple, qu'ont fait les autres grandes métropoles, quand et comment ont-elles agi ? Bordeaux, Strasbourg, Toulouse ou Lille ont choisi de distribuer les masques par la voie postale. Nice et Lyon ont décidé de procéder à une distribution municipale. Les systèmes mis en œuvre dans ces villes se sont avérés fluides et rapides. Pourquoi ne pas avoir fait ce choix ?

Une leçon à tirer, par ailleurs. Les maires d'arrondissement : de M. LEJOINDRE à Mme DATI, en passant par Florence BERTHOUT, Delphine BÜRKLI, Frédérique CALANDRA, Philippe GOJJON ou Jean-François LEGARET, tous les maires d'arrondissement ont été en première ligne. Je voudrais les en remercier, mais je voudrais aussi dire qu'il faut leur confier toujours plus de responsabilités et leur faire confiance en leur transférant des moyens, car c'est un bon échelon d'action.

Comment expliquer l'inadaptation des premiers masques prévus pour les populations les plus fragiles, confirmée par le fabricant lui-même d'ailleurs ?

Madame la Maire, je voudrais insister également sur un point fondamental, celui de la relance économique. Initialement annoncé pour le mois de juillet, notre groupe a plaidé au dernier Conseil de Paris pour qu'un plan de relance soit présenté au plus vite au regard de l'urgence de la situation. Aussi, nous pouvons nous réjouir que nous puissions en débattre aujourd'hui. Il nous semble toutefois que celui-ci est encore trop limité. Pour preuve, sur les 200 millions d'euros annoncés, les projets de délibération que nous examinons aujourd'hui ne portent que sur 54 millions d'aides. Mes collègues vont y revenir.

Nous ne voulons pas verser dans le toujours plus, mais dans le toujours mieux. L'objectif n'est certes pas d'annoncer 300 ou 500 millions d'euros, mais un dispositif qui permette bien d'accompagner l'ensemble du tissu économique parisien de manière vraiment réaliste. Je pense notamment aux trois secteurs qui font son identité : le commerce, la culture et le tourisme. Notre vœu comprend des propositions précises, positives, constructives, qui peuvent être rapidement mises en œuvre. Notre réflexion s'est bien entendu appuyée sur les demandes des professionnels, des associations et des citoyens, sur le retour d'expérience des maires d'arrondissement. Les prochains orateurs de notre groupe vont les détailler.

Enfin, Madame la Maire, pour conclure, je voudrais dire "oui" et deux "non". Oui, au développement du vélo. Oui, à la marche. Il faut que, dans une ville très dense, la capitale la plus dense d'Europe, nous inventions les mobilités durables pour une ville qui a besoin de cette liberté de déplacement, et de lutter contre toutes les formes de pollution et de congestion. Non, en revanche, à ne pas oublier, dans cette période extrêmement difficile que nous connaissons, des sujets majeurs pour le Nord-Est de Paris. Trop d'habitants nous soulignent qu'il y a des problèmes d'hygiène et de propreté. L'action d'urgence, dont vous avez parlé tout à l'heure, il faut qu'elle soit mise en place. Nettoyement approfondi, c'est-à-dire enlever tous ces immondices qui sont dans la rue. C'est un véritable problème. Ce n'est pas la gauche, ce n'est pas la droite, c'est une volonté des habitants d'avoir des réponses sur ce sujet, la propreté de leurs rues. La tranquillité, un travail, évidemment, à mener, Préfecture de police et Mairie de Paris. Consommation ou vente d'alcool illégal, occupation illégale du domaine public, trafic : il faut, dans cette période, aussi amener des résultats.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que notre travail collectif permettra de trouver les solutions adaptées aux Parisiennes et aux Parisiens.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur BOURNAZEL.

Je vais donner la parole à M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Président du groupe Communiste - Front de Gauche, dont c'est l'anniversaire aujourd'hui. Donc, joyeux anniversaire !

Nicolas.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Le meilleur cadeau que l'on puisse avoir en ce jour d'anniversaire, ce sont des moyens supplémentaires pour l'hôpital public et une revalorisation des salaires pour tous ceux qui ont été utiles pendant cette crise.

Je voudrais tout d'abord dire que, comme toute crise importante, celle que nous vivons révèle le meilleur et le pire. Je commencerai par le meilleur. Ces milliers de Parisiennes et de Parisiens applaudissant le corps médical. Ces voisins qui ont fait les courses pour les autres. Ces milliers de nos concitoyens se découvrant des talents de couturier ou couturière. Ces petites et grandes entreprises qui ont changé leur ligne de production pour créer des objets contre la propagation du virus. Oui, les Parisiens sont solidaires, généreux et inventifs. Oui, les Parisiens ont été à la hauteur. Mais, s'ils ont vite senti le degré d'impréparation, le manque de coordination à l'échelle nationale, ils ont compris que chaque décision du Gouvernement était prise dans la précipitation, avec des injonctions contradictoires, parce que la sixième puissance économique mondiale n'était pas prête.

Le cynisme a gagné du terrain. Chaque annonce du Gouvernement s'est heurtée au scepticisme de notre peuple, qui ne croit plus à la parole qui se veut parfois rassurante, mais surtout culpabilisatrice. Les enquêtes parlementaires, et celles qui devraient voir le jour dans notre ville, diront ce qu'il aurait fallu faire, non pas pour arrêter l'épidémie, mais pour en limiter les conséquences, tant au plan sanitaire qu'économique. Les choix faits depuis des années en matière de santé, depuis la loi Bachelot, ont calé l'hôpital public sur la gestion des entreprises. On en voit le résultat : faire plus avec moins. "Faire mieux avec moins", avait même dit Martin HIRSCH il y a peu de temps. C'est un hôpital public, saboté par une politique d'austérité organisée depuis des années, qui a dû faire face à cette épidémie. Pourtant, le personnel hospitalier avait lancé des cris d'alarme bien avant l'arrivée de la pandémie, mais il a été vilipendé et parfois même matraqué dans des manifestations parce qu'il défendait la qualité de son outil de travail. Il demandait simplement plus de moyens. On lui a répondu : réorganisation, regroupement, flexibilité, gestion

des flux tendus, investissements à court terme. Certains auront une prime, on leur donnera peut-être une médaille, mais ce n'est pas ce qu'ils demandent. Ils demandent l'arrêt des restructurations, une revalorisation de leur salaire, plus de moyens et de matériel pour exercer leur métier dignement.

Est-ce qu'il y aura un Gouvernement d'avant et d'après la rencontre entre le Président de la République et le personnel de Lariboisière ? Nous le souhaitons, mais nous devons être vigilants, car le Gouvernement savait dans quel état était l'hôpital et il n'a rien fait. Les médecins, les organisations syndicales, les usagers et les parlementaires communistes avaient alerté, remis des rapports qui donnaient des pistes. Aucune n'a été retenue. Il en est de même pour les E.H.P.A.D. : 10.000 morts en France. Et combien, dans ces E.H.P.A.D., de groupes privés qui font payer des fortunes aux familles, mais qui ne recrutent pas, qui payent si mal leurs salariés ? La vieillesse, la santé ne sont pas des marchés et doivent être un bien commun.

Cette crise a ouvert les yeux de nos compatriotes. Comme le disait Elsa Triolet : "Sur une barricade, il n'y a que deux côtés, et il faut savoir choisir son camp".

Je suis fier de faire partie d'une organisation politique qui a pointé la catastrophe des différentes réformes de notre système de santé depuis longtemps. Notre soutien à l'hôpital public n'est pas de circonstance. Il est consubstantiel de notre engagement politique. Dans le vœu que nous présentons aujourd'hui, nous redemandons un moratoire sur les restructurations de l'A.P.-H.P. et un montant d'aide exceptionnel du Gouvernement au secteur de la santé de 10 milliards. La période de déconfinement que nous affrontons aujourd'hui peut avoir de nouveau de lourdes conséquences, tant les pressions du MEDEF se font lourdes. Notre boussole doit être la santé de celles et ceux qui retournent au travail, à l'école, dans les transports, dans les magasins qui ouvrent peu à peu et sur les chantiers qui redémarrent.

Demander la gratuité des masques n'est pas un luxe. Aurait-on l'idée de faire payer un vaccin obligatoire ? C'est d'abord une mesure de santé publique, mais c'est aussi une mesure indispensable pour ne pas grever le budget des Français. De 50 à 80 euros de dépense pour une famille pour les masques, on devrait trouver cela normal ? S'il n'y avait pas une nouvelle fois la bonne volonté des associations et des collectivités comme la Ville de Paris, nombre de nos concitoyens ne seraient pas équipés. Exigeons ensemble la prise en charge des masques de protection. Il faut les distribuer gratuitement.

Le confinement a fait exploser au grand jour les inégalités sociales dans notre ville. Je ne parle pas pour les 17 % de Parisiens qui ont été se confiner en province, mais les plus modestes qui ont dû vivre à plusieurs dans quelques mètres carrés. Cet appartement est devenu le lieu de travail pour les parents, d'études et de loisirs pour les enfants. Cette cohabitation forcée n'a pas été sans conséquences psychologiques et sociales. Il y a eu l'augmentation des violences intrafamiliales et sur les enfants. Je voudrais saluer le travail d'Hélène BIDARD et de vous-même, Madame la Maire, qui a abouti à une augmentation des subventions aux associations qui prennent en charge les femmes victimes. Et nous nous félicitons du projet de délibération qui est présenté aujourd'hui.

La vie est devenue plus chère. Il a fallu, avec moins d'argent, préparer plus de repas, puisqu'il n'y avait plus de restauration collective. La Ville a octroyé une aide exceptionnelle et a mis en place des distributions de paniers pour ces familles. C'est une bonne chose, mais il ne faut pas dédouaner le Gouvernement de ses responsabilités. Il doit y avoir une augmentation immédiate des minima sociaux. Saluons la décision de la Maire de Paris et de son adjoint, Ian BROSSAT, pour permettre aux familles d'éviter les expulsions locatives pendant une année. Il faudra bien, là aussi, que l'Etat abonde le fonds de solidarité logement et concrétise l'encadrement des loyers.

Dans le dessein du monde d'après, plusieurs visions s'affrontent. Ceux qui, au Gouvernement, souhaitent revenir au plus vite au monde d'avant. On ne touche à rien, on ne répartit pas mieux les richesses, et surtout, on ne taxe ni les richesses ni les profits. D'ailleurs, le refus de rétablir l'I.S.F. est tout un symbole. Les grands groupes tel "Aventis" distribueront leurs dividendes, comme si de rien n'était. D'ailleurs, des députés de "La République en marche" n'ont-ils pas fait appel à la solidarité horizontale ? "Donnez vos jours de congé au personnel soignant, et honte à ceux qui dérogent". De même, l'Institut Montaigne travaille à plein régime pour inspirer la droite à saboter le droit du travail et les protections des salariés. Ce n'est pas ce que nous avons entendu de celles et ceux qui travaillent, qui ont été utiles au fonctionnement de notre ville pendant cette crise. Bien au contraire, ils demandent plus de sécurité et de protection, et une revalorisation de leur métier.

Madame la Maire, la Ville de Paris a, une nouvelle fois, été au rendez-vous dans l'urgence. Mais aussi riche que soit notre Ville, nous ne pouvons pas être seuls. L'Etat doit répondre à notre appel, car nous ne pouvons ni ne devons systématiquement agir à sa place. La fiscalité des collectivités locales doit être revue afin de permettre aux collectivités de continuer à investir, à relancer notre économie sur des bases nouvelles. Produire ici, mettre des critères sociaux environnementaux au cœur de la commande publique et nationaliser des pans entiers de l'économie indispensable, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique, qui ose dire, après les montants gigantesques dont elle a bénéficié du C.I.C.E. et des crédits d'impôts, qu'elle privilégiera le marché américain avant le marché européen. Le patriotisme économique n'est pas leur fort.

Alors, si la gauche de ce pays fait enfin ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait, si elle ne capitule pas comme trop souvent par le passé devant le mur de l'argent, elle peut trouver la confiance de nos concitoyens, et elle pourra être

celle qui écrit avec notre peuple un nouveau programme des jours heureux, car elle seule a le droit d'utiliser cette référence. Tous les autres sont des imposteurs.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur BONNET-OULALDJ.

Je donne la parole à M. David BELLIARD, Président du groupe Ecologiste de Paris.

M. David BELLIARD. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, depuis le début de cette crise sanitaire, nous sommes aujourd'hui dans un moment où nous semblons pouvoir sortir de l'obscurité et vivre de nouveau. Bien sûr, il faut rester très, très prudent. Le virus est toujours parmi nous et il va, nous le savons, y rester longtemps. Mais nous sommes, je crois, à un moment de bascule où nous devons continuer le déconfinement pas à pas tout en préparant l'après. Car, faut-il le rappeler, la crise sanitaire que nous connaissons est intimement liée à la catastrophe écologique. La déforestation, l'artificialisation des sols, les pollutions des eaux, des terres, de l'air, la destruction massive du vivant, cette extrême fragilisation de nos écosystèmes augmente le risque de développement de nouvelles souches virales et s'ajoute à la longue liste des catastrophes et des destructions probables et futures liées au dérèglement climatique. Si nous voulons nous en préserver, nous devons repenser intégralement notre modèle d'organisation économique, sociale et urbaine.

S'il est un premier enseignement que nous pouvons tirer de ces derniers mois, si certains en doutaient, c'est que c'est possible. En quelques semaines, la moitié de l'humanité a subi des mesures extrêmes de limitation des libertés individuelles et collectives pour se préserver du risque pandémique. En quelques semaines, des gouvernements ont fait sauter des dogmes budgétaires "austéritaires" qui, hier encore, nous étaient présentés comme intouchables. En quelques semaines, des milliers de pistes cyclables ont été créées dans des dizaines de villes dans le monde, alors qu'hier encore, la voiture individuelle était considérée par beaucoup comme l'alpha et l'oméga de toute organisation. Agir n'est pas une vue de l'esprit. Cet impossible réalisable, selon le vieil adage : "Si l'on veut, l'on peut". Certes, bien sûr, nous savons que la crise économique va, selon toute vraisemblance, être redoutable. Mais, au-delà de ses conséquences sociales, l'autre danger qui guette serait qu'elle emporte avec elle toute espérance d'un autre monde sous prétexte qu'il faudrait d'abord survivre.

Face à cela, nous devons concilier la nécessaire évolution de notre monde et la préservation des plus fragiles. Les questions d'égalité et de solidarité sont au cœur de ce projet de transformation, avec de nombreuses questions. Comment vouloir lutter efficacement contre l'épidémie via le port du masque, que nous voulons d'ailleurs obligatoire dans l'espace public, s'il n'est pas gratuit et/ou pris en charge par la Sécurité Sociale ? C'est une question de santé publique que d'assurer la gratuité des soins et des dispositifs médicaux de première nécessité, comme c'est une question vitale que de libérer l'hôpital public du dogme d'un management libéral par un financement pérenne du service public hospitalier.

Comme vous l'avez évoqué, Madame la Maire, comment permettre le respect des distanciations physiques dans notre ville si dense sans rouvrir très vite les parcs et les jardins, ce qui serait une mesure de santé publique ? Comment espérer sortir de cette crise sans permettre à chacune et à chacun d'être sécurisé dans son logement ? Ces semaines de confinement ont fragilisé de nombreux ménages. Nous risquons d'en voir les répercussions dans quelques mois. Oui, la trêve hivernale doit être prolongée jusqu'en mars 2021, et c'est au-delà que nous devons faire en sorte qu'aucune expulsion pour cause d'impayé n'ait lieu.

Au final, le respect des injonctions sanitaires est toujours lié à des questions d'égalité et de solidarité, comme d'ailleurs il est toujours lié à des questions d'une démocratie vivante. Dans un contexte de fortes contraintes qui rognent sur nos libertés individuelles, leur pleine acceptation se fait aussi à la condition d'être partagée et construite avec les citoyennes et les citoyens eux-mêmes. C'est tout l'enjeu d'une refonte de nos modes de gouvernance, et plus spécifiquement d'une nécessité de renouveau de notre démocratie sanitaire en s'appuyant plus fortement sur les initiatives communautaires. Partager largement les diagnostics, élaborer les solutions ensemble, c'est le sens de la proposition que nous avons formulée de création d'un "Conseil Citoyen" consacré aux réponses à cette crise, que j'avais formulée lors du dernier Conseil de Paris. Solidarité, égalité d'accès aux soins et à la nature, proximité, démocratie, sont constituants du nouveau modèle que nous devons inventer.

Durant cette crise, l'urgence de relocaliser l'activité est apparue de manière flagrante, notamment à travers les difficultés d'approvisionnement des masques que nous avons rencontrée. J'ai entendu beaucoup de commentaires narquois sur les masques reçus de la part d'élus dont les familles politiques ont accompagné la délocalisation de pans entiers de notre production vers des pays à bas coût de main-d'œuvre, mais moins le mea culpa de ces années qui nous ont privés de capacités de production et de savoir-faire essentiels. Il a d'ailleurs fallu aller chercher certaines solutions auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui a, d'ailleurs, pour sa part, durant cette période, montré son agilité et sa capacité d'adaptation tant sur la production de masques réutilisables que sur des actions de solidarité et de proximité.

D'ailleurs, nous saluons, à ce titre, les 4 millions d'euros d'aides qui leur sont promis, mais qui restent, à notre avis, toutefois insuffisants au regard des 200 millions versés pour l'économie plus conventionnelle. Car, si nous

voterons évidemment le plan proposé, il nous faudra aussi penser à un plan de grande ampleur pour le développement de l'économie sociale et solidaire si nous voulons véritablement changer d'échelle, au travers notamment d'un soutien aux emplois aidés supprimés par le Gouvernement, mais pourtant essentiels au fonctionnement de certaines structures et qui permettent à tant de jeunes de se construire une expérience professionnelle.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour les commerçants indépendants qui ont subi la crise de plein fouet, les bistrots, bars et restaurants qui constituent l'âme de la vie parisienne. Les actions en leur faveur vont dans le bon sens, notamment l'exonération des droits de voirie. Elles doivent aussi être l'occasion d'aborder rapidement de nombreux sujets avec les acteurs de la profession, de la fin des terrasses chauffées à l'instauration de démarches zéro plastique et zéro déchet. Au niveau local comme national, les aides publiques doivent être conditionnées à la recherche d'un fonctionnement écoresponsable. Rien ne serait pire que le "business as usual". Sur un éventuel agrandissement des terrasses sur des places de stationnement, nous avons fait la proposition, il y a des mois maintenant, de transformer ces espaces. Cela pose toutefois de vraies questions : d'une part, avec la concertation des riverains et le respect de leur cadre de vie, notamment en termes de nuisances sonores, et l'accessibilité et la gratuité de l'espace qui est public et constitue notre bien commun.

Pour finir, et vous l'avez dit, il nous faut tout faire pour éviter un retour massif de la voiture à Paris. Pour cela, il nous faut terminer très vite les 50 premiers kilomètres de pistes cyclables supplémentaires qui ont été annoncés et en faire plus, en particulier dans les quartiers populaires. Il nous faut aussi avancer sur les travaux de piétonisation en commençant par les abords des écoles. Libérer Paris de la voiture, rendre l'espace public aux habitants, c'est un horizon à portée de main pour, enfin, comme le disait Chateaubriand dans ses "Mémoires", "redoubler de vie".

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, David BELLARD. Merci.

Je donne la parole à M. Eric AZIÈRE, Président du groupe UDI-MODEM.

Vous avez la parole.

M. Eric AZIÈRE. - Merci, Madame la Maire.

Bon anniversaire à Nicolas BONNET-LOUALDJ. Par souci de justice et d'équité, je signale que c'est la saint-Eric aujourd'hui. Alors, je voudrais souhaiter une bonne fête au maire du 18^e arrondissement, évidemment.

Madame la Maire, mes chers collègues, nous savons tous ici que les conséquences économiques de la crise sanitaire causée par le Coronavirus sont immenses. A bien des égards, elles sont historiques. Mais, à Paris et en Ile-de-France, la situation risque d'être plus grave encore que dans le reste du pays. Nous savons que nous allons vivre des mois et des années difficiles. La situation de l'emploi s'est très rapidement détériorée malgré le recours massif au chômage partiel, en particulier à Paris et en Ile-de-France. Sur les 13 millions de Français actuellement au chômage partiel, l'Ile-de-France cumule plus de 20 % de ces demandes. Une demande sur deux concerne des entreprises de moins de 50 salariés. C'est-à-dire que ce sont bien nos P.M.E. et nos très petites entreprises qui sont principalement touchées. C'est vraiment le tissu économique spécifique de Paris. En particulier, ce sont nos commerces, des entreprises d'hébergement et de restauration, le bâtiment, les transports, les services. Je ne veux pas noircir le tableau.

Compte tenu de la gravité de la situation, vous comprendrez qu'à mon sens, je n'ai pas envie de m'opposer à un plan de relance et de nous envoyer à la figure quelques millions d'euros : 200 millions, 400 millions, 2 milliards comme je l'ai lu avec beaucoup de tristesse, quand la Métropole du Grand Paris a décidé elle-même de mettre 110 millions d'euros sur la table. En réalité, ce que je pense, c'est que c'est à une mobilisation générale qu'il faut faire appel, des moyens de l'Etat, de la Ville de Paris, de la Région, de la Métropole du Grand Paris. Il faudra, pour répondre à l'ampleur de la dégradation de la situation économique et de la situation sociale de notre ville, travailler dans la durée. Cet effort exceptionnel, il faudra le fournir pendant plusieurs années. Nous sommes, j'allais dire, condamnés. Je devrais dire "destinés" à travailler ensemble pour redresser la situation sanitaire et économique de Paris et de sa région.

Alors, vous me permettrez de ne pas rentrer dans la moindre polémique : celle des chiffres, celle des mots, celle des postures politiques. J'ai bien noté, par ailleurs, puisque j'ai écouté, que nous sommes vraisemblablement repartis dans la "saison 2" de notre campagne municipale. Mais, entre-temps, nos électeurs, nos concitoyens se sont confinés pendant sept semaines. Ils nous ont observés. Je pense qu'aujourd'hui, ils portent sur nous un autre regard, une autre conscience, celle de la gravité de ce moment exceptionnel.

Alors, élevons notre niveau de conscience à la hauteur des événements que nous vivons. L'orage est devant nous. C'est un ciel menaçant pour les mois et les années qui viennent. Cela me fait penser, permettez-moi de les citer, aux quatre vers d'Aragon dans "La Rose et le Réséda" : "Quand les blés sont sous la grêle / Fou qui fait le délicat / Fou qui songe à ces querelles / Au cœur du commun combat". Le commun combat, c'est celui de l'humanité contre la pandémie. Sans les nier, je pensais que l'on pouvait dépasser nos convictions, comme d'autres l'avaient fait, le temps de combattre l'ennemi commun, le temps de faire son métier d'homme, comme disait Albert Camus : "Jusqu'aux jours meilleurs, je rends au sens de l'histoire et à ses héros les jours heureux". Si la crise économique et

sociale est de l'ampleur que l'on nous annonce, il nous faudra du temps, de la sueur et des larmes pour remonter la pente. Cela mériterait que l'on y réfléchisse ensemble.

La course électorale, telle qu'elle est relancée, campagne municipale, va être très éloignée des enjeux qui sont maintenant les nôtres. J'ai peur qu'elle prenne les allures anachroniques d'une course en sac au bord d'un précipice. Pourtant, il y avait peut-être quelques objectifs que l'on aurait pu se remettre en face des yeux et qui auraient pu donner lieu à un socle commun d'objectifs et à une volonté commune d'y parvenir. Je pense en particulier à 2024, où nous accueillerons les Jeux Olympiques à Paris. C'est un horizon et un objectif qui aurait pu, qui devrait nous rassembler. C'est un objectif pour lequel il ne sera pas trop tôt ni trop long les années qu'il nous reste pour renforcer nos moyens humains et matériels, et revaloriser la situation sanitaire lourdement mise à mal en Ile-de-France, et particulièrement dans nos E.H.P.A.D.

Il faudra du temps pour désaturer et mettre en place de nouvelles infrastructures de transport propres en Ile-de-France. Il faudra du temps pour rendre accessible Paris à tous les handicaps et renforcer la lutte contre la précarité et les inégalités augmentées par la violence de la crise. Il faudra du temps de soutien à l'activité économique, à l'éducation, à la petite enfance pour rattraper ces deux ou trois mois de confinement qu'ils ont perdus. Pour faire plus, redonner à Paris le rayonnement culturel dans un foisonnement de création de projets soutenus par la Ville. Il faudra du temps pour tout cela.

Pour faire un Paris plus propre, on pourrait peut-être gagner un peu de temps par rapport à cette vision d'un effort durable. Ce n'est pas un plan unique, fut-il historique, qui va sauver en quelques semaines des centaines de milliers de salariés, de travailleurs, d'ouvriers, de patrons, d'indépendants, d'une récession économique. Non, ce qu'il nous faut, c'est une économie de guerre, c'est une planification coordonnée complexe entre l'Etat, M. le Préfet, la Maire de Paris, la Présidente de la Région, la Métropole du Grand Paris, pour relever Paris, pour mettre Paris debout. C'est dans cet esprit, et pour commencer, que nous voterons le plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels que vous nous proposez.

Pour que les restaurateurs et les cafetiers puissent retravailler et occuper plus largement l'espace public. Pour que l'hôtellerie parisienne trouve le soutien financier de Paris et travaille avec l'office de tourisme à un rétablissement. Pour que les bailleurs sociaux accordent les exonérations de loyers aux associations, aux commerces et aux institutions culturelles. Pour que la Ville de Paris exonère temporairement des redevances tous ceux qui battent le pavé de leur travail quotidien. Pour protéger les plus faibles dans tous les secteurs de la politique de la ville. Mais surtout, c'est aux artistes, aux acteurs culturels extrêmement fragilisés, puisque la plupart d'entre eux ne sont pas salariés et n'ont pas accès au chômage. C'est à eux que je veux aujourd'hui apporter le soutien de notre Conseil.

Paradoxalement, pendant ces semaines de confinement, on n'a jamais vu autant de films, écouté autant de musique, lu autant de livres, podcasté autant d'œuvres de théâtre, d'opéras, de corps de ballet. Et aujourd'hui, ce sont tous ceux - acteurs, danseurs, producteurs, écrivains, techniciens, intermittents, webmasters - qui nous ont permis d'enregistrer toute cette culture en disque dur, qui sont bâillonnés par le masque totalement asphyxiant du Coronavirus et par la distanciation sociale mortelle avec tout public. Au fond, ce qui est historique dans cette période, ce n'est pas le plan de soutien. Ce qui est historique et effrayant, c'est le constat d'abolition de la culture à Paris. Plus un théâtre, pas un cinéma, pas un festival, pas un concert, pas un tournage. Pire, on réinvente le "drive-in", version "American Graffiti", une sorte de rutabaga du spectacle, tout juste bon à transformer des films en navets dans des odeurs d'essence.

Nous voterons le plan de soutien. 15 millions d'euros : c'est beaucoup et c'est peu à la fois. Certes, l'argent n'est pas le moteur de la création, mais nous savons qu'il y contribue. Alors, pour les années qui viennent, parce que le monde de la culture va être durablement touché par la crise, il faut que la Ville de Paris, cher Christophe GIRARD, se mobilise au plus haut niveau et mobilise le mécénat, dans les années qui viennent. Nous avons le plus bel espace public du monde. Nous avons la plus grande réputation de rayonnement culturel depuis des siècles, une réputation qui sert de décor à de très beaux projets. Nous devons les mettre au service de la création soutenue par le mécénat, comme une forme d'économie solidaire entre les entreprises, les collectivités et le monde de la culture. Ce n'est pas aux artistes de se sauver. C'est à nous de le faire. Une statue ne peut pas descendre de son piédestal. Aussi, nous voterons le plan de soutien de 15 millions d'euros en direction des artistes et des acteurs culturels.

Je n'oublie pas les libraires, dans l'engagement unanime que nous devrions prendre de n'accepter qu'aucune librairie ne ferme plus jamais à Paris. C'est une menace récurrente, comme l'illustre la librairie Boulinier, dans le 5^e arrondissement, boulevard Saint-Michel, avec la fermeture de l'un de ses sites.

Pour finir, si vous me le permettez, j'aimerais dire un mot, Madame la Maire, sur la réflexion que vous m'avez demandé d'animer en étroite concertation avec Catherine VIEU-CHARIER et Pénélope KOMITÈS, que je remercie pour leur disponibilité et leur confiance. Je veux aussi remercier l'ensemble des groupes politiques qui ont bien voulu s'associer à ce travail sur les conditions de recueillement des familles frappées par un deuil dans les conditions exceptionnelles du confinement, et plus largement, une réflexion visant à penser inscrire l'épidémie dans la mémoire collective, le temps du deuil précédant, bien sûr, le temps de la mémoire.

Dans la réflexion qui se poursuit sur l'accompagnement des familles, nous ferons des propositions pour faciliter aux familles l'accès aux espaces de recueillement - bien sûr, les cimetières - mais aussi dans des espaces mis à disposition pour que la mémoire des défunts soit honorée plus largement, plus longuement, quand les conditions principales et les contraintes seront levées. Nous pensons aussi qu'il serait symbolique d'enraciner dans la terre parisienne le souvenir des victimes de l'épidémie, en proposant à chaque arrondissement - nous verrons à quel terme, à quel moment - un arbre de vie dédié aux morts du Covid-19. Enfin, peut-être serait-il digne, honorable et juste de solenniser un moment de recueillement commun, quand nous estimerons ce moment venu, au cours duquel les sirènes de la Ville de Paris pourraient sonner avant un arrêt des activités, un moment de silence et de recueillement pendant quelques minutes dans tout Paris.

Nous aurons l'occasion de finaliser ces propositions et peut-être d'autres dans les échanges que nous ne manquerons pas d'avoir entre nous et avec votre cabinet, Madame la Maire. Ma collègue, Maud GATEL, vous présentera le vœu de notre groupe concernant les leçons que nous devons tirer sur les difficultés de logement de nos soignants.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci pour vos propositions. J'y souscris pleinement, vous le savez. Merci de vous être impliqué dans ce travail aux côtés de Pénélope KOMITÈS et de Catherine VIEU-CHARIER. Je veux aussi vous dire que, comme vous, il faut que l'on ait le sens du temps. Nous prenons des mesures d'urgence et nous sommes dans un temps de la démocratie entre deux tours d'une élection municipale. C'est inédit. C'est exceptionnel. Nous prenons des mesures d'urgence.

Je souhaite évidemment, mais ce sera aux Parisiens de dire quelles seront leurs équipes pour les années qui viennent, de porter aussi dans la durée un plan de transformation durable dans lequel je retrouve, en tous les cas je me retrouve beaucoup dans votre propos. Ce temps, c'est le temps que la démocratie nous accorde dans la limite des pouvoirs qui sont les nôtres, puisque nous sommes bien entre deux tours d'une élection municipale. Mais je veux remercier chacune et chacun de prendre part à l'élaboration de ce plan d'urgence. Ensuite, il y aura, bien sûr, un plan de soutien qui va être durable, long, parce que ce sera long, effectivement, de se relever de tout cela.

Vous l'avez mentionné, les Jeux Olympiques et Paralympiques font partie des moteurs. C'est comme cela qu'on les avait déjà imaginés avant même d'être confrontés à cette nouvelle épreuve. Mais je pense que, là encore, dans cette épreuve, ce sera certainement l'un des moteurs, non pas pour revenir à, je dirais, une économie du passé que nous sommes tous en train de vouloir quand même dépasser largement, mais pour inventer cet écosystème dans lequel nous pensons la ville durable, nous pensons la ville solidaire, nous pensons la ville écologique, nous pensons la ville résiliente.

C'est dans la durée que nous allons le faire et lorsque l'équipe qui sera élue par les Parisiens après le second tour aura la légitimité pour le faire. Je respecte les temps de la démocratie. C'est aussi pour cela qu'il y a l'urgence, qu'il y a le moyen terme, que nous préparons aussi avec l'urgence, et puis il y a le plus long terme qui, lui, relèvera de ce que les Parisiens décideront, je l'espère, le plus tôt possible pour que nous puissions effectivement être tous légitimés par leur expression démocratique pour pouvoir engager Paris sur le chemin qu'ils auront décidé. Ce sont eux qui décident. Ce sont eux qui décident. Mais je vous remercie vraiment pour votre propos.

Je donne la parole à M. Patrick TRÉMÈGE, Président du groupe Parisiens Progressifs, Constructifs et Indépendants.

M. Patrick TRÉMÈGE. - Madame la Maire, mes chers collègues, nous vivons actuellement le plus important défi sanitaire qu'ait connu notre nation depuis un siècle et l'une des pires pandémies de l'histoire moderne. Face à cette crise hors normes, nous allons devoir apprendre, au moins pour quelques mois, à vivre avec le virus tout en nous préservant de celui-ci. En effet, puisqu'il n'existe pour l'heure ni vaccin ni médicament efficace pour lutter contre le Covid-19, nous devons réussir à reprendre le chemin de nos vies tout en nous protégeant des dangers de sa contamination. A l'heure où nous entamons le déconfinement lent et progressif de notre ville, l'objectif est donc d'éviter un retour de la maladie tout en essayant de remettre malgré tout notre société sur pied. Pour parvenir à relever ce défi inédit, la Ville de Paris doit adopter un plan équilibré permettant de concilier reprise de la vie économique, sociale, sportive, culturelle et maintien des précautions évidemment indispensables afin d'éviter un rebond de l'épidémie.

Mais, Madame la Maire, assez paradoxalement, alors que nous avons à traiter aujourd'hui de la gestion de la crise, vous appelez, au travers de la presse, à tenir un second tour coûte que coûte au mois de juin. Alors que nous ne sommes pas encore sortis d'une guerre sanitaire qui est en train de générer une crise économique et sociale majeure, on ne peut en effet ni regarder ni réfléchir l'après-guerre avec les lunettes et les concepts du passé. Il serait, me semble-t-il, ubuesque d'organiser un second tour dans le monde d'après, avec un premier s'étant déroulé dans celui d'avant. Les choses qui étaient vraies le 15 mars ne le sont plus aujourd'hui. Mais s'il faut à tout prix satisfaire en urgence les élans démocratiques de certains, alors refaisons les deux tours. En effet, comment savoir les programmes de tel ou tel candidat face à la nouvelle situation ?

Pour revenir au plan de déconfinement que vous nous proposez, il est tout d'abord primordial que notre collectivité soit en capacité de fournir, en quantité suffisante et dans la durée, des masques pour tous les Parisiens, et ce, de façon gratuite. Quand je parle de masques, je veux dire "adaptés à tous", si vous voyez bien ce que je veux dire toutefois, puisque l'Etat, comme la Ville, ont failli dans ce domaine. Je ne polémiquerai pas. C'est à la fin de la crise que l'on fera les comptes. Cela exigera une analyse de fond.

Ensuite, dans le but de se garder d'une seconde vague, nos autorités sanitaires devront être en mesure de dépister, tracer et isoler beaucoup plus rapidement qu'en mars dernier les foyers épidémiques. La Ville doit donc pouvoir tester massivement, en particulier les personnes dites "vulnérables". A ce sujet, j'ai appris avec étonnement que seules 4 résidences autonomie du CAS-VP sur 23 ont été testées, alors qu'elles comptent déjà 12 décès. Ce n'est évidemment pas suffisant. Sans attendre la réponse de l'A.R.S., je demande donc que la Ville prenne l'initiative de tester les 2.700 résidents de ces différentes structures. Car, s'il a touché toutes les classes d'âge, le fléau du Coronavirus aura été particulièrement dévastateur pour nos aînés, singulièrement dans les maisons de retraite.

En effet, sur les 11.000 personnes décédées du virus dans notre région, plus de 4.400 d'entre elles, soit 40 %, sont à déplorer dans les E.H.P.A.D. 746, rien qu'à Paris. 746, rien qu'à Paris. Si l'on ajoute à ces pertes, déjà colossales, les 1.200 résidents de ces établissements qui ont perdu la vie à l'hôpital où ils avaient été transférés, on prend alors conscience du tribut exceptionnellement lourd qu'aura payé le quatrième âge dans cette épreuve. Si l'on juge la grandeur d'une nation et son degré de civilisation à la manière dont elle traite ses citoyens les plus faibles, les plus vulnérables, alors la France a encore bien des progrès à accomplir dans ce domaine.

A cet égard, j'aimerais mentionner quelques chiffres qui disent mieux qu'un long discours la tragédie à huis clos qu'ont vécue les E.H.P.A.D. franciliens depuis le 1er mars. 25 % des 60.000 résidents de ces établissements ont été testés positifs au virus. Particulièrement tragique a été l'exemple de l'E.H.P.A.D. du Jardin des Plantes, dans le 5e arrondissement, où 21 résidents sur 98 sont morts, soit un taux de mortalité de plus de 20 %. J'entends, bien sûr, qu'aujourd'hui il soit nécessaire de parler des jardins, des bibliothèques, des pistes cyclables, des élections municipales, mais est-il utile de préciser notre priorité absolue, celle de la vie de nos seniors qui sont en train, aujourd'hui encore, de mourir ?

Pour que pareille hécatombe ne se reproduise plus jamais, nous devons prendre des mesures concrètes en faveur des E.H.P.A.D. parisiens. Même si je sais que la Ville a dorénavant pris à bras-le-corps le sujet, notamment par le biais d'un dépistage massif, je pense que nous devons aller beaucoup, beaucoup plus loin. En tant que visiteur régulier de ces établissements, j'ai vu la détresse des pensionnaires devant l'avancée du virus, l'incompréhension qui a été la leur face à la levée des visites, à l'interdiction de fréquenter leurs voisins d'appartement. Nous devons prendre des mesures à même d'améliorer leur sort. C'est une question de dignité, pour nous et pour eux. C'est pourquoi nous avons pris la décision, avec les élus de mon groupe, de déposer un vœu à ce sujet. Ce texte contient deux volets.

Un premier sanitaire, proposant notamment de dresser un audit de la gestion des E.H.P.A.D. à Paris afin de définir d'éventuels biais d'amélioration, de constituer dans ces établissements des stocks permanents de masques, de gel, de blouses, de tests, et d'uniformiser au maximum les protocoles sanitaires entre établissements privés et publics afin de mieux protéger le résident. Je tiens à préciser que cet audit ne vise en rien les personnels des E.H.P.A.D., qui se sont battus admirablement au jour le jour, et dans des conditions sanitaires et humaines extrêmement difficiles, pour améliorer le sort des personnes qui y résident. Je pense, d'ailleurs, que nous devrions avoir la considération que l'on peut apporter au personnel de ces établissements, notamment en augmentant leurs moyens et leurs salaires.

Enfin, un deuxième volet culturel demande que soit renforcée la communication entre les résidents et le monde extérieur. Cet effort de continuité du lien social pourra se traduire par la mise en place de visites sécurisées en cas de nouveau confinement et par le développement rapide, au sein de ces établissements, des outils du numérique. Je pense, par exemple, à la fourniture de tablettes ou de cours d'informatique. On sait tous que la solitude et l'isolement peuvent être fatals pour les personnes âgées. C'est pourquoi nos propositions permettront aux résidents de pouvoir communiquer en toute sécurité avec leurs familles et d'avoir accès plus largement à la culture. De manière plus générale que la seule question d'informatique, il est important de faire entrer la culture dans ces E.H.P.A.D. Je pense à des acteurs de théâtre venant lire des textes. Je pense à des expositions temporaires, à des conférences de presse, à tout ce qui pourrait sortir nos aînés de leur isolement.

J'espère que ce vœu consensuel, et plein de bon sens, sera adopté par le Conseil de Paris. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur TRÉMÈGE.

Madame Léa FILOCHE, Présidente du groupe "Génération.s", vous avez la parole.

Mme Léa FILOCHE. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, chers collègues, chères Parisiennes et chers Parisiens, Edgard MORIN a dit dans une interview, le 19 avril dernier : "Cette crise nous pousse à nous interroger sur notre mode de vie, sur nos vrais besoins masqués dans les aliénations du quotidien". Nous sommes toutes et tous passés par ces interrogations, par ces doutes, tant d'un point de vue humain, d'ailleurs, que politique. Après ces longues semaines de questionnement, de

doute, de peur même parfois, nous nous retrouvons pour un deuxième Conseil parce que la démocratie ne peut rester confinée. Ce qui peut paraître rassurant, c'est que nos débats et clivages reprennent, eux aussi. Peut-être que le nouveau monde s'appuie sur des fondations finalement bien ancrées et qu'il est difficile de balayer d'un revers de main nos débats, qui perdurent malgré tout. Je nous souhaite tout de même collectivement de sortir de nos carcans si caricaturaux parfois, souvent usants, parce que construire au mieux la ville de demain avec ou sans crise sanitaire, cela va nous demander de la clarté, de l'honnêteté, du réalisme, de l'ambition et pas mal de moyens.

Notre ville concentre et cumule les crises depuis maintenant plusieurs années : les crises économiques, sociales, environnementales, démocratiques, de l'accueil, et maintenant, crise sanitaire. Comme nous l'avons toutes et tous admis il y a trois semaines, lors de notre dernier Conseil de Paris, le rôle des collectivités territoriales est incontestable et le fameux millefeuille institutionnel, qui, certes, peut avoir des inconvénients, a malgré tout réussi à être utile et efficace. Il y a, bien entendu, des progrès à faire - et j'y reviendrai - mais, encore une fois, nous devons saluer la force du service public, de toutes celles et de tous ceux qui le font vivre, tous échelons confondus, et qui, alliés à des salariés du privé, rarement les mieux lotis en matière salariale, ont permis que nous passions le cap de la crise.

Après la gestion au quotidien de la crise sanitaire et du confinement de la France tout entière, après la mise en place de mesures d'urgence pour préparer au déconfinement, nous nous retrouvons donc pour commencer à préparer l'après Covid-19, tout en étant toujours dans un œil du cyclone et en sachant que nous allons devoir vivre avec l'épidémie pendant plusieurs mois. Le plan parisien de relance et d'accompagnement des acteurs économiques et culturels nous convient, même si nous considérons qu'il ne peut être qu'un étage d'une fusée bien plus complète et bien plus complexe.

Le premier étage de cette fusée est, bien entendu, le soutien aux acteurs sociaux, associatifs, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, que nous avons déployée pendant le confinement et qui a été décrite lors de notre précédent Conseil. Il serait d'ailleurs pertinent de faire perdurer certains dispositifs mis en œuvre pendant cette crise, tels que les "Paniers des essentiels", qui, nous le savons, répondent à un besoin réel des familles modestes qui n'ont pas ou plus les moyens de faire leurs courses sur les marchés. Le second étage de cette fusée concerne la reprise de l'école et des lieux de vie collectifs qui sont une étape essentielle, y compris dans le bien-être de chacune et de chacun. Puis, il restera encore des étages à construire, notamment sur les déplacements, et donc, sur le partage de l'espace public dans une telle crise sanitaire. D'ailleurs, notre contribution à ces objectifs divers mais tous essentiels pour que la ville de demain permette à toutes et tous de pouvoir y retrouver sa place, sera présentée par Nathalie MAQUOI.

Ce vœu reprend notre préoccupation principale, qui est la gestion de l'espace public comme lieux de respiration, de régulation, de loisir, d'épanouissement, de culture. Notre groupe soutient les dispositions prises par la Ville concernant la protection des Parisiennes et des Parisiens - cela a été abordé - mais la question des masques est, depuis le début, centrale. Celle des tests l'est tout autant. Les injonctions contradictoires de notre Gouvernement, la concurrence européenne et mondiale liée à l'acquisition et à la production de masques, les différentes stratégies face aux tests, ont été finalement dévastatrices. Au milieu de tout cela, notre Ville, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, a tenté avec ses moyens, ses réseaux, de subvenir en urgence aux besoins des Parisiennes et des Parisiens. Nous maintenons l'idée que les masques étant devenus nécessaires pour continuer de travailler, de se déplacer, de respirer, relève d'une question de santé publique. Ils devraient être fournis par l'Etat gratuitement.

La Ville a largement contribué, à son niveau, durant la période de confinement, à fournir plus de 2 millions de masques à l'A.P.-H.P. comme aux filières médicales, comme aux établissements médico-sociaux, dès que les besoins s'en sont fait sentir, c'est-à-dire dès le début du confinement. Il aurait fallu que l'Etat prenne ses responsabilités pour produire et organiser la distribution de ces masques. Au lieu de cela, il s'est entêté à nous dire que nous n'en avions pas besoin, puis à nous dire qu'il les avait réquisitionnés pour les hôpitaux, puis finalement à renvoyer cette responsabilité aux collectivités, quelle que soit leur situation locale, que l'on soit rouge ou vert. Il est donc facile aujourd'hui pour certains, d'ailleurs, de venir en sauveurs distribuer des masques logotypés, tout en ayant fait profil bas, alors que les premiers de cordée en réclamaient encore il y a quelques semaines. Toutes ces réflexions sont également valables pour les tests, qui devraient se faire de manière massive et automatique, notamment dans les zones rouges.

J'en profite pour réaffirmer notre opposition à tout dispositif de traçage, tant inefficace qu'intrusif. Tracer les chaînes de contamination est possible sans passer par là. Pour cela, je vous renvoie vers le dispositif COVISAN.

L'ensemble de ces dispositifs va être utile et efficace pour nous réapproprier la ville. Cependant, notre groupe souhaiterait attirer l'attention de notre Assemblée sur les semaines et les mois à venir, où nous devrons cohabiter avec le virus. Nous devons faire de l'été 2020 l'été de tous les possibles, et de la rentrée, l'été de tous les devoirs. En effet, nous avons réussi à faire revenir un certain nombre d'enfants à l'école en donnant la priorité à celles et ceux qui en avaient le plus besoin d'un point de vue social, éducatif, économique ou de service. Cela concerne donc 13 % des effectifs des enfants scolarisés à Paris. Cette première marche doit, si la situation sanitaire le permet, bien entendu, être suivie d'une montée en charge graduée et organisée. Cette montée en charge doit être claire, non

seulement pour les personnels de l'Education nationale et ceux de la Ville qui interviennent à l'école, mais aussi pour les parents et surtout, pour les enfants.

Ce qui a manqué ces dernières semaines au plan national, c'est de la clarté. Les messages contradictoires, des imprécisions, des reculs, des moments de vide, participent à ce que chacun a du mal à se projeter de nouveau en collectif. Alors, oui, nous ne savons pas tout, mais nous pouvons donner des perspectives, des objectifs, sans infantiliser, sans instrumentaliser et surtout, sans restreindre les droits. Nous refusons l'idée d'accepter que l'accès à l'école, à l'éducation, se fasse sur la base du volontariat. Ni aujourd'hui, ni demain, ni en septembre. Elle relève de l'obligation. Et même dans des conditions particulières, cette obligation d'instruction n'est pas négociable. Que de manière transitoire nous puissions aménager des choses pour que la reprise se fasse dans les meilleures conditions sanitaires, évidemment, c'est cela qu'il faut faire. Mais le cadre doit rester le même : l'obligation de l'instruction, le droit à l'éducation pour toutes et tous.

Nous souhaitons donc que les mois de juillet et d'août soient utiles pour toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, d'autant plus pour toutes celles et tous ceux qui ne pourront pas quitter Paris pour les vacances, soit parce qu'ils n'en auront pas les moyens, soit parce que les frontières resteront fermées. Nous souhaitons que ces deux mois soient utiles pour se remettre de deux mois de confinement et d'un déconfinement douloureux, parfois violent pour celles et ceux qui sont contraints de reprendre le travail dans des conditions de stress important. Nous souhaitons que ces deux mois soient utiles pour soigner les pathologies qui n'ont pas pu l'être pendant ces derniers mois. Nous devons réfléchir au fonctionnement de nos centres de santé en juillet et en août, réfléchir aux permanences de santé de nos médecins libéraux, généralistes et spécialistes.

Nous souhaitons, par ailleurs, rappeler que la prévention est primordiale en matière de santé. Nous considérons qu'il est urgent de remettre à niveau nos hôpitaux, que ce soit en termes de nombre de lits, de masse salariale, de rémunération du personnel hospitalier ou même de matériel. Les signaux d'alarme sont visibles depuis plusieurs années. Quelques semaines avant l'apparition du virus, un mouvement de grève sans précédent touchait nos hôpitaux. Nous ne pouvons plus rester sourds et aveugles à ces besoins.

Ces mois de juillet et d'août doivent aussi être utiles pour redonner du sens à notre existence sociale, et à la fois aux jeunes et aux moins jeunes. Beaucoup de relations sociales ont été rompues. Des lieux qui nous permettaient de créer, d'alimenter, de nous faire grandir, de nous construire en tant qu'êtres sociaux, restent aujourd'hui fermés partiellement ou partiellement ouverts. Monsieur le Préfet, il nous semble important que les parcs et jardins rouvrent rapidement afin de fournir aux Parisiennes et aux Parisiens des espaces de respiration calmes. Ce calme étant apprécié pendant la période de confinement, nous devons nous réinventer, écouter, accompagner les Parisiennes et les Parisiens pour qu'elles et ils se réinventent également.

Je voudrais conclure parce qu'aujourd'hui, c'est certes l'anniversaire de Nicolas BONNET-OULALDJ et je lui souhaite un bel anniversaire, mais c'est aussi l'anniversaire de ma fille. Elle fête ses 10 ans. Depuis deux mois, ma fille est confinée à la maison, dans le 19^e arrondissement. Elle a suivi toutes les instructions quotidiennes : celle pour l'école, celle pour les gestes barrières, celle pour les relations amicales et familiales, très souvent dématérialisées. Elle a suivi nos doutes, nos envies, nos inquiétudes, nos débats, nos hésitations. Je souhaite aujourd'hui pour elle que tout cela cesse, comme pour tous les Parisiennes et les Parisiens, et qu'elle puisse retrouver sa vie, notamment sa vie d'enfant.

Je voudrais lui dédier non seulement mon intervention d'aujourd'hui en lui souhaitant un bel anniversaire, mais aussi lui dire que nous ferons tout pour que la prochaine décennie soit plus belle, plus douce, plus joyeuse, plus solidaire, plus écologique, plus exigeante, plus égalitaire - je pourrais en rajouter plein - et que, bien entendu, nous comptons sur elle pour que les combats que nous menons aujourd'hui et dans la décennie qui viendra, elle et sa génération puissent les porter dans les décennies qui suivent.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Léa.

Son prénom ?

Mme Léa FILOCHE. - Judith.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Judith.

Bon anniversaire, Judith. Et à toutes les Judith et à tous les anniversaires d'aujourd'hui. Merci.

La parole est à Julien BARGETON, dont ce n'est pas l'anniversaire, Président du groupe Démocrates et Progressistes. Enfin, je n'en sais rien, peut-être que je m'avance.

M. Julien BARGETON. - Non, non. Comme beaucoup, j'ai passé mon anniversaire confiné, Madame la Maire.

Chers collègues, nous sommes entrés dans une nouvelle étape dans la gestion du Coronavirus, celle du déconfinement progressif, dont la stratégie a été présentée par le Premier Ministre au Parlement. Entré en vigueur le 11 mai dernier, il vise à préserver une ligne de crête entre la nécessité de reprendre l'activité économique et sociale dans le pays, de recouvrer nos libertés et de préserver la santé de chacun. Trois principes en guident la stratégie

nationale : vivre avec le virus, agir progressivement, adapter localement. Il est, en effet, utile de rappeler que le déconfinement n'est pas synonyme de disparition du virus, loin de là. Les gestes barrières doivent devenir des habitudes.

Par ailleurs, les principes de responsabilité et de précaution imposent d'avancer pas à pas, sans précipitation, sur la base de données scientifiques, avec souplesse, en prenant en compte la réalité du terrain. L'action locale permet de prendre en compte la diversité des territoires en France. La stratégie nationale est fixée et précisée. Il est normal de permettre aux préfets et aux présidents des exécutifs locaux de choisir les modalités les mieux adaptées au déconfinement dans leur champ de compétences. C'est ainsi que la Ville de Paris a pris certaines initiatives, que nous soutenons et que nous avons d'ailleurs proposées en mars dernier, il y a deux mois déjà, à l'instar de la production de masques par des "start-up". Qu'en est-il donc à Paris ?

D'abord, un mot sur la situation une semaine après le confinement. Si des attroupements ont pu être dissipés, comme aux abords du canal Saint-Martin, les règles sanitaires semblent néanmoins être respectées avec grand civisme dans de nombreux cas : à l'entrée des magasins, aux marchés ou dans le métro. Nous remercions les agents de la Préfecture de police, de la Ville de Paris, mais aussi d'Ile-de-France Mobilités, qui veillent au respect des gestes barrières et des règles établies. Je l'ai dit à plusieurs reprises, mais il convient de le répéter : de même que les collectivités locales comptent sur les bonnes volontés de toutes et tous, de même l'Etat a besoin de cet état d'esprit constructif. C'est collectivement, sans polémique, dans le dialogue, que nous réussirons à sortir de cette crise majeure. Il me semble inutile que les uns et les autres, majorité comme opposition, entrent dans de vaines polémiques, les vieux clivages et les rapports de force stériles. Nous devons nous extraire des anciennes œillères idéologiques - c'est parfois compliqué - et des réflexes politiques, ce qui n'est pas évident si j'en juge les propos d'une opposition parfois caricaturale à droite.

Faudrait-il verser dans la critique virulente pour la satisfaction d'exister ? S'agit-il de tout adouber par esprit de contrition ? Nous ne nous y résolvons pas. Entre d'un côté, une Maire qui tend parfois à considérer qu'elle a déjà été réélue, et de l'autre, une candidate qui n'a jamais cessé sa campagne, nous pensons qu'il y a une place pour refuser aussi bien les attaques agressives que les louanges automatiques, comme si les collectivités étaient irréprochables alors que l'Etat serait systématiquement défaillant. Quand c'est bien, il faut le dire. Quand on peut faire mieux, il faut le dire aussi. Sur la rue de Rivoli, par exemple, nous partageons entièrement les objectifs, mais il n'est pas interdit d'évoquer la possibilité pour les scooters électriques, et seulement eux, de circuler aussi, comme le suggère Thomas LAURET, sans commettre un crime de lèse-majesté doctrinale. Notre boussole est unique : l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens. Ni les leçons, ni les procès d'intention n'ont ici leur place. Chacun agit avec les informations dont il dispose.

La Ville, comme l'Etat, a parfois dû évoluer, s'adapter, rectifier au fur et à mesure des connaissances et de la progression de la pandémie. Ces hésitations sont normales. Il arrive que des erreurs aient pu être commises en ces temps de grands doutes. L'Etat a pu en faire, la Ville aussi. Je pense, par exemple, aux masques insuffisamment adaptés aux personnes âgées envoyés par la Ville, ou encore au retard dans la distribution promise aux Parisiens. Nous connaissons les difficultés, alors avançons ensemble pour corriger le tir. Sur les masques, justement, nous proposons que la Mairie mène une campagne de communication renforcée et demande aux bailleurs sociaux de la Ville et aux syndicats de copropriété de placer à l'entrée des immeubles une affiche renvoyant à la plateforme de mise à disposition des masques en tissu à retirer en pharmacie, car le dispositif est encore trop peu connu. Là aussi, il y a eu des difficultés du côté des pharmaciens, et les Parisiens ont pu être désorientés.

De même, la Ville de Paris a-t-elle pris des mesures pour distribuer du gel hydroalcoolique dans l'espace public et au niveau des entrées des bâtiments municipaux recevant du public, à l'instar aussi des abribus ? C'est une bonne mesure, mais il ne faut pas oublier les stations Vélib' puisque le vélo sera à privilégier quand cela sera possible pour les usagers. Nous proposons donc que la Ville en installe aussi à toutes les stations Vélib' et généralise au mobilier urbain si cela est possible.

Evidemment, chacun désire que les parcs et jardins rouvrent afin de profiter de la nature et d'espaces de respiration dans une ville dense. Anne-Christine LANG fera une proposition précise à ce sujet, présentée dans le vœu à destination des scolaires. Il semble paradoxal de se montrer si allant pour les parcs, les jardins ou "Paris Plage", ou surtout pour le deuxième tour des municipales, bref, tout, sauf parfois, au début en tout cas, sur le retour des élèves à l'école, pourtant préconisé par une vingtaine de présidents de sociétés savantes de pédiatrie.

Je rappelle que les bois de Vincennes, de Boulogne, le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides et les berges de Seine ont été autorisés à rouvrir. Il serait utile que l'on place à l'entrée de ces lieux des panneaux rappelant les gestes barrières. Nous demandons aussi que le bien-être des animaux qui ont réinvesti ces lieux soit pris en compte, comme le réclament les associations. Rouvrir les parcs suppose que les contrôles soient en place et la propreté rétablie.

Ce sont, au total, 15 propositions concrètes que nous formulons en vue de compléter les mesures que vous avez prises. La Ville a voulu articuler son plan économique, dont le calendrier a été avancé avec l'Etat et la Région. Cela nous semble de bon sens. Fadila MÉHAL insistera sur la culture, qui ne peut mourir au cœur de notre capitale.

Jeudi dernier, un plan de soutien économique au tourisme a été présenté par l'Etat, avec une enveloppe exceptionnelle de 18 milliards d'euros.

Un mot sur les vœux présentés par les groupes politiques du Conseil de Paris. Nous voterons ceux du groupe Parisiens Progressifs, Constructifs et Indépendants, du MODEM, de "100% Paris" et du groupe Ecologiste de Paris. Nous ne voterons pas les autres. En effet, l'exposé des motifs de certains vœux, notamment du groupe Communiste - Front de Gauche, par exemple, qui est polémique et à charge contre l'Etat alors qu'il faut être à la hauteur du moment, nous semble déplacé dans son ton volontiers procureur et donneur de leçons.

Pour les plus fragiles, les plus précaires, ceux que l'on pourrait même appeler les "marges de la ville", cette crise a été particulièrement rude. Les plus démunis comptent sur les cafés, les sanisettes JCDecaux, pour boire un verre d'eau, pour aller aux toilettes. La fermeture de lieux publics a été un coup très rude, peu perçu pour toute une frange de la population. Comme l'urgence écologique, l'urgence sociale a été, hélas, mise en lumière par la crise sanitaire.

Je souhaite donc conclure en m'associant aux remerciements prononcés, avec une pensée pour tous les bénévoles parisiens qui se sont investis sans compter. Cette mobilisation citoyenne par le bas, horizontale et spontanée, constitue le meilleur garant pour l'avenir solidaire et innovant de notre capitale.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur BARGETON.

Madame Laurence GOLDGRAB, Présidente du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants, vous avez la parole.

Mme Laurence GOLDGRAB. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet, mes chers collègues, confinement, pandémie, chloroquine, cluster, Covid-19 : en quelques semaines, ces mots - certains inconnus - sont devenus d'usage courant. On ne lit plus, on ne voit plus, on n'entend plus un journal papier, télé ou radio sans que ces mots soient prononcés. Derrière ces mots se cache une dure réalité. Des milliers de morts et de familles endeuillées, des milliers de professionnels de santé qui ont dû redoubler d'efforts pour faire face à la crise, alors même, on le sait, qu'ils connaissent des conditions de travail inacceptables depuis trop longtemps. Mais aussi des femmes et des hommes qui ont permis à la France de tourner, en allant chaque jour travailler malgré le danger pour leur santé. Une économie à l'arrêt, avec toutes les conséquences que cela implique. Des travailleurs indépendants, des petits commerçants, des restaurateurs qui ne savent pas si leur entreprise, parfois le projet d'une vie, s'en relèvera. Ou encore, un secteur culturel gravement en péril.

Il y a beaucoup d'autres conséquences ou de situations que je pourrais citer, tellement cette crise sanitaire a de nombreuses répercussions majeures et exponentielles. Je me contenterai de rendre à nouveau hommage aux victimes et d'avoir une pensée émue pour toutes les familles endeuillées. Je sais qu'un temps plus solennel leur sera dédié, que nous y travaillons, et c'est une bonne chose.

Au nom du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants, je souhaite saluer et remercier tous les professionnels de santé qui se sont mobilisés dans des conditions très difficiles, vu l'état de notre système de soins, pour faire face à ce virus encore inconnu il y a quelques mois et si dévastateur. Alors que nous sortons progressivement du confinement, ne les oublions pas, ne perdons pas les gestes barrières, portons des masques, respectons les recommandations des médecins pour que notre pays ne connaisse pas une seconde vague meurtrière et éreintante pour les soignants. N'oublions pas les sacrifices concédés et demandons une réévaluation des salaires et une meilleure prise en compte de la pénibilité. Si une médaille est un symbole, elle ne permet pas cependant de remettre sur pied un système à l'agonie, ni de mieux se loger ou de nourrir ses enfants toute l'année.

La situation que nous vivons depuis la mi-mars est un grand saut dans l'inconnu. Il a fallu repenser notre façon de travailler, adapter notre façon de nous déplacer, parfois aussi celle de nous approvisionner. Il a fallu créer de nouvelles règles, de nouveaux usages. Le groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants souhaite saluer l'action de la Ville pour sa réactivité. Je salue l'action de notre Exécutif, notamment de Jean-François MARTINS, qui, depuis de longues semaines, se démène pour fournir des masques gratuits aux Parisiennes et aux Parisiens, même si je suis convaincue que cela ne devrait pas être la responsabilité des collectivités locales.

Progressivement, depuis la semaine dernière, chaque Parisienne et chaque Parisien peuvent, en pharmacie, récupérer leur masque réutilisable et ainsi contribuer à la non-diffusion du virus. Mais approvisionner une ville de 2,2 millions d'habitants, cela ne se fait pas du jour au lendemain ni en un claquement de doigts. Merci, donc, aux agents qui se sont mobilisés pour contribuer à la réussite de cette opération ainsi qu'aux pharmaciens. Ces derniers sont souvent oubliés, alors même que, depuis le début de la crise, ils sont en première ligne pour rassurer les Parisiens inquiets, tout comme ils ont dû gérer leurs frustrations face aux différentes pénuries rencontrées. Je tenais donc à les remercier pour leurs actions et leur rôle essentiel dans la distribution de masques gratuits. Aujourd'hui, presque 800 pharmacies distribuent des masques. C'est un choix fort de la Ville de Paris. C'est celui des professionnels de santé rigoureux et de proximité.

Par ailleurs, je ne peux parler des masques sans saluer le recours aux entreprises locales de l'E.S.S., près d'une quarantaine, ce qui participe au soutien de ce secteur qui répond toujours présent lorsque le bien commun est

en jeu. Ce qui m'amène donc à évoquer le "Plan de relance de l'économie et de soutien à la culture" que vous présentez, Madame la Maire. Notre groupe a déposé un vœu dont de nombreuses propositions seront satisfaites par l'adoption du projet de délibération SG 17, comme l'adaptation de l'espace public, le vœu d'un plan de soutien massif de l'économie et de la culture. La Ville a su être réactive - je le disais tout à l'heure - en gelant notamment les loyers, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais notre tissu économique local a besoin d'un coup de pouce supplémentaire. Les différentes mesures d'exonération de charges prévues devraient donc leur offrir un peu de répit.

Vous avez su trouver des mesures adaptées aux spécificités parisiennes, qu'il s'agisse des associations, des acteurs économiques et culturels, et je ne peux que le saluer. Nous devons cependant tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des entreprises à ces aides. Les lourdeurs administratives, que nos institutions peuvent occasionner, ne doivent pas pénaliser les T.P.E. et les commerçants. L'idée d'un guichet unique pour un accès simplifié et rapide aux aides est à creuser. Il faudrait y travailler avec l'Etat et la Région.

Concernant les acteurs du tourisme, notre vœu est en partie satisfait avec l'enveloppe spécifique de 5 millions d'euros qui leur est dédiée dans le plan de relance. Mais je laisserai mon collègue Buon TAN développer ce point.

Un mot, ensuite, pour saluer les mesures destinées à soutenir le milieu associatif. Nous savons à quel point le travail des associations est essentiel. Elles l'ont, une fois de plus, démontré lors de cette crise. Elles ont répondu présentes pour venir en aide aux plus fragiles aux côtés de notre Ville et de Dominique VERSINI. Nous pouvons être fiers de ce tissu associatif à soutenir qui fait que Paris est toujours plus solidaire.

Je tiens à vous remercier pour l'effort majeur consenti pour aider le monde de la culture, avec ces 15 millions d'euros. Paris est Paris grâce à la culture au sens large. Son rayonnement international ne serait pas le même sans elle. Nous devons défendre l'exception culturelle française coûte que coûte. Je pense qu'il est possible cette année d'assumer un déficit structurel dans nos institutions culturelles, le temps pour elles de se relever de cet arrêt brutal, tout comme nous devons soutenir le secteur privé de la faillite, notamment les libraires et les disquaires, que nous aidons beaucoup, mais nous devons le faire encore plus. Il y va de la survie de l'écosystème culturel auquel nous sommes tant attachés. Le mouvement extraordinaire d'aide en faveur des artistes et équipes artistiques est un signal très fort en direction de ceux qui sont au cœur de l'écosystème culturel, les créateurs de contenus. Bravo également pour les 500.000 euros prévus pour abonder le fonds de secours au monde de la musique. J'en connais l'importance.

Vous l'aurez compris, le groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants va voter ce projet de délibération. Si une partie des mesures proposées par notre vœu sont satisfaites par ce projet de délibération, d'autres, en revanche, ne le sont pas encore. Je pense notamment à la possibilité de demander des renforts via les services civiques pour aider à la nouvelle organisation de l'espace public et au respect des gestes barrières, ce qui permettrait en plus d'impliquer la jeunesse qui se sent parfois à l'écart ou alors trop à l'abri par rapport à cette maladie.

Par ailleurs, notre groupe a proposé la création d'espaces de "coworking" respectueux des nouvelles normes sanitaires, en partenariat avec les communes d'Ile-de-France. Je m'explique. Certains territoires ne disposent pas de la fibre ou du haut débit Internet, quand ce ne sont pas des zones blanches, ce qui prive les résidents de l'option télétravail. En cette période où nous devons trouver des moyens pour réduire le nombre d'usagers dans les transports en commun sans avoir un recours massif à la voiture, nous pensons que ces espaces de "coworking" en région peuvent être une solution alternative. Cela existe déjà, mais cela pourrait être amplifié. Nous avons déjà des partenariats. Une fois la crise passée, ils perdureront et contribueront à la diminution des flux de travailleurs quotidiens, ce qui est un enjeu d'avenir du territoire francilien.

Si nous aurions préféré ne jamais connaître une telle crise, il faut néanmoins en tirer des enseignements et réfléchir à l'adaptation de notre mode de fonctionnement. Cette crise a démontré que le télétravail n'est pas un jour de R.T.T. déguisé, tout comme elle nous a rappelé que la délocalisation de l'ensemble de notre industrie mène à une dépendance qui peut s'avérer dangereuse. Alors, mes chers collègues, après avoir applaudi nos soignants, l'heure n'est plus aux paroles mais aux actes, car, comme disait Reverdy : "Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves".

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - C'est moi qui vous remercie, Madame GOLDGRAB, Madame la Présidente.

La parole est à Mme SIMONNET, pour deux minutes.

Mme Danielle SIMONNET. - Merci, Madame la Maire.

Le déconfinement est engagé, mais notre démocratie reste confinée. Je déplore cette décision de tous les groupes, majorité comme opposition, de limiter nos débats à une seule demi-journée. Une seule demi-journée alors que nous traversons une crise exceptionnelle. Et voilà les mêmes qui signent une tribune pour déconfiner la démocratie, engager le second tour en juin, sans même avoir un mot de précaution : "si les conditions sanitaires le permettent". Quelle piètre idée avez-vous donc de la démocratie pour la trouver à ce point secondaire quand cela vous arrange ? Le Président Emmanuel MACRON exploite tous les rouages de la Ve République et l'état d'urgence sanitaire. Et vous aussi, vous muselez, de fait, nos débats par un repli sur l'Exécutif. C'est précisément parce que nous ne vivons pas dans un contexte ordinaire que nous devrions échanger plus que d'ordinaire.

Avec "Décidons Paris", ce sont plus de 75 propositions qui ont été co-élaborées avec nombre de syndicalistes et associatifs. Une seule demi-journée ne permettra pas d'aborder le fiasco des masques et des tests, fiasco d'abord gouvernemental, mais aussi régional et municipal. Soutenez donc, comme "La France insoumise", la réquisition des entreprises pour les produire, la réquisition des stocks de la grande distribution et leur gratuité. Une seule demi-journée ne peut suffire pour tirer les leçons de la crise de l'hôpital public, les inquiétudes des parents et l'ensemble des personnels sur les conditions de la reprise scolaire, et combien d'autres sujets. Aucun temps spécifique n'est par ailleurs prévu pour interpellier le Préfet de police, alors que les restrictions de nos libertés et les dérives sécuritaires sur Paris se devraient d'être abordées.

Il nous faut, au contraire, bien plus de démocratie. De la démocratie sanitaire, car les soignants sont les mieux placés pour dire les besoins de l'hôpital public. Ecoutez-les et changez d'avis. Il faut abandonner le projet de nouvelle AP-HP et de privatisation d'un tiers de l'Hôtel-Dieu pour notamment un restaurant gastronomique. Aucune leçon ne semble avoir été retenue de la canicule de 2003. Créons enfin un "conseil du quatrième âge". Si un tel conseil avait existé, regroupant enfin salariés des E.H.P.A.D. et des structures d'aide à domicile ainsi que les associations des familles de résidents, la catastrophe aurait pu, sinon être évitée, au moins être mieux contenue et anticipée. Et, plus que jamais, respectons les C.H.S.C.T. et suivons les préconisations syndicales. Pour exemple, il est urgent, face aux problématiques de contamination des eaux usées, de prévoir des masques adaptés aux égoutiers.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame SIMONNET.

La parole est à Eric LEJOINDRE, M. le Maire du 18e arrondissement, dont c'était l'anniversaire hier.

M. Eric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Chacun saura tout.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Décidément, décidément.

M. Eric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Bon anniversaire, Nicolas. Bon anniversaire, Judith.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vous en prie.

Pour le groupe Socialiste et Apparentés.

M. Eric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet, chers collègues, Monsieur le Président du groupe UDI-MODEM, dont c'est donc la fête, depuis deux mois, nous vivons une crise sanitaire exceptionnelle, un bouleversement profond qui a touché la totalité des habitants de notre ville. Alors, nous avons aussi bouleversé nos habitudes, nos modes de travail, nos réponses aux besoins essentiels de nos concitoyens, et c'est ainsi que nous avons pu faire face, avec les autorités de l'Etat, avec la Ville de Paris et avec nos équipes dans les arrondissements. La réponse à cette crise, cela n'a pas été la concurrence entre les différentes échelles, cela n'a pas été une compétition. Cela a fonctionné, car ce fut une collaboration et une addition de nos compétences. C'est là, la condition essentielle pour répondre à cette crise exceptionnelle. Ce sera aussi un enjeu central pour la réussite de cette nouvelle étape dans laquelle nous nous sommes engagés, celle de ce déconfinement progressif.

La clarté dans les orientations, la cohérence dans les actions, la rapidité d'exécution, exigent cet esprit de travail collectif, et parfois, d'oublier un peu les combats politiques, les ambitions individuelles, l'esprit polémique. J'ai bien entendu ce matin que certains en sont loin, si loin, et c'est sans doute d'abord cet esprit qui n'est pas à la hauteur de la situation.

De mon côté, je tiens donc à saluer toutes celles et ceux qui ont contribué à la gestion de cette crise inédite. Je pense, bien sûr, aux soignants, qui ont été en première ligne, mais aussi à tous les agents du service public qui ont travaillé tout au long de la période sans relâche : les policiers, les pompiers, les agents de la Ville, notamment ceux de la propreté qui n'ont cessé d'être présents dans l'espace public. Je pense aussi aux commerçants, ceux qui nous ont permis de nous approvisionner, et, bien sûr, aux associations qui ont été en première ligne pour limiter les dégâts sociaux du confinement en assurant un soutien alimentaire, social ou scolaire. Ces actions de solidarité ont été exceptionnellement denses ces deux derniers mois, notamment dans le 18e arrondissement qui fait pourtant face à tant de défis, avec un engagement remarquable de milliers de bénévoles et de salariés. Nous avons pu, pendant toute cette période, trouver des solutions parfois innovantes aux nouvelles contraintes.

Je pense, par exemple, au "Panier des essentiels", que nous avons pu mettre en place pour pallier la nécessaire fermeture des marchés alimentaires. Voilà un exemple de notre méthode de travail : assumer les contraintes légitimes et inventer les solutions efficaces. C'est sans doute aussi parce que nous avons trouvé cette solution que nous sommes aujourd'hui capables de rouvrir nos marchés, et je m'en réjouis. Voilà le sens de l'action municipale : ne pas se contenter de dénoncer ou de pétitionner, mais se démenier pour trouver des solutions réelles aux problèmes.

Et pour réussir le déconfinement, il a aussi fallu, bien sûr, y travailler tout au long du confinement. Nous avons ainsi pu, d'ores et déjà, avancer rapidement sur les nouveaux aménagements indispensables pour donner plus de place aux piétons et aux vélos. C'est le cas dans le 18e arrondissement, où les rues du Poteau et des Abbesses ont

déjà vu arriver les nouveaux aménagements pour faire place aux piétons, et ils vont continuer. Mais c'est surtout parce que nous avons déjà multiplié les aménagements cyclables, notamment dans le 18^e arrondissement, boulevard de la Chapelle, boulevard Ney, rue Marcadet, rue d'Aubervilliers, avenue de Saint-Ouen. C'est parce que nous avons multiplié les zones 30, les élargissements de trottoirs, que nous pouvons aujourd'hui avancer si vite dans les aménagements de voirie qui permettront un changement sans doute profond dans nos modes de déplacement. Faire, plutôt que dire : voilà exactement le sens de notre action.

Il est, en effet, essentiel de mieux répartir l'espace public disponible pour permettre le respect des règles de distanciation physique. Mais il faut aussi obtenir - comme vous le disiez, Madame la Maire - que nous puissions maintenant rapidement ouvrir nos parcs et jardins, en respectant, bien sûr, strictement les règles sanitaires indispensables. Il y a un paradoxe aujourd'hui à vouloir demander aux habitants de garder leurs distances et à interdire en même temps à la Ville d'ouvrir plus d'espaces pour circuler, se promener et respirer. Alors que nos écoles ont rouvert, que les commerces font progressivement de même, que l'activité économique, et donc, les déplacements reprennent dans les transports publics comme dans nos rues, l'ouverture des parcs et jardins est indispensable à la fois au respect des distances pour se déplacer et à la qualité de vie dans notre ville.

Je disais que nos écoles ont commencé à rouvrir. Je veux remercier très chaleureusement toutes les équipes de la Ville et du rectorat qui ont mené avec nous un travail immense pour permettre que les choses se passent bien, permettant d'accueillir à nouveau des enfants à l'école tout en assurant la sécurité sanitaire. Nous ne sommes pas au bout de ce travail pour permettre l'accroissement progressif du nombre d'élèves dans les semaines qui viennent, exigeant pour nous de continuer à mobiliser un nombre très important d'agents, notamment pour assurer le nettoyage des écoles.

Je veux saluer votre décision, Madame la Maire, d'étendre largement la possibilité de tester toutes celles et tous ceux qui le souhaitent. Cette proposition sera faite dans les jours qui viennent dans le 18^e arrondissement. Je crois que c'est essentiel pour éviter la reprise de l'épidémie. Paris a, encore une fois, un temps d'avance en la matière.

La Ville de Paris a, d'ailleurs, été souvent en avance dans la gestion de cette crise. Il faut que cela continue. C'est le cas notamment pour préparer un été à Paris, qui sera sans doute bien différent de ceux que nous connaissions. C'est le cas aussi pour ce qui est des mesures de soutien aux plus fragiles, qui ont été prises et devront être prolongées. C'est le cas pour le plan de relance pour le secteur économique, associatif et culturel. C'est un plan inédit, massif, complémentaire des plans nationaux et régionaux. C'est aussi ainsi que nous réussirons à faire face à la crise qui s'annonce. Elle sera sans aucun doute d'une grande brutalité. Les collectivités ne pourront pas y faire face seules. Nous ne pourrons pas remédier à tout, mais la sortie de la crise ne se fera pas sans nous.

Je voterai donc, bien sûr, les projets de délibération et le vœu de l'Exécutif qui marquent la direction que nous devons prendre pour permettre à Paris de sortir de cette crise. Nous sommes aux avant-postes, et même peut-être à l'avant-garde, de la réponse aux crises qui touchent nos territoires. Nous sommes la fabrique locale de la solidarité face à l'adversité. Nous le serons encore demain, car les difficultés ne laisseront pas place si vite aux jours heureux que nous espérons tous.

Madame la Maire, chers collègues, nous saurons être, je n'en doute pas, à la hauteur de cet enjeu.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, cher Eric LEJOINDRE, Monsieur le Maire.

La parole est à Mme Rachida DATI, maire du 7^e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Rachida DATI, maire du 17^e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, depuis l'irruption du virus dans la vie des Parisiens et l'annonce du confinement, le temps s'est accéléré brutalement et très souvent dramatiquement. La crise sanitaire n'est pas encore surmontée que déjà se dessine la réalité d'une crise économique et sociale extrêmement profonde. Dans le tourbillon des événements, l'absence d'un plan d'action d'ensemble de la Mairie de Paris est aussi une réalité, comme en témoigne un enchaînement de loupés et de ratés aux conséquences inacceptables.

Quand on sait que la promesse de fournir plus de 2 millions de masques réutilisables dès le 11 mai, jour du déconfinement, n'a pas été tenue. Quand on constate aussi que Paris n'a pas été remis en ordre, n'a pas été nettoyé - oui, nettoyé - ni même le mobilier urbain désinfecté. Monsieur FÉRAUD, je maintiens : désinfecter le mobilier urbain. D'ailleurs, le gel annoncé n'est absolument pas sur l'ensemble des mobiliers urbains, y compris sur les sanisettes. Quand on voit, enfin, que d'autres collectivités dépistent massivement leur population, alors que Paris s'est d'abord fourvoyé dans l'étrange idée d'un passeport d'immunité pour s'aventurer dans le dépistage des enfants à l'école, que, d'ailleurs, l'A.R.S. ne valide pas. Que de confusion et de gâchis !

La Mairie de Paris n'aura pas su se hisser au niveau de l'exigence de la crise sanitaire. Les Parisiens l'ont malheureusement compris à leurs dépens. Encore aurions-nous pu espérer que vous soyez au rendez-vous des défis économiques et sociaux à venir au travers de la présentation d'un budget de crise. Mais voilà que pour la énième fois depuis mars, toujours rien. Le plan de soutien annoncé ne correspond nullement au budget de crise nécessaire pour la capitale. En réalité, ce budget de crise est compliqué, tant la Ville est endettée. Plus de 6,5

milliards de dettes à ce jour. Quelle est la stratégie de la Mairie de Paris ? Quelles sont ses priorités budgétaires ? Quelles sont ses marges de manœuvre ? Il s'agit là, non seulement d'un principe élémentaire de bonne gestion, mais aussi d'une exigence de transparence, car les Parisiens ont le droit de savoir. Face à ces attentes, quelle est l'ampleur du soutien que vous comptez accorder aux acteurs économiques, culturels et associatifs, qui attendent toujours des dispositifs lisibles et simples d'accès ?

Et puis, il y a tous ces oubliés, tous ceux qui ne pourront donc pas compter sur le soutien de la Mairie de Paris. Je pense aux médecins libéraux en première ligne et à la peine, tellement en difficultés économiques. Je pense aussi au secteur de l'événementiel, sinistré et qui reste toujours dans le flou suite à vos annonces. Je pense aussi aux étudiants, qui souffrent de précarité alors qu'ils contribuent au redémarrage économique parisien. Mais faut-il vraiment s'étonner ? Non, car les marges de manœuvre financières de la Ville ont été rognées tout au long de votre mandature. Je rappelle, encore une fois, le montant colossal et abyssal de la dette de la Ville de Paris. En vain, aujourd'hui encore, vous vous refusez à faire preuve du courage budgétaire qu'impose la situation. Comment imaginer un financement crédible d'un plan de reprise sans s'interroger, par exemple, sur l'opportunité de "Paris Plages" cette année ?

Les circonstances exceptionnelles dictent de faire tomber les tabous, y compris concernant l'organisation des Jeux Olympiques. En réalité, vous jouez la montre. Vous annoncez des mesures sans avoir en face le moindre financement. Pour faire revenir les touristes, il faudra commencer par faire de notre ville une ville propre. Votre échec à y parvenir pendant six ans ne plaide pas pour un changement. Pour rassurer les touristes inquiets, il faudra aussi une ville offrant la sécurité en garantie. La dégradation de la délinquance au cours des derniers mois et sa recrudescence dans certains quartiers, y compris pendant le confinement, ne contribueront pas à restaurer l'attractivité de Paris. Ce matin, notre groupe a fait des propositions fortes et claires pour protéger les Parisiens et relancer l'activité économique de Paris. Nous espérons être enfin entendus.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à M. BERTHAULT, pour le groupe "100 % Paris", en visioconférence.

Donc, on va tester.

M. Jean-Didier BERTHAULT. - Merci, Madame la Maire.

Vous avez signé hier, avec d'autres maires, une tribune dans le "JDD", intitulée "Non au confinement démocratique". Comment ne pas soutenir cette démarche consensuelle ? Mais, la démocratie, ce n'est pas seulement la date d'une élection, c'est aussi et surtout le fonctionnement au quotidien de nos collectivités. Vous avez la légitimité, en tant que Maire, de proposer, de décider et d'agir, mais nous avons également la légitimité, dans l'opposition, d'enrichir vos propositions, ce que nous faisons régulièrement, mais aussi le devoir d'évaluer et de contrôler l'Exécutif municipal, et, à travers lui, votre action. C'est dans ce contexte que je souhaite inscrire cette intervention et les questions incontournables que nous nous posons, comme beaucoup de Parisiens.

Tout d'abord, l'échec de la distribution des masques. Vous annoncez le 7 avril, dans la presse, que, dans les prochains jours, les Parisiens disposeraient d'un masque chacun. Au lieu d'expédier ces masques par la Poste, et notamment aux publics prioritaires, comme l'ont fait Bordeaux, Strasbourg ou Lille, l'Exécutif municipal a choisi une inscription en ligne et un retrait dans les pharmacies. Pourquoi Paris est la seule grande ville à avoir choisi de faire peser sur les pharmacies la charge de cette mission alors qu'elles sont déjà très sollicitées ? Cette décision pose question en termes d'efficacité pour les Parisiennes et les Parisiens. Il est très difficile de savoir quelle pharmacie en a réellement. Certaines ne souhaitent pas en distribuer. Pouvez-vous nous dire aujourd'hui combien de pharmacies partenaires ont donné leur accord et si elles ont toutes à disposition ces masques ?

Ce n'est que depuis le lundi 11 mai que les inscriptions sont ouvertes, avec des délais qui ont très vite glissé vers la fin du mois de mai. Les masques sont distribués jusqu'à la semaine du 6 juin au rythme de 330.000 par semaine. Nice a commencé la distribution des masques le 28 avril. L'argument selon lequel il faut 2,2 millions de masques est à relativiser. Marseille met à disposition 3 masques par habitant, soit 1,5 million de masques. 500.000 masques ont été remis aux maires d'arrondissement entre le 7 et le 9 mai, mais ils sont de piètre qualité et, de l'aveu du fabricant, pas adaptés aux personnes les plus vulnérables auxquels ils étaient destinés en priorité.

Deuxième sujet : le port du masque obligatoire partout. Vous avez souhaité l'obligation du port du masque, tout en déclarant que ce n'est pas de votre ressort. A Nice, Lyon et Bordeaux, les maires ont pris des arrêtés pour certaines rues ou des lieux très fréquentés. Vous souhaitez désormais ouvrir les parcs et les jardins, où les masques seraient obligatoires, en mettant en scène, sur ce point, un bras de fer avec l'Etat. Après avoir dit que vous n'aviez pas la compétence, vous concédez pouvoir agir sur les espaces municipaux. Vous auriez pu, comme pour le jogging pendant le confinement, travailler avec le Préfet de police pour rendre le port du masque obligatoire là où la distanciation physique ne peut être respectée, comme certaines rues commerçantes.

D'autres volets importants du déconfinement nous interrogent. COVISAN, vous en avez parlé, mais nous pourrions encore aller plus loin. Les transports et les "corona-pistes", où des propositions, comme dans le 17^e arrondissement, par Geoffroy BOULARD, n'ont pas été suivies. Et un déséquilibre entre l'Ouest et l'Est. Et une

communication focalisée sur la rue de Rivoli, déjà équipée d'une piste bidirectionnelle. Enfin, le télétravail, où la Mairie de Paris pourrait favoriser, en fait, 15.000 agents. Seuls 1.500 le faisaient avant la crise.

Madame la Maire, au-delà de toutes les annonces rythmées par une communication largement plus efficace que leur mise en œuvre, nous souhaitons, sur ces exemples précis, non seulement des réponses sur la situation à date, mais également un engagement de votre part sur les garanties d'une évaluation régulière de notre Assemblée sur toutes les mesures prises. Il en va de notre responsabilité collective et de la réussite de sortie de ce que vous appelez vous-même "le confinement démocratique".

Je vous remercie.

(M. Patrick BLOCHE, adjoint, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Jean-Didier BERTHAULT.

La parole est à Jean-Noël AQUA, maintenant.

M. Jean-Noël AQUA. - Merci, Monsieur le Maire.

La crise du Covid-19 aura permis de révéler les fonctions essentielles de notre société. C'est le cas de la santé. C'est le cas de l'éducation. Depuis quelques jours, les enseignants retournent massivement au contact des enfants. Nous savons que, pour le Gouvernement, l'Education nationale est avant tout une garderie nationale pour redémarrer l'économie au plus vite. Mais les enseignants, elles et eux, se mobilisent afin que les enfants puissent reprendre le chemin de leur émancipation. Je ne vais pas plaider ici pour leur attribuer une médaille, non, mais pour que l'on soit à la hauteur de leur dévouement. Le Gouvernement est-il à la hauteur ? Non. Il négocie sur les moyens et ressort ses vieilles recettes.

Sur la reprise, tout d'abord. Elle est kafkaïenne, selon les dires des syndicats à Paris. Les masques, les blouses, les thermomètres manquent dans certaines écoles, et les tests pour les enseignants font cruellement défaut. Doit-on préciser que c'est la Ville de Paris qui a fourni les masques aux enseignants assurant l'accueil des enfants des soignants ? Que l'Etat ne soit pas capable de protéger ses propres agents est inacceptable. En outre, après avoir poussé pour une reprise partielle des écoles au 11 mai, le Gouvernement pousse désormais pour une reprise généralisée à Paris au 25 mai, sans attendre le retour d'expérience de cette première reprise partielle. C'est incompréhensible.

Que les choses soient claires, je le dis et le répète : il est souhaitable et urgent que les enfants reprennent le chemin de l'école le plus vite possible dans de bonnes conditions, mais pas avec une méthode autoritaire, où un monarque décide dans sa tour d'ivoire et sans moyens suffisants de l'Etat.

Au-delà de la reprise, la rentrée de septembre se dessine, elle aussi, bien mal. Que pourrions-nous attendre ? Un plan ambitieux réduisant le nombre d'enfants dans toutes les classes visant, à terme, par exemple, 15 élèves par classe en primaire, visant l'augmentation des heures dans les collèges et lycées pour travailler en demi-groupe. Les professeurs auront, en effet, en septembre, des enfants décrocheurs, d'autres avec des difficultés psychologiques, d'autres démotivés depuis mars, d'autres qui auront été très bien encadrés à la maison. Peut-on sérieusement penser que des classes à 30 ou 35 élèves, comme malheureusement habituellement, permettront de réduire ces inégalités ? Non. Ce dont nous avons besoin est un plan exceptionnel réduisant massivement la taille des classes.

Qu'obtenons-nous de la part du Gouvernement ? Des fermetures de classes en primaire, la diminution de la dotation horaire globale des collèges, la réduction du dispositif du réseau d'éducation prioritaire. Nous dénonçons chaque année les diminutions de postes d'enseignants, qui sont, pour nous, une erreur politique. Je le refais ici, mais j'ajoute, en cette année de crise : c'est une faute politique. Il est d'ailleurs piquant de voir que, si le Gouvernement n'a cessé de diminuer le nombre d'enseignants, la belle-fille d'Emmanuel MACRON ouvre à Paris un lycée privé hors contrat, où la présence des enseignants est largement renforcée. Quel raccourci de la duplicité jupitérienne !

Mais au-delà du nombre de postes, le Ministre profite de la crise pour poursuivre son projet d'une école du tri, une école à plusieurs vitesses. La récente tribune de hauts fonctionnaires dans "Le Café pédagogique" dénonce - je cite - "un système éducatif détourné de ses fondements républicains et de ses valeurs", confirmant les luttes de la communauté éducative des derniers mois. Nous nous en étions fait l'écho au moment des réformes de l'école prétendument de la confiance, de "Parcoursup", des cadeaux aux maternelles privées, du bac notamment professionnel.

Dernier exemple, Jean-Michel BLANQUER, certes décrédibilisé, mais toujours ministre, prédit - je cite - "que l'école de demain sera à distance", suivi par sa collègue de l'enseignement supérieur, alors même que nous constatons les dégâts du numérique sur les inégalités scolaires, mais aussi et surtout - et c'est l'enseignant qui parle - sur la qualité des apprentissages. Aussi nous apprécions largement la fourniture d'outils numériques aux publics défavorisés, le projet de délibération DDCT 30. Mais nous le disons : l'outil numérique ne pourra jamais remplacer ni le contact direct, si important entre un enseignant et un élève, ni la place du collectif dans les apprentissages. Vous l'aurez compris, ce sont d'autres choix radicalement différents dont nous avons besoin pour la rentrée pour lutter réellement contre les inégalités.

Permettez-moi, enfin, une question sur l'école. Il serait bon que les élèves puissent bénéficier des classes de découverte à la rentrée prochaine. Les séjours qui ne pourraient se tenir au premier trimestre seront-ils reprogrammés et pourront-ils être substitués par des projets de type "classe à Paris" ?

Mais, avant la rentrée de septembre, il y aura les grandes vacances. Nous apprécions particulièrement la reconduction du dispositif "Vacances Arc-En-Ciel" du projet de délibération DASCO 52. Il est fondamental que ces départs en vacances puissent se tenir. Après deux mois confinés, une reprise de l'école chaotique, les parcs parisiens fermés, permettre aux enfants de quitter leur environnement est un enjeu de santé publique. Nous ne savons pas dans quelle mesure ce dispositif pourra réellement se déployer, mais nous souhaitons vivement que les budgets qui ne seraient pas engagés puissent être substitués en opérations hors les murs pour les jeunes dans le cadre des centres aérés, avec des journées à la mer, en forêt, à la campagne. Car le droit aux vacances sera crucial cette année pour permettre à de nombreux jeunes de dépasser la crise sanitaire.

Puisque nous parlons de départ en vacances, permettez-moi de parler maintenant de transport. Nous nous félicitons de la réactivité de la Ville de Paris en termes de politique de mobilité. Paris a engagé un programme de 50 kilomètres de pistes cyclables. Nous en avons parlé. Ce choix est le bon. C'est plus que jamais un impératif sanitaire. Il faut offrir une alternative pour limiter le nombre de déplacements en transport à commun et en véhicule personnel. Si les premiers jours du déconfinement se sont globalement bien passés dans le réseau de transport, il faut être encore plus que vigilant. Il y avait, vendredi 15 mai, dans le réseau de transport francilien, déjà 850.000 usagers, et la situation est de plus en plus difficile dans les axes desservant le nord de Paris - la ligne 13, les R.E.R. B et D - fréquentés par de nombreux travailleurs qui ne peuvent télétravailler. Ces chiffres de fréquentation ont augmenté tout au long de la semaine du 11 mai. Le risque est donc grand aujourd'hui que nous dépassions rapidement le nombre d'un million d'usagers par jour, qui est le seuil permettant de respecter les règles de distanciation physique.

Il est donc important d'augmenter le vélo comme moyen de substitution. La progression du nombre de cyclistes est forte, tant mieux, mais elle doit l'être encore plus. Nous proposons ainsi, dans notre vœu, plusieurs actions pour gagner ce "sprint" pour l'utilisation du vélo. Tout d'abord, accélérer le déploiement des pistes sanitaires. De fait, notre demande a été entendue. D'autre part, aider les travailleurs utilisant les lignes les plus saturées, comme la ligne 13, les R.E.R. B et D. C'est pourquoi nous proposons que Vélib' soit gratuit pour les travailleurs devant emprunter les axes de transport public les plus saturés. Plus ils seront nombreux à vélo, évidemment, plus ceux qui doivent les utiliser seront à l'aise, car moins nombreux. Il faut aussi aider les Parisiennes et les Parisiens, encore trop peu nombreux à posséder un vélo, à en acheter un. Nous proposons ainsi que l'Etat apporte un soutien exceptionnel de 100 euros pour l'achat d'un vélo standard et de 250 euros pour un vélo à assistance électrique.

Enfin, il nous faut rester attentif à l'évolution du trafic automobile. Pour l'instant, il est contenu dans des niveaux acceptables. Mais dans l'hypothèse où cela ne serait plus le cas, nous proposons d'interpeller l'Etat afin que les routes d'Ile-de-France soient réservées, pendant les heures de pointe en semaine et pendant la période de l'urgence sanitaire, aux usagers qui en ont impérativement besoin.

Bref, vous l'aurez compris, sur l'école comme sur les transports, nos propositions pour un service public renforcé et pour une politique résolument ancrée sur le social et l'écologie s'imposent comme à même de résoudre ce genre de crise.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Jean-Noël AQUA.

La parole est maintenant à Maud GATEL.

Mme Maud GATEL. - Merci.

Le plan que vous qualifiez d'historique ne peut être que décevant par son manque d'ambition. Exercice, certes, peu aisé compte tenu des incertitudes, mais dont la difficulté est exacerbée par la manière dont la crise a été gérée, alors que la démocratie parisienne a été brutalement mise à l'arrêt. Or, rien n'imposait son confinement. Pour aller plus loin, la situation à laquelle nous sommes confrontés imposait, au contraire, de faire vivre la démocratie, qu'elle soit représentative ou participative. Ce plan manque singulièrement d'ambition. Les annonces d'exonération, bien évidemment, vont dans le bon sens. Mais, au regard de la situation économique très fortement dégradée, nous attendions bien davantage, et notamment des engagements sur le sujet du soutien à la trésorerie des P.M.E./T.P.E. à travers le raccourcissement des délais de paiement à l'égard de vos partenaires, ou encore la suppression des pénalités de retard.

Il en est de même sur la culture. Comme l'a souligné Béatrice LECOUTURIER, si des mesures financières sont nécessaires, elles ne sont pas l'alpha et l'oméga, particulièrement lorsqu'elles sont insuffisantes. Il nous faut réinventer les modes d'accès à la culture, dont nous voyons toutes les limites à ce jour, et ne plus raisonner sur les mêmes schémas qui nous ont guidés jusqu'à présent. A ce manque d'ambition s'ajoute un problème de temporalité, de positionnement et de priorisation. Ce plan ne prend pas suffisamment en compte les enseignements des derniers mois et il manque l'occasion d'affirmer un positionnement dès aujourd'hui pour préparer l'avenir.

Première remarque, des changements de paradigme sont nécessaires. La crise impose la concertation avec les maires d'arrondissement, qui sont en première ligne auprès de leurs concitoyens, avec la Métropole et la Région,

notamment sur la dimension du développement économique et touristique. A ce propos, vous évoquez l'absence de tourisme à Paris cet été. Nous pensons, au contraire, qu'il est possible de valoriser les quartiers parisiens qui regorgent de richesses, pour développer dès à présent une autre forme de tourisme plus respectueuse de la ville et des Parisiens.

La crise impose aussi de nouveaux schémas de pensées. A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Il est urgent de sortir des cadres préétablis. Pour soutenir la réouverture des écoles et permettre à davantage d'enfants d'être accueillis - ce qui est indispensable - autorisons-nous à utiliser d'autres espaces : les équipements sportifs qui n'ont pas rouvert, les parcs et jardins, etc. Pour la culture aussi, il y a des choses à inventer avant même la réouverture des équipements, notamment à travers la poursuite de la numérisation des œuvres et l'équipement informatique en tablette.

Deuxième remarque, nécessité fait loi et doit pallier les errements d'hier. Inciter les Parisiens et les Franciliens à se déplacer à vélo pour contribuer à désaturer l'espace public est un objectif partagé par le Gouvernement et la Région, et une priorité pour nous, qui n'avons eu de cesse de demander un meilleur partage de l'espace public. Mais il vous revient de remplir vos obligations. Car pour permettre aux Parisiens d'emprunter un vélo, encore faut-il que le système municipal fonctionne. Comment se satisfaire, en effet, des annonces de Smovengo affirmant qu'il va peut-être s'approcher du respect du contrat, deux ans et demi après son entrée en vigueur ? La Ville, via le syndicat, doit enfin imposer à l'opérateur de respecter ses engagements.

Nécessité fait loi et doit pallier les errements d'hier, et c'est aussi l'objet de notre vœu. En 2014, nous faisons adopter par cette Assemblée le dispositif des logements tremplins pour permettre aux internes d'accéder à un logement à loyer modéré en échange d'un engagement d'exercer en secteur 1. En 2019, nous demandions d'élargir ce dispositif à tous les professionnels de santé considérant que les personnels essentiels à notre santé devaient pouvoir, s'ils le souhaitent, habiter à proximité de leur lieu de travail. Alors que notre vœu de 2014 avait été adopté, il n'a jamais été mis en œuvre, et vous nous expliquiez l'an dernier qu'il n'avait pas lieu d'être. La crise a démontré, s'il en était besoin, combien ce n'est pas le cas. Le privé s'est même substitué pour répondre à la demande.

Dès lors, la Ville doit revenir sur ses prérogatives. Face à l'absence de mise en œuvre du dispositif de logements tremplins pour les professionnels de santé, face à la faible connaissance du dispositif proposé par l'A.P.-H.P. et la faible prise en compte du caractère de professionnel au service de la Ville, tout cela explique les difficultés des professionnels à se loger. C'est l'objet du vœu que nous redéposons aujourd'hui, et nous souhaitons ainsi y remédier.

Troisième remarque, il convient de ne pas obérer la suite. La crise sanitaire ne peut pas se doubler d'une crise sociale. Ces neuf dernières semaines ont vu se creuser dramatiquement les inégalités. L'action de la Ville en la matière reste limitée. Or, des leviers sont disponibles, notamment à l'égard des locataires du parc social ou pour lutter contre la fracture numérique en équipant les familles les plus précaires.

L'urgence est de renforcer l'adaptation de la Ville aux crises. Cette crise a révélé des sujets structurels d'inadaptation de Paris à certains enjeux. Je pense ainsi à l'accès à l'eau, nécessaire en période de pandémie comme de canicule. Equiper l'espace public en gel hydroalcoolique est bien évidemment nécessaire, mais n'est pas suffisant, et il convient d'urgence d'avancer sur de nouveaux modes d'accès à l'eau dans l'espace public.

La gestion de crise doit également intégrer les enjeux environnementaux. Les dispositifs de relance ne peuvent s'exonérer d'objectifs en matière de développement durable. Comme cela se fait au niveau national, les aides doivent être assorties d'objectifs en matière environnementale. Il vous revient également, dès aujourd'hui, de concilier des objectifs parfois contradictoires entre sécurité sanitaire et développement durable. Il faut agir dès aujourd'hui sur la question du tri et apporter des réponses face à l'explosion des emballages et du plastique, et des équipements de protection à usage unique. C'est aussi cela l'urgence.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Maud GATEL.

Je donne maintenant la parole à Déborah PAWLIK.

Mme Déborah PAWLIK. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, c'est avec beaucoup de gravité que je retrouve les bancs de notre Assemblée ce matin, puisque voilà près de trois mois que le monde, notre pays et notre ville sont aux prises avec l'épidémie la plus grave de l'ère moderne. Ce virus aura tour à tour mis en pause notre vie démocratique, notre vie sociale, notre vie économique, et brisé des vies tout court. Il aura mis en première ligne des soldats d'un genre nouveau : les personnels soignants, nos pompiers et policiers, les salariés employés des services essentiels, ou encore les agents de nos services publics. Bref, tous ceux qui, malgré le risque, ont continué leur activité et ainsi permis cette première victoire, ce déconfinement. Nous leur disons évidemment, avant tout, merci.

Sujet global, ce fichu virus aura aussi bousculé toutes nos approches de la gestion publique, des enjeux de santé aux problématiques budgétaires, en passant par l'éducation de nos enfants. Il est donc urgent de se réinventer

et de mettre sur la table des propositions fortes pour la réussite du déconfinement à Paris. Mais avant de commencer, je souhaiterais faire une petite mise au point personnelle puisque l'occasion m'en est donnée.

Selon certains, les élus de mon mouvement auraient été trop silencieux à leur goût pendant le confinement. Nous sommes heureux de vous avoir manqué, mais surtout, ce n'est pas que nous ne nous sommes pas exprimés, c'est que nous n'avons pas critiqué. Nous avons mis sur la table des propositions et nous étions, comme vous tous, à la tâche auprès des Parisiennes et des Parisiens, mais sans mise en scène. Il n'était pas question pour nous de créer de polémique stérile à un moment où l'unité était indispensable, pour ne pas dire vitale. Cette parenthèse dans une campagne électorale ou dans notre expression d'élus, nous l'assumons, et même, nous la revendiquons. Mais, que les impatients se rassurent, nous sommes là et bien là, constructifs mais vigilants. Car ne pas vous attaquer brutalement ne veut pas dire, Madame la Maire, accorder un blanc-seing à votre action, bien évidemment, loin de là. Et j'y viens.

Parce que, disons-le, si gérer une crise de cette ampleur dans une ville comme Paris est évidemment une lourde responsabilité, la sortie de crise ne se fait pas sans couac. La gestion du retour à l'école en est l'exemple le plus flagrant. Ainsi, après avoir indiqué vouloir réserver l'accès aux écoles aux seuls élèves en difficulté, Mme la Maire n'a plus voulu du tout les accueillir, portant, en ce sens, une lettre au Président de la République. Finalement, ce sera donc un accueil très restreint après trois jours de prérentrée. Trois jours qui n'ont pas été de trop, d'ailleurs, pour les directeurs d'école et personnels enseignants qui ont fait un travail, il faut le dire, remarquable pour organiser l'espace et permettre aux enfants de reprendre l'école en toute sécurité. Mais, en la matière, la Ville aurait pu être d'un plus grand soutien encore pour les directeurs d'école, dans cette mission à la fois fastidieuse et stressante. Elle aurait pu aussi mieux accompagner les parents qui, bien souvent, n'ont pas su jusqu'au dernier moment si leur enfant serait ou non accueilli. Pas très pratique, évidemment, pour s'organiser, et ce, encore plus quand on doit travailler.

Et comment ne pas parler des masques ? Pas un jour sans un nouvel épisode de la saga sur leur distribution aux Parisiens. Cas particulièrement symbolique : celui des masques destinés évidemment aux personnes âgées. Une belle contre-performance, il faut le dire, puisque non seulement ils étaient trop fins, trop fragiles, mais, en plus, il fallait un brevet de monteur de meubles Ikea pour pouvoir les porter. Finalement, l'affaire est close : ces produits ont été "refourgués" aux commerçants. Des commerçants qui n'avaient pas été considérés comme prioritaires, alors même qu'ils sont en contact avec le public plus de 10 heures par jour.

Bref, rien n'aura été épargné aux Parisiens dans cet immense cafouillage, et vous auriez pu vous appliquer à vous-même les leçons que vous avez tenté de donner au Gouvernement en la matière.

J'exprimerai également un dernier regret sur ce sujet. Nous avons tous vu dans la rue des personnes qui tombent le masque le temps d'une pause cigarette, puis le remettent, ou encore qui l'utilisent mal. La Ville, par les moyens de communication importants dont elle dispose, pourrait mener aussi une campagne de pédagogie efficace avec, par exemple, la diffusion de vidéos. C'est en tout cas une proposition que nous formulons aujourd'hui.

Quelques-unes de vos décisions, Madame la Maire, interrogent ensuite. Vous avez ainsi choisi de restreindre le retour de la voiture individuelle à Paris pour limiter la pollution, facteur de contagion. Cela se tient, et n'ayant jamais été pour ma part une "fan" absolue du tout voiture, je pourrais presque soutenir cette volonté de désengorgement. Mais de quelle manière vous y êtes-vous prise ? Sans information ni concertation, et avec un dispositif qui interpelle. Car pourquoi, alors, interdire les deux-roues électriques rue de Rivoli et pourquoi ne pas avoir profité du confinement pour renforcer les capacités de Vélib' désespérément bloquées à 10.000 vélos ? Tant pis, donc, pour les usagers qui, faute d'alternative efficace, continuent à galérer.

Et puis, certaines de vos demandes dérangeant, Madame la Maire, au premier rang desquelles votre obsession concernant la réouverture des parcs et jardins. Oui, les Parisiens ont besoin de prendre l'air après deux mois de confinement, mais notre ville demeure au cœur de l'épidémie et nous savons tous que l'équilibre y est fragile. On ne peut donc pas retrouver dès maintenant des scènes de la vie d'avant, des apéros détente au canal Saint-Martin ou sur les quais de Seine, des attroupements sur le parvis du Sacré-Cœur. Ouvrir les espaces verts de la capitale, c'est prendre un risque immense : celui de ne pas pouvoir empêcher les regroupements de plus de 10 personnes, et donc, favoriser la propagation du virus. A titre personnel, je considère que ce serait donc, en un mot, une folie. Face à un ennemi invisible, Paris ne peut pas ici être rebelle.

Alors, bien sûr, tout n'est pas à critiquer dans le protocole parisien de sortie de crise. Et parce que j'ai indiqué tout à l'heure que le temps n'était justement pas celui des polémiques inutiles, il faut aussi mettre en avant ce qui a bien fonctionné. Je tiens, par exemple, à saluer la réactivité dont vous avez fait preuve avec JCDecaux pour la mise en place de gel hydroalcoolique sur le mobilier urbain, Monsieur SIMONDON. Le plan de relance que vous nous présentez aujourd'hui, Madame la Maire, va aussi dans le bon sens.

Nous savons que la crise va être violente pour nos commerçants, artisans et entreprises qui se relevaient à peine de l'impact des "Gilets jaunes" et des grèves des transports publics. Elle est, d'ailleurs, déjà violente à Paris. Ce plan était donc attendu par les professionnels à l'arrêt forcé depuis deux mois. Mais nous savons aussi que cette crise va durer, au moins jusqu'à la moitié de l'exercice 2021. Nous souhaiterions donc que les dispositifs de soutien puissent, eux aussi, s'inscrire dans le temps long. De toute évidence, ce plan ne pourra être que le début d'une

mobilisation en faveur des acteurs économiques de notre territoire. Par exemple, il conviendra d'engager rapidement un programme de relance de l'attractivité en lien avec la Région et la Métropole.

Enfin, Madame la Maire, vous avez pour habitude de dire que Paris se relève toujours : des attentats, des crues, des périodes de casse extrême. Aujourd'hui, notre ville se relèvera de cette épidémie. Mais Paris n'est pas infailible. Il est aussi urgent de réinventer la méthode. Alors, plutôt que de vous inscrire dans un rapport de force fréquent avec l'Etat, la Région et toutes celles et ceux qui ont aussi un rôle à jouer dans la sortie de cette crise, optez pour une avancée commune et concertée. C'est, là, le prix du redémarrage de la vie et de l'activité dans notre capitale.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Déborah PAWLIK.

J'ai été un peu surpris du fait que vous ayez pris le parti des directrices et directeurs d'école et des enseignants, ce qui est juste, mais que vous ayez presque fait croire que les personnels de la Ville n'auraient pas été à la hauteur. 92 % des écoles ont été rouvertes et, sur les 51 écoles qui n'ont pas été rouvertes, 45 ne l'ont pas été faute d'enseignants et seulement 6 faute de personnel de la Ville. Voilà. J'apportais ces précisions.

Sur les aménagements des écoles, quand j'ai visité des écoles, c'étaient des animateurs de la Ville qui faisaient les marquages au sol.

Je donne maintenant la parole à... C'est Nathalie MAQUOI qui devait intervenir, mais je ne la vois pas. Ah, seulement dans le deuxième débat.

Je donne la parole à Fadila MÉHAL sans tarder.

Mme Fadila MÉHAL. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, la crise sanitaire Covid-19 bouleverse la France et a frappé Paris de plein fouet, entraînant un nombre important de victimes. Le monde de la culture et les artistes ont payé durement et ont été extrêmement touchés par cette crise qui ne les a pas épargnés. Beaucoup ont payé un lourd tribut jusqu'à la mort.

Au nom de notre groupe, je souhaite rendre un hommage particulier aux artistes, aux créateurs qui nous ont quittés. Je pense évidemment à Manu Dibango, au chanteur Christophe, à la réalisatrice Hélène Châtelain, au peintre Henri Richelet ou encore au metteur en scène Jean-Laurent Cochet.

Heureusement, le monde culturel, durement touché par la fermeture des cinémas, des musées, des galeries, des librairies, des bibliothèques, des théâtres et par l'annulation des concerts et des festivals, n'a pas été oublié dans le plan de relance du Gouvernement. Beaucoup se sont posé des questions fort légitimes : quelles aides et mesures pour faire face à cette crise ? Comment compenser les pertes de revenus et les recettes ? Sera-t-il possible de continuer à faire battre le cœur des Français ?

Avec le Gouvernement et la Ville de Paris, de nombreuses propositions ont été formulées. C'est vrai que des fonds de soutien ont été mis en place par le Ministère de la Culture et ils ont été abondés par la Ville de Paris. D'ailleurs, Christophe GIRARD a présenté son plan culturel pour Paris, auquel mon groupe souscrit totalement.

Certaines aides et fonds de soutien ont été mis en place déjà pendant le confinement, comme ceux de l'Adami, un organisme de gestion collective des droits des artistes et interprètes, ou encore ceux du groupe de protection sociale Audiens, mais cela ne suffit pas. C'est pourquoi, début mai, le Président de la République et le Ministère de la Culture ont annoncé une série de mesures destinées à protéger l'écosystème culturel extrêmement fragilisé, secteur par secteur.

Ainsi, depuis une semaine, les librairies, disquaires, bibliothèques, médiathèques et galeries d'arts ont pu rouvrir, de même que certains petits musées et monuments historiques. Les artistes ont également pu réinvestir les lieux de création, notamment pour les répétitions et les théâtres. Les droits des artistes et techniciens intermittents du spectacle ont été sanctuarisés pendant trois mois et ils seront prolongés d'une année jusqu'à la fin août 2021. Cette année blanche a été accueillie très positivement, comme une avancée majeure, ce qu'a d'ailleurs confirmé Jack LANG, l'ancien Ministre de la Culture de François Mitterrand.

Financièrement, je tiens à signaler que le cinéma ou encore la musique n'ont pas été oubliés. En effet, un fonds de garantie pour les tournages de productions cinématographiques et audiovisuelles, à hauteur de 50 millions d'euros, sera lancé, afin d'indemniser les producteurs en cas de risques Covid-19 qui ne seront pas pris en charge par les contrats d'assurance. Une dotation de 50 millions d'euros a été attribuée au Centre national de la musique pour soutenir l'ensemble de la filière musicale.

Par ailleurs, un plan global de commandes publiques sera lancé dans tous les domaines de la culture. Il nous faut, en effet, et nous l'appelons de nos vœux, un New Deal culturel pour la France et pour Paris. D'autres mesures viendront, je pense, notamment celles concernant le patrimoine qu'il ne faudra pas oublier.

Je tiens à le dire, l'aide financière de la Ville de Paris est précieuse et importante, comme l'atteste son plan de soutien aux acteurs culturels de 15 millions d'euros que nous soutenons et que nous voterons. La Ville répond avec

l'Etat aux préoccupations du monde culturel et fin mars dernier, il y a deux mois, nous demandions qu'un fonds de soutien soit créé dans le courrier que nous vous avons adressé, Madame la Maire, à cette époque.

Je voudrais dire aussi que nous souhaitons ce qui a été expliqué en Commission culture. Il a été annoncé qu'un festival aurait une dimension métropolitaine puisqu'il s'agit de quelque chose qui part d'une revendication ancienne. C'est vrai que les villes de Vincennes et Versailles ont été citées, mais nous souhaitons que davantage de villes du Grand Paris participent à ce projet et surtout la ville de Saint-Denis. Nous souhaitons aussi pour ce festival que la Ville s'appuie sur les acteurs privés et pas simplement les institutions. Je pense aux libraires, aux disquaires, aux galeries, mais aussi aux associations de quartier dont le travail est assez remarquable.

(Mme la Maire de Paris reprend place au fauteuil de la présidence).

Je voudrais évoquer un autre point, qui l'a été aussi par M. AZIÈRE : la question mémorielle. Beaucoup de nos aînés nous ont quittés. Catherine VIEU-CHARIER a rappelé, lors de la Commission Culture, combien la mémoire combattante a été touchée. C'était une véritable hécatombe : grands combattants, résistants, déportés, ils s'en sont allés sans qu'un hommage digne de leurs combats ou de leurs souffrances leur soit rendu. Je sais que la Mairie travaille, réfléchit à cet hommage collectif et il est important que cette transmission puisse avoir lieu.

Enfin, Madame la Maire, la période qui s'annonce sera périlleuse à bien des égards. Devant l'épreuve, disait le sage, ne cherche pas l'ennemi, cherche l'enseignement. Puisse l'épreuve du Covid-19 nous inviter à construire un monde plus solidaire, un monde plus juste, un monde plus durable, enfin un monde plus humain, où l'esprit de concorde l'emporte sur la division et la désunion.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame MÉHAL.

La parole est à M. Buon Huong TAN, pour le groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants, par visioconférence.

M. Buon Huong TAN. - Merci, Madame la Maire.

Madame la Maire, Monsieur le Préfet, mes chers collègues, avant toute chose, je tiens à rendre hommage aux 28.000 victimes de cette pandémie et à leurs proches. Je souhaite aussi saluer tous ceux qui, depuis plus de deux mois, sont mobilisés pour y faire face : le personnel soignant évidemment, et aussi tous ceux qui ne se sont jamais arrêtés de travailler pour faire tourner la France. Merci à eux.

Si je salue la volonté de la Ville de soutenir le tissu économique local, je regrette que vous n'ayez pas daigné répondre, Madame la Maire, à ma proposition d'abandon momentané des loyers pour les commerces de quartier. J'ai pu constater depuis, en revanche, qu'elle a été retenue et je m'en réjouis.

Je regrette aussi que l'aide au tourisme soit limitée à 5 petits millions. Au vu de l'ampleur des dégâts occasionnés par cette crise et de l'importance de ce secteur pour notre économie francilienne, je pense qu'un vrai soutien est indispensable et qu'il faudra ultérieurement réévaluer fortement ce plan. Les 5 millions prévus ne peuvent être qu'un premier pas et un travail coordonné avec le C.R.T. sera nécessaire.

En effet, il ne faut pas oublier que les frontières européennes seront fermées cet été, ce qui va engendrer un besoin d'adaptation, dès maintenant, du dispositif d'accueil des touristes. En coordination avec l'O.T.C.P., le C.R.T., les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs du tourisme, il faudra élaborer de nouvelles stratégies en fonction du public visé, probablement plus de touristes français et, espérons-le, des touristes européens, ayant des habitudes de voyage et de consommation différentes des touristes que nous accueillons traditionnellement.

Mais nous le savons, les grandes aires urbaines ne seront sans doute pas le premier choix de destination. Il faudra donc mettre en place de nouveaux outils pour mieux organiser et faire respecter les règles sanitaires, et ainsi convaincre de la possibilité de s'offrir des vacances dans notre belle Capitale en toute sécurité.

Passé l'été, malgré la réouverture de nos frontières, nous ne retrouverons pas la situation d'avant crise. Les touristes étrangers ont modifié leurs habitudes. Nous devons en tenir compte et l'anticiper en élaborant une stratégie pour rassurer, entre autres, les touristes outre-Atlantique et asiatiques.

Profitons-en pour inventer une nouvelle forme de tourisme. La crise est en train de rebattre les cartes et les pays les plus réactifs et créatifs, ceux qui feront les choix les plus judicieux, tireront profit de cette nouvelle façon de voyager sur le moyen et long terme. Paris doit en profiter pour renforcer sa position, tout en proposant un tourisme plus durable.

Il faut aussi en profiter pour repenser la répartition des flux, l'orientation que la Ville veut donner aux sites touristiques et notamment les lieux culturels. Je pense spécialement aux musées de la Ville qui doivent saisir l'occasion pour doper leur fréquentation.

C'est aussi l'occasion d'entreprendre les chantiers nécessaires pour améliorer l'accueil des foules dans les lieux publics, les files d'attente interminables, la sécurité, ou encore la numérisation et l'harmonisation des billetteries.

Par ailleurs, je souhaite ici soumettre l'idée de la création d'un outil numérique unifié pour gérer l'accès aux musées, restaurants, cafés, jardins, services publics, bref l'ensemble des lieux dont l'accès doit être organisé. Cet outil, accessible en ligne et sur smartphone, pourrait aider à la gestion des capacités d'accueil en fonction des règles de distanciation physique et de la configuration des lieux. Il pourrait permettre des réservations par créneaux horaires et rappeler les informations utiles, telles que les gestes barrières, les points de distribution de gel, la liste des établissements ouverts, les horaires ou encore les services disponibles.

Il faut tirer profit des enseignements de cette pandémie et inscrire de nouvelles habitudes dans notre quotidien. Je pense en particulier au port du masque en période de grippe qui, chaque année, fait des ravages chez nos aînés. Nous devons protéger nos aînés en instituant le port du masque durant les périodes de grippe.

Cette crise unique dans notre histoire de par son ampleur, avec son lot d'imprévus et d'inconnues, nous impose à tous l'humilité. Elle nous invite à joindre nos efforts pour la combattre.

Madame la Maire, mes chers collègues, c'est un défi majeur qui nous attend et je crois que Paris sera capable, une fois de plus, de le relever. Paris restera fidèle à sa devise : "Fluctuat nec mergitur".

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, cher Buon TAN, pour cette intervention.

Je donne à présent la parole à Alexandra CORDEBARD, Mme la maire du 10e arrondissement, pour le groupe Socialistes et Apparentés.

Mme Alexandra CORDEBARD, maire du 10e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, je veux aborder un sujet qui participe et participera, je crois, de la reprise et qui est en tout cas une condition pour que Paris se redresse : il s'agit de la sécurité et de la lutte contre la délinquance. Je suis certaine d'ailleurs que ce témoignage trouvera une résonance particulière pour d'autres de mes collègues, élus comme moi dans le Nord-Est parisien ou d'autres quartiers.

En effet, j'ai eu l'occasion de le dire et de l'écrire à M. le Préfet de police, la période que nous vivons a une nouvelle fois mis en lumière les problématiques de sécurité urbaine rencontrées dans nos arrondissements mixtes et populaires. Le départ pour la province d'un certain nombre de nos concitoyens, avant la mise en place des mesures de restriction de circulation, et la fermeture de très nombreux commerces et entreprises installés dans le 10e arrondissement ont considérablement modifié, en quelques heures, la physionomie de l'espace public dans certains quartiers.

Et comme la nature a souvent horreur du vide, aux quartiers parfois complexes mais animés, mixtes, en équilibre, place a été laissée à divers groupes s'appropriant l'espace public et se livrant quotidiennement à des trafics, des vols, des agressions verbales et sexistes devant les habitants médusés, restés à leur fenêtre ou cherchant simplement à faire leurs courses.

Cette situation, difficilement supportable et assez incompréhensible, laisse cependant apparaître un besoin. Ce besoin, que je porte avec force et depuis longtemps, est la présence de la police nationale dans ces quartiers. Elle y est présente, naturellement. D'ailleurs, je ne parle pas seulement des moyens de services spécialisés qui, je le sais, ont continué à œuvrer pendant toute la durée du confinement pour remonter les filières, démanteler les trafics, notamment de drogue, et je les en remercie. Mais ce sont aussi et surtout des moyens dédiés à maintenir l'ordre public dont je veux témoigner du besoin.

Chacun a pu le constater, les services de police dans le 10e arrondissement - c'est vraiment ma conviction profonde -, malgré leur professionnalisme sans faille, l'engagement de la commissaire centrale, de son adjointe, des hommes et des femmes du commissariat qui effectuent un travail remarquable, ne disposent pas des forces suffisantes pour faire face aux problématiques rencontrées, dans le bas du faubourg Saint-Denis, par exemple, rue du Château-d'Eau, dans le secteur de la Chapelle, à Barbès, à Stalingrad, dans le quartier de la Grange-aux-Belles ou encore à Belleville.

Privés de leurs bars et de leurs restaurants, les habitants de ces quartiers - beaucoup me le disent aujourd'hui - ont peur de sortir faire leur course. Les jeunes femmes évitent de sortir à la nuit tombée. Certains commerçants nous font part de leur souhait de fermer définitivement boutique, faisant peser un danger supplémentaire sur l'attractivité et la vitalité économique et touristique de notre ville, et de notre arrondissement pourtant porte d'entrée à Paris de nombreux Franciliens et Franciliennes par la gare du Nord ou la gare de l'Est, et j'espère bientôt, de nouveau, pour de nombreux touristes.

Avec la période qui s'ouvre et le retour progressif au travail des habitants, la réouverture de certains commerces pose de nouveaux défis liés au respect de l'état d'urgence sanitaire. Je tiens d'ailleurs à saluer, Madame la Représentante du Préfet, M. le Préfet par votre intermédiaire, les fermetures administratives qui ont été engagées dans le quartier pour certains salons de coiffure ou certains commerces qui ne respectaient pas les règles sanitaires en vigueur.

Je vous remercie pour les moyens engagés, mais force est de constater qu'il reste beaucoup à faire. J'ai vu réapparaître les sauvettes, par exemple, ce week-end. Je souhaite que ce type d'opération puisse se multiplier dans les jours et semaines à venir, car elles permettent aussi, au-delà de leur nécessité pour éviter la constitution de nouveaux clusters de contamination, de diminuer la présence de personnes en très grand nombre dans un espace public très contraint. Espace que nous nous employons vivement à agrandir par les aménagements et que nous espérons pouvoir agrandir encore par la réouverture des parcs et jardins. Donc une attention aux commerces du quartier de la Chapelle, comme pendant de la période de confinement, devra également se poursuivre et être amplifiée pour les rues Chaudron, Louis-Blanc, Château-Landon.

Je souhaite enfin vous redire la nécessité de rouvrir, je le disais à l'instant, les parcs et jardins dans notre arrondissement si dense. Si les arrêtés d'interdiction de consommation de l'alcool le long du canal Saint-Martin ont un effet certain mais au prix d'une importante mobilisation de forces mobiles, ce que je regrette un peu, c'est d'espaces et de sécurité dont les habitants du 10e arrondissement ont besoin, les promeneurs du 10e ont besoin pour aborder sereinement les semaines et mois à venir.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Madame la Maire, chère Alexandra CORDEBARD.

M. Jean-Pierre LECOQ, maire du 6e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

M. Jean-Pierre LECOQ, maire du 6e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, nous l'avons fait collectivement et individuellement lors de notre dernière séance, le 28 avril. Nous avons témoigné notre reconnaissance et notre admiration, à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pendant cette crise inédite que notre pays et particulièrement la Région Ile-de-France ont traversée. Je le fais aujourd'hui à nouveau au nom du groupe LRI, mais aussi, je crois pouvoir le faire, au nom de tous nos collègues.

Oui, les personnels soignants dans toute leur diversité, quelles que soient leurs fonctions et leurs positions, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour venir en aide à ceux de nos concitoyens qui ont été frappés par cette crise épidémiologique sans précédent.

Qu'ils soient membres de la grande famille de l'A.P.-H.P. qui nous est chère, en raison des liens organiques qui l'unisse à la Mairie de Paris - vous en présidez le Conseil de surveillance, Madame la Maire -, qu'ils soient médecins, infirmiers, paramédicaux, auxiliaires de vie, appartenant aux secteurs privé, public et parapublic, ils se sont tous levés. Levés pour combattre, souvent avec le minimum de protection, nous le savons. Ce virus, qui s'est répandu à travers le monde, a atteint la France, sans doute, nous le savons maintenant, dès le mois de décembre.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Maire, nous soutenons sans réserve votre souhait de les nommer Citoyens d'honneur de la Ville de Paris, et de réfléchir collectivement à un hommage rassemblant victimes et soignants, afin que Paris fasse mémoire de cet épisode tragique.

Permettez-moi d'ailleurs à cet instant de vous demander de ne pas oublier d'inclure les pharmaciens dans cet hommage. Comme les autres catégories de soignants, ils méritent notre reconnaissance. Regardés avec condescendance par certains, ils ont été en première ligne de ce combat par leur présence et leurs conseils dispensés à certains de nos concitoyens souvent désemparés. En plus, ils distribuent des masques maintenant - ce n'était pas dans le texte mais je le rajoute.

Mais, mes chers collègues, au-delà de ces actes individuels et collectifs, il va falloir nous interroger sur les suites de cette catastrophe sanitaire. Quelles en ont été les prémices ? Quelles ont été les premières réactions et mesures prises ? Comment les différents acteurs de notre système de santé se sont mobilisés ? Quelles coopérations se sont nouées et quels protocoles ont été mis en œuvre ? La coopération entre le secteur public hospitalier et le réseau des cliniques privées a-t-elle fonctionné autant que de besoin ? Quel a été le rôle de la médecine de ville dans cette crise sanitaire et quels moyens lui ont été alloués ?

Je m'arrête là. Les questions sont nombreuses et il y en aurait d'autres, mais le moment de le faire n'est pas encore venu car même si l'épidémie s'éteint, le combat n'est pas encore terminé. Le temps de l'analyse viendra. Elle sera indispensable, car le système de santé parisien a été profondément traumatisé. De très nombreux médecins libéraux comme des professions paramédicales - dentistes, kinésithérapeutes - ont été fragilisés. Ne recevant plus ou peu de patients, certains risquent même de voir leur existence remise en cause, ce qui influera directement sur le réseau de soins parisiens.

Madame la Maire, mes chers collègues, je vous propose donc, au-delà des débats que nous avons ensemble dans cette Assemblée et en 4e Commission animée par notre collègue Anne SOUYRIS, de constituer dès que nous le pourrons, dès que cela sera possible, une M.I.E. sur le fonctionnement de l'A.P.-H.P. au cours de la dernière décennie, sur son fonctionnement et son articulation au sein du système de santé parisien.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Je donne la parole à Mme BERTHOUT, maire du 5e arrondissement, pour le groupe "100% Paris".

Mme Florence BERTHOUT, maire du 5^e arrondissement. - Madame la Maire, Madame la Représentante du Préfet de police, mes chers collègues, permettez-moi d'axer mon propos sur les aspects économiques de cette crise, ayant eu l'occasion lors du dernier Conseil de Paris d'intervenir plus largement sur les aspects sociaux, sanitaires et éducatifs.

Si je voulais intervenir sur les aspects économiques de cette crise, c'est que dans la Capitale, comme partout en France, la croissance et la reprise de l'activité économique sont le seul rempart efficace contre les faillites et l'envolée du chômage. Je pense qu'il faut que nous nous attelions tous à la tâche, avec un esprit de responsabilité et aussi de complémentarité par rapport à ce que les uns et les autres font.

De premières estimations de l'INSEE montrent que la Capitale subit une perte d'activité entre 37 % et 38 %, au-dessus de la moyenne nationale, avec trois secteurs d'activité particulièrement impactés, puisqu'ils représentent près de la moitié des emplois : le commerce, la culture et le tourisme.

Des mesures sans précédent ont été prises par le Gouvernement, auxquelles s'est ajoutée très vite une très forte implication de la Région Ile-de-France, de la Métropole du Grand Paris et aussi de la Ville qui a annoncé des mesures.

La première de nos priorités est donc d'accompagner ces entreprises vers les bons dispositifs et surtout d'assurer que leurs démarches aboutissent. L'urgence, de mon point de vue, est donc la création d'un guichet unique, que nous défendons avec le groupe "100% Paris", en partenariat avec la Région Ile-de-France, incluant notamment la centrale d'achats mise en place par la Présidente de Région qui aide les commerçants à reprendre leur activité.

Vous avez également annoncé, Madame la Maire, - j'y faisais allusion tout à l'heure - un plan de soutien à l'économie de 200 millions d'euros. C'est un chiffre important, mais j'ai quelques interrogations sur la réalité des dispositifs. Je voudrais prendre l'exemple du gel des loyers commerciaux dans les pieds d'immeubles sociaux. Vous évoquez une aide de 75 millions d'euros, mais qui sera in fine à la charge des bailleurs sociaux et de la SEMAEST, dont il est permis de s'interroger sur leurs moyens, après les ponctions de trésorerie de ces dernières années et alors que la SEMAEST n'a déjà pas de crédits pour remplir ses missions. J'ajoute qu'aucun geste, chers collègues, n'est prévu pour les concessions commerciales de la Ville, dont beaucoup sont en très grande difficulté et qui représentent des centaines d'emplois.

Les 62.500 commerces parisiens souffrent, nous le savons tous. Si nous voulons les préserver, il va falloir aller beaucoup plus loin que l'annulation de taxes et de redevances sur quelques mois, même si c'est important. Tous nous demandent que l'année 2020 soit une année blanche et je pense qu'il faut qu'on aille vers cette année blanche.

Nous proposons de permettre également aux commerçants volontaires d'ouvrir le dimanche en demandant au Gouvernement le classement de Paris en zone touristique unique. De grâce, chers collègues, sortons des postures. C'est plus de chiffre d'affaires pour les établissements volontaires, une meilleure rémunération pour des salariés qui ont subi des pertes de salaire et cela permet d'étaler la fréquentation du week-end sur deux jours au lieu d'un seul. Dans l'attente de ce classement, je pense que les "Dimanches de la Maire" prévus pendant le confinement pourraient être reprogrammés dans les prochaines semaines.

Ensuite, pour accompagner la réouverture des bars, cafés et restaurants, beaucoup d'entre nous avaient proposé de transformer des places de stationnement en emplacements de terrasses supplémentaires. Vous avez retenu l'idée. Les maires sont prêts à y travailler très rapidement, encore faut-il que nous ayons urgemment un cadre d'action pragmatique et opérationnel.

Quinze pour cent des emplois parisiens dépendent du tourisme. Après les attentats de 2015, les manifestations de "Gilets jaunes", les grèves, le secteur du tourisme est particulièrement fragilisé. Il y aura sans doute moins 60 % de touristes étrangers. Je crois là encore qu'il faut travailler de concert avec le Comité régional du tourisme pour remettre la destination parisienne sous les projecteurs et avoir en tête les enjeux du tourisme intrafrancilien.

Puis dernier sujet qui m'est cher, la moitié des emplois culturels en Ile-de-France sont à Paris. Des mesures puissantes ont été mises en œuvre, notamment par le Ministre et le fonds d'aide très attendu au spectacle vivant en association avec la Ville de Paris. Je souhaite, comme les professionnels de la culture, que le dispositif soit renforcé, en particulier en exonérant de contribution économique territoriale les établissements culturels parisiens.

Je crois enfin que plus que jamais la SEMAEST doit être renforcée pour éviter la disparition du commerce culturel indépendant qui est concurrencé par les grandes enseignes et le commerce en ligne. Tout à l'heure, on a fait allusion à la disparition de la librairie Boulinier, c'est évidemment toujours très triste ; elle n'est pas d'ailleurs dans le 5^e arrondissement. Nous proposons la création d'un "chèque livre" de 20 euros à destination des élèves parisiens, valable uniquement dans les librairies de quartier ou chez les bouquinistes, eux aussi durement touchés. C'est très attendu.

J'espère, avec mes collègues, que ces propositions concrètes seront examinées avec la hauteur de vue que la situation exige, au cœur d'un commun combat, pour reprendre la formule utilisée par mon collègue Eric AZIÈRE.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Maire.

La parole est à Danièle PREMEL, pour le groupe Communiste et Front de Gauche, par vidéo.

Mme Danièle PREMEL. - Merci, Madame la Maire.

Au 11 mai, un million d'entreprises avaient déposé des demandes d'activité partielle pour plus de 12 millions de salariés, soit 300.000 salariés de plus en une semaine. Trois cent mille, c'était en 2009, année noire du chômage, le pic mensuel jamais dépassé des salariés au chômage partiel. Ces chiffres sont sans appel et, devant eux, la Ville de Paris est dans l'obligation d'imaginer, d'impulser et de mettre en œuvre des propositions nouvelles pour endiguer ce phénomène et porter une aide et un soutien aux Parisiennes et Parisiens qui vont être durement touchés dans les semaines et mois à venir.

La Ville mène déjà une politique de l'emploi ambitieuse, en développant un partenariat avec les entreprises, notamment dans le domaine du numérique et du "Fabriqué à Paris", en aidant à relocaliser les productions à Paris, mais également avec les acteurs associatifs et institutionnels qui encouragent l'insertion par l'emploi et accompagnent les publics qui en sont éloignés.

La situation provoquée par la Covid-19 nous demande de faire encore plus. Une aide ponctuelle pour les plus fragiles ne sera pas suffisante. Il faut apporter des solutions pérennes à travers un accompagnement, une véritable formation et en facilitant l'accès à des lieux dédiés à la recherche d'emploi, en renforçant les points d'accueil.

Cette crise sanitaire nous appelle à la vigilance pour un autre public que celui pris en charge habituellement et très nombreux à Paris. Je parlerai des personnes qui sont intermittents du spectacle, intérimaires, en contrats très courts, vacataires, autoentrepreneurs ou saisonniers, et même le travail informel. Nous devons être en mesure de les mettre en relation avec un emploi et la relance économique ne doit pas être faite au détriment des salariés. Il ne s'agit pas de travailler plus, mais de créer plus d'emplois.

Mais restons vigilants sur les conditions de travail qui leur seront imposées et sur la pérennité des emplois proposés. Gardons la boussole de nos valeurs qui fondent notre commun et notre République. Toute personne a droit au travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Cette crise appelle à plus de solidarité et de protection, et pas à une dérégularisation sauvage du travail, comme le préconise l'Institut Montaigne.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, chère Danièle PREMEL, pour votre intervention.

La parole est à Jérôme COUMET, M. le maire du 13e arrondissement, qui est venu sans ses nounours, et qui est au groupe Socialiste et Apparentés.

M. Jérôme COUMET, maire du 13e arrondissement. - Madame la Maire, je les représente très bien, les nounours aujourd'hui.

Je débiterai moi aussi mon propos en témoignant de notre immense gratitude et en remerciant toutes celles et ceux qui agissent au quotidien pour permettre de sortir de cette pandémie. Je veux y inclure les fonctionnaires de la Ville de Paris qui sont à leur poste ou sur le terrain.

Paris, comme l'ensemble de l'Ile-de-France, est toujours classé rouge par les autorités. Ce classement et cette couleur signifient que, bien que le nombre de cas diagnostiqués de la Covid-19, puisqu'il faut dire la Covid-19, soit en baisse et c'est une bonne nouvelle, le virus circule encore activement et il faut que nous restions vigilants.

Cela étant dit, merci aussi, Madame la Maire, de nous réunir aujourd'hui et de déconfiner, en plus des magasins, le débat démocratique, afin de nous mettre en ordre de bataille pour poursuivre notre réponse à cette crise sans précédent, afin de pouvoir en débattre, de confronter nos points de vue et nos analyses sur la situation. C'est sain de travailler ainsi et il est d'ailleurs intéressant de constater qu'il y a des positions très différentes, de l'appel à faire unité et des postures d'opposition, disons, un peu systématiques.

Et quand il s'agit de vouer aux gémonies les "nounours des Gobelins", cela montre évidemment singulièrement de l'esprit poétique, chacun ses combats. Oui, dans cette période, nous avons besoin de poésie, de garder notre humour. Nous avons besoin aussi de soleil, Madame CARRÈRE-GÉE, et nous avons besoin des jardins pour y respirer.

Notre réponse, j'y reviens, c'est précisément l'objet de mon intervention et je devrais même dire nos réponses puisque la Ville de Paris a sous votre direction, Madame la Maire, déployé de nombreux dispositifs agiles. Chaque arrondissement a aussi imaginé des actions et des dispositifs au plus près du terrain, tant pour parer au plus urgent que pour affronter les défis posés par le déconfinement commencé il y a une semaine. Je pense qu'il est vain de vouloir opposer les efforts des uns aux efforts des autres. Cela n'a pas grand sens, nous sommes évidemment complémentaires et c'est très bien comme cela.

J'en viens, Madame DATI, je vous salue au passage, effectivement des Parisiens se sont réveillés avec des pistes cyclables en bas de chez eux. Vous n'y avez pas fait référence ce matin. Paris poursuit sa transformation et je

m'en félicite. Peu onéreux, non polluant, respectueux de la distanciation, le vélo est de toute évidence le moyen de transport du déconfinement dans une ville aussi dense que la nôtre. C'est vrai que nous sommes face à des contradictions. Si le vélo ne peut pas répondre à lui seul à tous les besoins, cela aurait été une erreur lourde de ne pas accompagner ce moyen de déplacement dans la période. D'ailleurs, je constate que beaucoup l'ont fait à nos côtés dans les autres villes d'Ile-de-France et dans les autres collectivités.

Je n'aime pas particulièrement l'expression "le monde d'après" - je dois être trop Houellebecquien pour cela - mais je sais que je ne veux pas que la Capitale soit le théâtre du retour du monde d'hier. Le déconfinement ne peut pas passer et ne passera pas par le retour en force de l'automobile et de la pollution, chacun peut le comprendre évidemment. C'est pourquoi je me félicite que la Ville de Paris ait prévu une série d'aménagements pour encourager le vélo, mais aussi la marche à pied pendant le déconfinement. Nous assumons et nous sommes fiers de ces aménagements urbains, dits tactiques, qui accompagnent les Parisiennes et les Parisiens dans cette période transitoire.

Un grand nombre de pistes cyclables, dont vous semblez regretter le déploiement, Madame DATI, ont été réalisées en quelques jours, parfois en une seule nuit en vue du déconfinement et grâce à l'efficacité, au passage, des services de la Ville de Paris que je veux à nouveau saluer. En tout, on l'a signalé, ce sont 50 kilomètres de pistes cyclables qui sont progressivement créées à Paris, avec l'ambitieux Plan de circulation vélo prévu dans le cadre du déconfinement.

Mieux, ces aménagements permettent d'effectuer un test grandeur nature. C'est évidemment l'idée et en retombe le principe de l'aménagement temporaire de la voirie. La Ville de Paris, en lien avec les mairies d'arrondissement, va pouvoir expérimenter puis tirer des enseignements pour décider de pérenniser ou non les dispositifs, voire de les reconfigurer ou de les déplacer sur une autre voie. C'est évidemment intelligent de procéder ainsi.

Cette action volontariste n'a dès lors rien à voir avec la caricature grossière que certains ont tenté de dessiner. Ni de façon brutale ni aveuglement, nous affectons simplement une partie de la voirie au vélo, en la délimitant à l'aide d'équipements légers, peu coûteux et rapides à installer. En plus de permettre de désaturer nos transports en commun et de faciliter la distanciation physique, ces aménagements sont indispensables pour aplatir la courbe des émissions de gaz à effet de serre produites à Paris et en Ile-de-France.

En effet, si on veut rendre durable l'engouement qui se dessine, c'est un véritable système vélo qu'il faut mettre en place, afin que le déconfinement inaugure une nouvelle ère dans les déplacements du quotidien. D'ailleurs, je constate, et je le disais à l'instant, que bien des communes s'y sont mises, alors que certaines y étaient opposées hier.

Cette approche résolue est très concrète et c'est également celle que nous devons appliquer face à une autre crise très menaçante, la crise économique et sociale sur laquelle je vais dire également quelques mots car la crise est bien là ; elle se confirme et va très certainement durer.

Nous voyons chaque jour un grand nombre de personnes risquant de basculer dans la précarité, soit parce que leurs revenus ont baissé du fait du chômage partiel, soit parce qu'elles ont subi une perte d'emploi ou parfois qu'elles l'anticipent. Certaines personnes sont également en arrêt d'activité parce qu'elles étaient en intérim ou que leur CDD n'a pas été renouvelé. Cela touche aussi beaucoup de professions indépendantes, de nombreux intermittents même si leurs droits ont été prorogés, des étudiants aussi, ce que le maire du 13e que je suis a constaté puisque nous avons beaucoup de résidences étudiantes dans l'arrondissement.

Là encore, dès le début de la crise sanitaire, la Ville de Paris a déployé des dispositifs automatiques et rapides, afin d'éviter les non-recours, tant la situation a pu devenir urgente pour certains ménages. Dès le début du mois d'avril, vous avez agi, Madame la Maire, et vous vous êtes mobilisée pour venir en aide aux familles parisiennes les plus durement touchées. Une prime exceptionnelle de 50 à 150 euros a été versée automatiquement aux 30.000 bénéficiaires d'aide de la C.A.F. et des tarifs de cantine ont été réduits.

Ce coup de pouce s'est aussi accompagné de mesures très fortes à destination des locataires du parc social parisien. L'annonce d'une année blanche pour les expulsions dans le parc social de la Ville, avec la prolongation de la trêve hivernale dans les logements sociaux jusqu'en octobre, permet de sécuriser leurs habitantes et habitants. Il n'y aura donc pas de risques d'expulsion cette année pour des difficultés de paiement de loyer. En effet, la crainte était que beaucoup de familles se retrouvent sous la menace d'une expulsion ou à la rue au cœur de l'été.

C'est pour cela que je salue la décision des trois bailleurs sociaux parisiens et le prolongement de cette trêve hivernal jusqu'en octobre prochain, ce qui nous permettra de faire le pont avec la trêve suivante et d'avoir une année blanche. Là encore, pas d'angélisme de notre part, cette mesure ne concernera évidemment que les locataires de bonne foi qui, pour des raisons liées à une baisse de revenus, n'arrivent pas à payer leur loyer. Et ceux qui font l'objet d'un congé pour trouble de jouissance ne seront pas protégés par ces mesures, ce qui est évidemment juste. Cette décision s'ajoute aux nombreuses annonces faites par Ian BROSSAT, dont je tenais à saluer le travail et la réactivité pendant la période.

En effet, comme il a été rappelé, depuis le début du confinement le 16 mars, 7.500 familles sur les 200.000 logements sociaux de la Ville de Paris se sont retrouvées pour la première fois en situation d'impayés. C'est un premier signal inquiétant et une augmentation notable par rapport à une période normale et cela nous interpelle particulièrement.

La mise en place d'une cellule de crise, en partenariat avec la Protection civile, a aussi permis à plus de 600 bénévoles de se mobiliser aux côtés des équipes de bailleurs sociaux pour téléphoner aux personnes et aux ménages en situation difficile. Ainsi 44.000 locataires ont été contactés, ce qui nous a permis de faire remonter aussi des informations sur les difficultés de paiement de loyer, bien sûr, et au-delà d'identifier des personnes vulnérables qui ne s'étaient pas encore découvertes jusqu'à maintenant.

Au passage, de manière très concrète, cela nous a permis aussi de mettre en place, dès le début de la crise, des livraisons de repas pour celles et ceux qui en avaient besoin. En cette période difficile, nous avons aussi fait le choix d'un échelonnement des loyers qui peut être d'ailleurs très progressif.

Il était important que la puissance publique s'adapte au contexte si particulier et tienne compte des difficultés. C'est sans pour autant perdre de vue le besoin pour les bailleurs sociaux de continuer à percevoir leurs recettes. Là aussi, je salue le fait que le principe de pragmatisme ait primé sur tout le reste. Ainsi la Mairie de Paris a réagi, à la fois pour répondre aux besoins les plus urgents et pour dessiner une ville plus résiliente qui protège et qui se protège.

Avant de conclure, je veux saluer l'organisation collégiale et efficace mise en place par la Ville depuis le début de cette crise. Malgré l'urgence, l'immensité des décisions à prendre, le nombre de sujets à régler, les réunions ont toujours été ouvertes et constructives autour de vous, Madame la Maire, autour de votre premier adjoint aussi, et je vous salue tous les deux très chaleureusement.

Je veux également saluer le choix qui a été fait de maintenir une bonne coopération avec les services de l'Etat. A l'Etat de faire à son tour confiance aux collectivités locales pour adapter les mesures, comme savent le faire nos voisins européens. Je pense évidemment à la réouverture de nos parcs et jardins, mais pas uniquement. Parce que tout cela est soutenu à la fois par les Parisiens et par de nombreux médecins, c'est le bon sens qui doit l'emporter.

C'est ensemble que nous relèverons les défis qui sont devant nous, avec le soutien aux secteurs économique, touristique, culturel qui ont besoin de la puissance publique rassemblée pour pouvoir absorber ces chocs. C'est ce que nous faisons ce matin et je m'en réjouis.

Plus largement, les Parisiennes et les Parisiens, dont je veux saluer aussi la responsabilité, ont besoin d'une municipalité réactive et à l'écoute : ce fut le cas. C'est pourquoi je veux évidemment saluer toutes les actions que nous allons voter aujourd'hui. Nous sommes ici pour décider et apporter des réponses. Ce que nous faisons à Paris.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Monsieur le Maire, cher Jérôme COUMET.

Mme Jeanne d'HAUTESERRE pour le groupe les Républicains et Indépendants, maire du 8e arrondissement.

Mme Jeanne d'HAUTESERRE, maire du 8e arrondissement. - Madame la Maire, Madame la Préfète, mes chers collègues, alors que la première semaine de déconfinement s'achève, nous nous réunissons une nouvelle fois en Conseil de Paris pour voter un plan d'aide complémentaire au dispositif déjà mis en œuvre par le Gouvernement, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris, afin d'aider la reprise de l'activité économique suite à son arrêt brutal, dès le 17 mars 2020, dû au confinement lié à l'épidémie du coronavirus.

La France affronte aujourd'hui une crise majeure sanitaire, économique et sociale, et nous en sommes tous conscients. Pour cela, nous remercions l'Etat, la Région et la Ville qui ont mis en place des mesures de soutien immédiat pour les entreprises - report des paiements de l'U.R.S.S.A.F., des cotisations du R.S.I., des échéances fiscales, chômage partiel, fonds de solidarité - afin d'éviter la faillite en masse des entrepreneurs, petits commerçants et artisans touchés par cette crise.

Le 8e arrondissement, considéré comme le poumon économique de la Capitale, concentre à lui seul plus de 6.000 entreprises actives : bureaux, boutiques, hôtellerie, restauration, services au tourisme, etc. Si certains commerces ont pu rouvrir leurs portes le 11 mai dernier, beaucoup de sociétés sont encore en télétravail. Après huit semaines de confinement, la vie économique reprend progressivement ses droits dans le respect rigoureux des règles sanitaires.

Comme vous le savez, les quartiers du luxe, avenue Montaigne, rue du Faubourg Saint-Honoré, place de la Madeleine, avenue des Champs-Élysées ont une part importante de leur activité liée à la clientèle internationale. Force est de constater que le redémarrage de l'activité ne pourra se réaliser qu'avec la réouverture des frontières et des flux de voyageurs, soit dans le meilleur des cas en fin d'année 2020 ou début 2021.

Par conséquent, les mesures d'accompagnement proposées à certaines activités - hôtellerie et restauration -, du fait de l'absence de clientèle étrangère, devraient aussi être étendues aux commerces les plus en difficulté dans ces quartiers. Faut-il rappeler que plus de 200 commerces du 8e ont déjà été fortement impactés par la crise des

"Gilets jaunes" entre novembre 2018 et mars 2019 ? Or, les prêts, les assurances et les aides de l'Etat sont basés sur les chiffres d'affaires réalisés par les commerçants durant cette période.

Lors de la réunion que j'ai eue vendredi dernier avec la Confédération française des commerçants indépendants et artisans et les commerçants du 8e, beaucoup m'ont fait part de leurs inquiétudes légitimes sur leur avenir à court terme. Ils souhaitent que l'ouverture des commerces le dimanche puisse s'étendre dans les zones qui ne sont pas actuellement répertoriées en zone touristique internationale. Dans ce contexte, la fermeture des grands magasins pénalise aussi les commerces indépendants du quartier de la Madeleine.

Madame la Maire, vous avez proposé une série de mesures pour aider les restaurateurs. Pourtant, le protocole sanitaire imposé dans les restaurants par la distanciation physique de quatre mètres carrés par client aura pour conséquence de condamner économiquement les entreprises de restauration. Il est quasiment impossible, en effet, de maintenir leur modèle économique avec la suppression d'au moins 50 % de la surface utilisable en salle et en cuisine. D'autant plus que certains restaurateurs n'osent pas proposer la vente à emporter car cela n'est pas prévu dans leur objet social. Y a-t-il une tolérance du Ministère de l'Economie à ce sujet ? Et dans le cadre de la vente à emporter, les commerçants pourraient-ils utiliser leurs contre-terrasses ?

Concernant l'autorisation d'étendre provisoirement les terrasses, quels sont les conditions et critères pour obtenir cette extension ? Dans certains quartiers de l'arrondissement, les habitants ne souhaitent pas l'ouverture des terrasses au-delà de 21 heures. Par conséquent, il me semble indispensable qu'il y ait une concertation avec eux, afin d'assurer une bonne entente entre les commerçants et les riverains.

D'ailleurs, un sujet sur lequel il y a consensus est la propreté de l'espace public. Aussi certains commerçants du quartier de la Madeleine proposent une campagne de sensibilisation pour maintenir nos rues propres, ayant constaté une multiplication de masques et de gants jetés par terre. Cela représente par ailleurs une nouvelle pollution qui exaspère les éboueurs. Aussi, ils souhaitent, par ces actions de sensibilisation, contribuer à la lutte contre la propagation du coronavirus et demandent l'installation de poubelles supplémentaires par la Ville de Paris.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Maire.

M. Jean-François LEGARET, maire du 1er arrondissement, pour le groupe "100% Paris".

M. Jean-François LEGARET, maire du 1er arrondissement. - Madame la Maire, mes chers collègues, permettez-moi tout d'abord de saluer tous nos collègues qui ne sont pas dans notre salle de séance ce matin. Je les vois en petit, dans cette mosaïque, attentifs derrière leur écran, et je les salue très amicalement. Je les salue d'autant plus que la Mairie du 1er arrondissement aurait dû disparaître, qu'elle a été active pendant cette crise et que je suis encore là !

Je voudrais vous dire aussi que rien ne serait plus faux que de parler de sortie de crise. Nous sommes dans la gestion d'une crise durable. Paris reste en rouge. Le Préfet de police a rappelé tout à l'heure avec justesse le nombre de morts encore au cours des derniers jours. Nous devons donc tous agir en responsabilité, avec le même état d'esprit qui a d'ailleurs guidé les comportements de tous les Parisiens au cours de ce confinement. On a parfois critiqué les Parisiens, je trouve qu'ils ont été exemplaires et qu'ils ont vécu cette situation totalement inédite, grave, dramatique à bien des égards, de manière tout à fait exceptionnelle.

Alors, oui à l'espérance, non à l'insouciance. Oui au déconfinement, non à la sortie brutale du tunnel. Tout ne se réglera pas en mettant tout Paris sur un vélo. Il y aura des problèmes financiers et budgétaires à régler. Je remercie Emmanuel GRÉGOIRE qui a été très complet, très transparent et aussi précis que possible lors des travaux de la Commission des Finances. Nous sommes bien conscients que nous avons à faire face à des dépenses imprévues et à des pertes de recettes également imprévues ; ce sont notamment toutes les recettes liées à l'activité économique de Paris : la C.V.A.E., qui ne se constatera dans nos comptes que l'année prochaine et ce sera donc durable, la C.F.E., les participations familiales, les droits de terrasse, les droits d'enseigne, les taxes sur le stationnement. Il va bien falloir faire face à ces dépenses nouvelles, mettre de l'argent sur la table, comme cela a été dit, et avec des prévisions de recettes qui auront diminué.

C'est la raison pour laquelle j'ai fait la proposition en 1ère Commission que nous puissions peut-être avoir des travaux de réflexion et de prévision. Pour le marché immobilier, ce sera peut-être faire venir à nouveau - il était déjà venu aux travaux de la Commission des Finances - le président de la Chambre des notaires et d'autres experts. Nous avons besoin de faire de la prévision, de faire des estimations sur la tenue et aussi de voir comment nous pouvons arriver à boucler avec un B.S. 1, peut-être un B.S. 2.

En tout cas, je pense qu'il faut que nous puissions vraiment échanger dans la solidarité et, je l'espère, dans l'unanimité sur les grandes décisions à prendre sur le budget de la Ville de Paris. En termes de responsabilité, j'appelle tous les élus à effacer leurs préférences partisans et à travailler sur un sujet qui doit vraiment tous nous mobiliser parce que, sur cette question comme sur beaucoup d'autres, les Parisiens nous regardent.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - C'est moi qui vous remercie, cher Jean-François LEGARET. Je partage grandement ce que vous venez de dire.

Mme Anne-Christine LANG, par vidéo, pour le groupe DP. Il ne reste plus que 1 minute 50 pour votre groupe.

Mme Anne-Christine LANG. - Merci, Madame la Maire. Je vais aller droit au but, même si ce sujet aurait nécessité de grands développements.

Disons-le tout net, sur l'école et sur les crèches, Paris a fait le service minimum, alors qu'au nom d'une certaine conception de l'égalité des chances et de l'école de la République, elle aurait dû montrer l'exemple. Quand un enseignant parisien sur deux n'a pas pu ou n'a pas voulu retourner à l'école, il est très difficile d'accueillir plus d'enfants dans les établissements dans les semaines qui viennent, même si, d'après les chiffres dont nous disposons, 60 % des familles le souhaitent. Je le dis un peu au doigt mouillé parce que vous avez refusé de nous transmettre les résultats des questionnaires que les maires d'arrondissement ont adressés aux familles pour connaître leurs souhaits, mais nous estimons que c'est à peu près 60 %, alors qu'à ce stade seuls 15 % des enfants sont accueillis. La seule solution est de se retrousser les manches et d'unir nos forces, comme l'on fait d'ailleurs un certain nombre d'autres collectivités.

Madame la Maire, aidez-nous à accueillir les dizaines de milliers d'enfants privés d'école. Si on veut démultiplier les groupes de 10 à 15 enfants, nous avons besoin de vous. Nous avons besoin des locaux municipaux, nous avons des personnels de la Ville, des professeurs de la Ville de Paris, des R.E.V., des animateurs, des A.T.S.E.M. pour encadrer des groupes de 10 à 15 enfants pour des activités sportives, culturelles, y compris sur le temps scolaire exceptionnellement, dans l'école, en dehors de l'école, dans les parcs - avec dérogation sur des créneaux réservés, et là je m'adresse au Préfet -, par roulement, en alternance avec les temps d'apprentissage avec les enseignants.

C'est la seule solution : il faut mettre en place des roulements de façon à ce que tous les enfants puissent avoir, d'ici le 4 juillet, des temps d'apprentissage sur les fondamentaux et des temps pour respirer, pour faire du sport, pour s'épanouir et avoir des moments culturels.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame LANG.

Mme Anne-Christine LANG. - La balle est dans votre camp, Madame la Maire. Les familles comptent sur vous.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame, c'est terminé. C'est d'ailleurs une question qui s'adresse plutôt au Ministre de l'Education nationale, mais nous lui relayerons vos questions.

Je donne la parole à présent à Mme Danièle GIAZZI, maire du 16e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Danièle GIAZZI, maire du 16e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police ou son représentant, mes chers collègues, le tissu économique parisien a été très durement touché par les conséquences de l'épidémie. Je pense évidemment aux commerçants, en particulier aux bars et restaurants qui sont d'ailleurs toujours et probablement pour plusieurs semaines impactés. Nul besoin d'être grand économiste pour comprendre la catastrophe que cela représente pour eux. Quand on voit l'importance que revêt cette branche d'activité pour Paris, pour le tourisme, pour l'image de notre Capitale aux yeux du monde, on mesure les difficultés traversées et celles à venir.

Mais il y a aussi l'effet psychologique de la crise sur les habitudes de consommation des Parisiennes et des Parisiens. C'est en cela qu'il nous a semblé, avec mes collègues du groupe les Républicains et Indépendants, absolument nécessaire que la Ville de Paris soit au rendez-vous. Qu'elle soit au rendez-vous sans retard, qu'elle soit au rendez-vous de façon ambitieuse et de façon généreuse, en un mot qu'elle soit à la hauteur du défi à relever. Tel est le sens de notre démarche et du plan d'action que nous soumettons aujourd'hui à notre Conseil.

C'est dans cet esprit qu'il faut maintenant regarder quelles mesures la Ville peut et doit engager pour aider le tissu économique parisien à redémarrer. Avec les acteurs centraux en matière de soutien, que sont l'Etat et la Région Ile-de-France, que je tiens à remercier encore une fois aujourd'hui, la Ville peut agir de façon complémentaire. C'est le sens de notre première proposition de mise en place d'une garantie d'emprunt de la Ville au bénéfice des commerçants et artisans parisiens. Il pourrait s'agir d'un dispositif venant en complément du prêt garanti par l'Etat ou des dispositifs mis en place par la Région Ile-de-France en lien avec B.P.I. France.

Pourquoi, par exemple, la Ville ne contribuerait-elle pas à l'équivalent de la part des banques dans le P.G.E. qui est aujourd'hui de 10 % et de 90 % pour l'Etat ? Je livre cette solution à vos responsables des finances. Je sais que la possibilité pour les communes d'octroyer des garanties d'emprunt est très encadrée et limitée. La situation exige que l'on puisse explorer toutes les voies.

Par sa surface financière, la Ville de Paris n'est pas une commune comme les autres et elle pourrait jouer un rôle utile pour soutenir la reprise de centaines d'entreprises commerciales parisiennes mises en grande difficulté par

la crise et qui auront besoin d'air pour repartir. Sinon, Madame la Maire, elles déménageront en banlieue ou cesseront tout simplement leurs activités.

Un autre secteur joue aussi un grand rôle, c'est celui des concessions. Comme vous le savez, elles couvrent une multitude d'activités extrêmement variées : sport, culture, événementiel, restauration. Elles constituent un véritable tissu d'activités devenues essentielles à la vie locale parisienne. Certains concessionnaires assurent même la conservation et la mise en valeur du patrimoine parisien au regard de la qualité des immeubles ou des installations dont ils ont la charge. Le 16^e arrondissement abrite un nombre important de ces concessions, pour certaines emblématiques. Leur équilibre économique va s'en trouver durablement fragilisé. La Ville doit donc absolument trouver avec les concessionnaires toutes les possibilités.

Deux axes d'adaptation vous sont soumis. Il pourrait tout d'abord s'agir d'une exonération de redevance, couvrant la période de confinement puis les premiers mois de reprise. Une durée d'exonération de six mois pourrait, par exemple, être octroyée dans ce cadre. Pour les concessionnaires, ce serait l'équivalent du gel des loyers des locaux commerciaux administrés par les bailleurs sociaux ou de l'exonération des droits de voirie et de publicité pour les commerçants.

Par ailleurs, le contexte économique étant durablement dégradé par les conséquences de l'épidémie, les conditions d'exploitation de ces concessions s'en trouvent elles-mêmes dégradées. Ainsi un allongement de la durée d'exploitation de ces concessions constituerait une forme de compensation et de retour à l'équilibre pour l'amortissement des investissements consentis par les concessionnaires, notamment ceux ayant assuré ou ayant encore à réaliser un programme de travaux importants.

Madame la Maire, mes chers collègues, Paris doit être exemplaire dans le soutien mis en place pour son économie. S'il vous plaît, donnez-nous des moyens.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame GIAZZI.

M. Jean-Baptiste MENGUY, en vidéo, pour le groupe "100% Paris".

M. Jean-Baptiste MENGUY. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je souhaite évidemment tout d'abord saluer et rendre hommage aux personnels soignants et médicaux qui, depuis de nombreuses semaines maintenant, luttent pour notre vie et notre survie, et aussi rendre hommage à tous les anonymes qui, au quotidien, ont déployé des efforts sans précédent pour accompagner cette crise sanitaire que, cela a été dit déjà, nous n'avons jamais connue dans l'ère moderne.

Cette crise, au-delà des leçons et de tout ce qui peut être dit, parfois pas toujours à bon escient, doit nous interpeller sur deux sujets.

Le premier est cette idée que, compte tenu du caractère inédit de la crise, il est peut-être temps et nécessaire de se réinventer. Cela inclut notamment la question de l'espace public. Nous avons été un certain nombre, à destination des familles, des enfants scolarisés, tant sur l'aspect scolaire que périscolaire, à proposer que notre espace public, local et national, puisse être repensé et redéfini pour accueillir les enfants. Cela peut être le cas, par exemple, en accueillant des enfants dans les parcs, même s'ils sont fermés mais dans des conditions adaptées, dans les cinémas, les théâtres, avec des groupes réduits, comme c'est le cas actuellement dans les écoles. Bref, ce serait prendre des leçons, dans le meilleur sens du terme, de cette crise, et d'apporter des réponses pour justement accompagner les enfants.

Les enfants, autre point que je souhaite aborder dans cette intervention, sont l'axe majeur pour réussir le déconfinement. Beaucoup de conséquences, beaucoup de choses ont été vécues par l'enfance aujourd'hui en France, et pas seulement d'ailleurs. Il est clair que beaucoup de ces enfants vont devoir être accompagnés, pas seulement sur des questions scolaires d'apprentissage mais bien sur les conséquences psychologiques que cette crise et ce confinement ont entraînées. Je crois que l'ensemble des personnels concernés, Ville, Région, Département et Etat doivent se mobiliser. Nous devons réinventer une nouvelle stratégie globale pour l'enfance liée à ce déconfinement. C'est vrai pour la médecine scolaire, c'est vrai certainement pour un réseau de psychologues scolaires et périscolaires et c'est vrai aussi pour les assistantes sociales scolaires de la Ville. Bref, nous devons créer et renforcer ce lien.

Il faudra évidemment trouver des solutions pour que le plus grand nombre puisse retourner dans les écoles, participer aux centres de loisirs, aux séjours vacances qui ont été évoqués pour cet été. Mais il ne faut pas sous-estimer l'impact, pour les enfants qui ont subi des maltraitements au sein des familles et au-delà pour l'ensemble de l'enfance parisienne, et les conséquences psychologiques. Je crois que c'est aussi ce retour d'expérience que nous devons préparer et certainement innover pour mieux accompagner cette enfance que, plus que jamais, nous devons protéger.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Jean-Baptiste MENGUY.

Je donne la parole à présent à M. Geoffroy BOULARD, maire du 17^e pour le groupe les Républicains et Indépendants.

M. Geoffroy BOULARD, maire du 17^e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, si la crise sanitaire que nous traversons aura des répercussions sur notre quotidien, les conséquences sur l'économie, le pouvoir d'achat et l'emploi se font déjà sentir, nous obligeant à consentir à un effort sans précédent pour soutenir ces milliers d'indépendants, T.P.E., P.M.E. qui sont frappés de plein fouet par cette épidémie, avec une chute vertigineuse d'activité avoisinant les 40 %.

Nous devons être à la hauteur de ce que représentent tous ces commerçants, restaurateurs, artisans, qui sont l'âme de nos quartiers. J'en profite d'ailleurs pour saluer tous ceux qui sont restés ouverts depuis le 17 mars, malgré l'angoisse et les craintes légitimes, à l'image des kiosquiers, dont le cri d'alarme doit être entendu, Madame la Maire.

Le gel des droits de voirie et redevances perçus au titre de l'occupation du domaine public, qui répond en partie aux demandes, est un premier pas, sans en exclure les concessionnaires. Gouverner, c'est prévoir. Il faudra à l'évidence prolonger le gel de ces montants pour permettre à l'économie parisienne non seulement de reprendre son souffle mais d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Pourquoi être timorés, Madame la Maire ? L'économie parisienne, vous le savez, repose en grande partie sur le tourisme, avec 300.000 emplois dans le Grand Paris, 9 % d'emplois salariés et un chiffre d'affaires supérieur de 3 milliards d'euros. Votre stratégie inclut un plan de relance pour le tourisme flou, non détaillé et concerté, par le biais d'une enveloppe de 5 millions d'euros. Nos hôteliers, cafetiers, restaurateurs et tous ceux qui vivent de l'attractivité de notre ville méritent un geste fort des pouvoirs publics, notamment sur la taxe de séjour.

Alors, participez au moins, si vous ne pouvez innover, au fonds Résilience initié par la Région Ile-de-France, abondé par la Métropole du Grand Paris vendredi dernier, pour soutenir 8.000 à 10.000 entreprises allant de 0 à 20 salariés, principalement des entreprises en difficulté avant le confinement. Comment expliquez-vous, Madame la Maire, que la collectivité que vous dirigez, dotée d'un budget de 10 milliards d'euros, ait refusé d'y contribuer, alors que cela bénéficiera à l'emploi local et départemental ? L'avenir de nos quartiers et de plusieurs familles parisiennes repose sur l'attractivité de nos entreprises qui doivent pouvoir tenter de rattraper ce qu'il est encore possible de rattraper.

Cette période de déconfinement est une occasion de permettre, à ceux qui le souhaitent aussi, de maintenir leur activité le dimanche. Les seuls "Dimanches du maire" ne suffiront pas et il est temps d'accorder cette liberté d'ouverture partout sur notre territoire, en envisageant de créer une zone touristique internationale unique pour Paris. Plus que jamais, donnons de la liberté à nos entreprises et libérons-les des carcans administratifs. Le temps n'est pas au débat partisan ni idéologique, mais bien à une relance forte de notre économie. Aucune piste ne doit être écartée pour y parvenir.

Mais pour accompagner cette reprise, disposons des moyens nécessaires pour protéger les Parisiens. Absents au début du confinement, les masques ont fait l'objet de grands plans de communication qui ont parfois fait Pschitt ! Ce débat doit être aussi le moyen pour vous, Exécutif parisien, de nous présenter votre stratégie d'achat de masques et de stockage. Paris ne peut se permettre de revivre les couacs des dernières semaines. Comment expliquer aux Parisiens, à nos commerçants, que les masques que nous leur distribuons viennent des stocks de la Région Ile-de-France, sans que la Ville soit en mesure de leur en fournir collectivement ? Nous sommes en droit de vous demander des explications sur la gestion de ce dossier. Qui sont vos fournisseurs ? Par quelle procédure ont-ils été sélectionnés ? La représentation parisienne doit être informée.

Pour nous éviter de dépendre d'une multiplicité d'acteurs, parfois incertains, nous vous proposons de mettre sur pied une centrale d'achat unique, permettant ainsi une protection équivalente pour tous les Parisiens. La protection des Parisiens est un enjeu majeur des semaines à venir. Vous avez annoncé, Madame la Maire, la possibilité pour tous les élèves scolarisés à Paris d'être dépistés sur la base du volontariat des parents, alors que vous n'avez pris aucune initiative. Après la réouverture de nos écoles, cette nouvelle annonce soulève des interrogations qu'il vous faut lever, pour ne pas conduire à de nouvelles frustrations qui viendraient jeter le doute sur la sincérité d'une communication permanente.

Soutenir nos entreprises, protéger les Parisiens : ce sont les deux défis majeurs que nous devons collectivement relever pour que Paris se relève, pour que les Parisiens apprennent à vivre, malgré la menace de ce virus qui n'épargne personne et que combattent ceux qui font la fierté du service public.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous.

Je donne à présent la parole à Ann-Katrin JÉGO.

Je précise pour les quatre intervenants inscrits du groupe "100% Paris" qu'il ne reste plus que 9 minutes sur l'ensemble du débat, premier et deuxième débats. Cela veut dire que si des temps ne sont pas respectés, des orateurs et oratrices ne parleront pas.

Ann-Katrin JÉGO.

Mme Ann-Katrin JÉGO. - Merci, Madame la Maire.

Si les hommes sont majoritairement victimes de la Covid-19, les femmes sont, elles aussi, très durement impactées par cette crise et à de très multiples niveaux. Tout d'abord, elles représentent l'écrasante majorité des soignants et des caissiers : ce sont elles qui sont d'emblée montées au feu.

Le confinement a aussi de nombreuses conséquences pour les femmes. Tout d'abord, l'augmentation des violences conjugales - plus 34 % d'appels au numéro vert national -, sujet extrêmement préoccupant en temps normal et devenu infernal pour de nombreuses femmes à la merci de leurs bourreaux 24 heures sur 24.

Ce sont des conséquences également sur la possibilité des femmes de consulter, d'accéder à un moyen de contraception et, de fait, d'interrompre une grossesse non souhaitée. Elles en ont eu le droit, là n'est pas la question, mais elles n'ont pu l'exercer, l'I.V.G. étant par définition un soin d'urgence.

Le planning familial dénonce l'isolement des femmes, les peurs, les impossibilités dues au confinement, et surtout un double sentiment de culpabilité ainsi décrit : alors que la crise est grave, je ne voulais pas déranger des soignants qui ont des choses beaucoup plus importantes à faire. Il note également une augmentation de plus de 101 % des demandes pour interruption de grossesse au-delà du délai des douze semaines.

Aussi je demande que la Ville de Paris s'associe aux parlementaires de différents groupes politiques et appelle le Gouvernement à garantir le droit à l'I.V.G., c'est-à-dire allonge le délai de l'accès de 12 à 14 semaines et simplifie l'accès à l'intervention médicale de grossesse pour raison psychosociale.

Nous avons pourtant si souvent rappelé l'avertissement de Simone de Beauvoir : "N'oublions jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question." Nous y sommes, alors il est nécessaire aujourd'hui de le répéter encore et encore, pour que le recul des droits des femmes ne soit pas une conséquence collatérale de la crise sanitaire.

Le confinement a également permis aux femmes de découvrir les joies insoupçonnées du télétravail. Certes, on s'épargne des temps de transports parfois épuisants, mais en retour la charge quotidienne est lourde : suivi scolaire, courses, repas, conférences téléphoniques, soutien aux proches s'enchaînent sans fin.

Avant la crise, 80 % des tâches ménagères étaient assumées par les femmes et le confinement a exacerbé les inégalités déjà présentes à la maison. De nombreuses femmes vont en sortir en état de total épuisement. La situation est encore plus alarmante pour les mères célibataires qui, faute d'école ou de collège, doivent faire face sur tous les fronts.

Aggravant, je tiens à souligner que toutes les femmes supportent une charge supplémentaire. J'ajoute à ce sombre tableau le fait que les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, particulièrement impactés par la crise, emploient 84 % de femmes.

Alors, Madame la Maire, que pouvez-vous faire pour faciliter la vie de toutes ces femmes qui jonglent avec l'impossible ?

Le groupe "100% Paris", présidé par Pierre-Yves BOURNAZEL, pense notamment possible d'innover, de mobiliser les équipements municipaux non encore ouverts pour les transformer temporairement en espaces de co-working et faciliter le télétravail, être au calme sans trop s'éloigner, tout en respectant bien entendu les règles sanitaires ; de mettre en œuvre un dispositif d'accueil pour les enfants qui ne pourraient pas retourner à l'école, afin de permettre à leurs parents de retrouver leur activité professionnelle, qu'ils soient ou non en télétravail ; d'organiser des stages de rattrapage scolaire pendant les vacances d'été, en partenariat avec l'Education nationale, combinant travail en petits groupes et loisirs ; d'informer les familles d'ici la fin du mois de mai quant aux dispositifs périscolaires municipaux envisagés pour cet été, afin de permettre aux parents de s'organiser et d'anticiper un été compliqué.

En conclusion, notre société considère toujours normal que les femmes s'occupent des repas, du ménage, des enfants et de leur éducation. En temps de crise sanitaire, parler d'inégalité est considéré comme exagéré, voire inapproprié. A l'instar de Marlène SCHIAPPA que je rejoins pleinement sur le sujet, le dire, c'est comme aller trop loin. Alors je remercie l'ensemble du groupe "100% Paris" de m'avoir permis d'aller trop loin.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci. Il ne va plus rester beaucoup de temps : 5 minutes 25 pour trois orateurs.

Mme Julie BOILLLOT du groupe "100% Paris".

Mme Julie BOILLLOT. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je vais tenter d'être très rapide et aller directement à l'essentiel, c'est-à-dire que je parlerai des "coronapistes".

Le Plan vélo que vous avez initié, donc le Plan vélo 2015-2020, n'a été réalisé qu'à hauteur de 56 % concernant les pistes en sites propres : 123 kilomètres étaient annoncés, dont 69 ont été réalisés et il manquait donc 54 kilomètres, qui aujourd'hui ont été créés par des études, de manière provisoire, et appelés "coronapistes".

Finalement, l'Exécutif ne fait que finir dans la précipitation le plan annoncé il y a cinq ans, alors qu'il aurait fallu renforcer des segments inédits, segments qui auraient dû être équitablement répartis sur tout Paris. Là encore, nous avons découvert la carte de vos réalisations et nous, élus de l'Ouest parisien, nous avons dû constater que nous étions une fois de plus les parents pauvres de cette stratégie vélo.

Pourtant les maires du 16^e arrondissement et du 17^e arrondissement ont fait des propositions fortes. Alors vous nous répondez que, dans le 16^e, nous avons déjà le Réseau Express Vélo le long de la Seine, une piste bidirectionnelle protégée. D'accord, mais ce raisonnement tient également pour la rue de Rivoli. Pourquoi avoir focalisé l'essentiel de la stratégie vélo sur la rue de Rivoli, alors que les tronçons locaux, micro-locaux mêmes, étaient essentiels pour favoriser le vélotaf ?

C'est pour cela qu'avec le groupe "100% Paris", nous proposons la création d'un observatoire des aménagements provisoires, afin de déterminer, en concertation avec les maires d'arrondissement, ce qui devrait être pérennisé.

Enfin, le monde d'après, c'est aussi celui qui va favoriser la souplesse des conditions de travail des salariés. Et nous l'avons regretté plusieurs fois, la Ville de Paris n'est pas exemplaire en matière de télétravail. C'est pour cela que, pour concilier la limitation des déplacements et un télétravail efficace, nous proposons donc de multiplier les tiers lieux pour accueillir des salariés qui ne peuvent télétravailler dans de bonnes conditions chez eux. Cela pourrait être les bibliothèques ou encore les équipements municipaux qui sont restés fermés pour le moment, tels que les gymnases.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

Il reste 3 minutes pour deux orateurs.

Pierre GABORIAU de "100% Paris".

M. Pierre GABORIAU. - Madame la Maire, Madame la Représentante du Préfet de police, mes chers collègues, je vais donc être très rapide et réduire mon intervention pour dire que j'évoquerai uniquement l'impact de la crise sur les finances de notre ville, sans la détailler trop.

La plus importante recette de la Ville à l'arrêt est la conjoncture immobilière avec le budget annuel de près de 1,65 milliard d'euros initialement attendus en 2020. Les droits de mutation constituent la première ressource de la Ville et contribuent à dégager une épargne brute de l'ordre de 650 millions d'euros. Le confinement a porté un coup d'arrêt aux transactions et, par conséquent, la collecte des droits de mutation sera impactée, et donc réduite de 260 millions d'euros.

D'autre part, le coût de la crise est difficile à estimer : en recettes, ce sont environ 400 millions d'euros, en dépenses supplémentaires, ce sont environ 200 millions d'euros. A plus long terme, l'impact de la crise sur les recettes de la fiscalité directe, comme la C.V.A.E., se fera subir sur les exercices 2021 et 2022.

L'impact inévitable sur l'endettement de la Ville est déjà préoccupant. L'effet de la crise se poursuivra sur les exercices 2021 et 2022, alors que la charge de la dette devait déjà augmenter de 50 %, annuités et intérêts.

La Ville compte utiliser l'excédent de budget généré principalement par les droits. Par la non-réalisation des investissements annoncés, pour 2020, l'arrêt des chantiers conduira à une sous-exécution de 300 millions d'euros en matière d'investissements.

Pour conclure, Madame la Maire, je trouve que le plan de relance et de soutien que vous présentez ce matin en Conseil de Paris va dans le bon sens, même s'il est très insuffisant pour les acteurs économiques de petite taille et qu'il sera nécessaire de le renforcer.

Enfin, je conclus en remerciant Emmanuel GRÉGOIRE de la présentation très complète et transparente des finances de la Ville et du plan de soutien lors de la Commission des Finances que j'ai présidée mardi dernier.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Monsieur le Président de la Commission des Finances.

Je donne la parole, pour 1 minute 50, à Mme STOPPA-LYONNET.

Mme Dominique STOPPA-LYONNET. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, je serai extrêmement courte et je vais peut-être focaliser mon intervention sur la problématique des tests RT-PCR, notamment dans le cadre du dispositif Covisan.

Il a été estimé que les besoins en tests quotidiens en Ile-de-France étaient de 40.000 par jour, ce qui fait à peu près 10.000 à Paris. Jusqu'à maintenant, il y a eu deux limites : d'une part, les plateformes expérimentales pour réaliser les tests mais c'est résolu, d'autre part, les sites de prélèvements. Si on retient 10.000 tests à Paris par jour et qu'un site de prélèvement en fait une centaine, admettons 200, c'est 50 à 100 sites de prélèvements qu'il faut et

aujourd'hui on ne les a pas. Ces sites de prélèvements sont insuffisants. Les laboratoires d'analyses médicales répondent présents pour réaliser les tests mais pas pour réaliser les prélèvements.

Donc je vous encourage à vous emparer de ce sujet et à faciliter la réalisation dans des locaux de la Ville, que ce soient les mairies, à l'image de ce qui se fait à la mairie du 5e arrondissement ou du 17e, ou peut-être des équipements sportifs.

L'autre point, si j'ai encore une seconde, c'est sur le port du masque. Je sais bien que l'obligation du port du masque n'est pas une de vos compétences, mais je pense qu'il faut que vous plaidez, auprès notamment de la Préfecture de police, pour demander son obligation lorsque la distanciation physique est impossible. Il pourrait y avoir des endroits de la Capitale où le masque est nécessaire et pas d'autres.

Peut-être un dernier point sur les E.H.P.A.D...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Là, vous êtes un peu gourmande, Madame STOPPA-LYONNET, mais allez-y, terminez.

Mme Dominique STOPPA-LYONNET. - Sur les E.H.P.A.D., mon propos n'est pas du tout de jeter la pierre. On est dans une situation d'union. L'union fait la force et ce n'est sûrement pas l'heure des reproches. Mais il me semble que la situation a révélé l'insuffisance de médicalisation des E.H.P.A.D. et je crois que c'est une leçon extrêmement importante qu'il faudra tirer.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup pour votre intervention. Que ce soit sur les tests ou les masques, évidemment je rejoins votre propos.

Mes chers collègues, nous avons décidé avec l'Exécutif de ne pas répondre à ce premier débat qui mélangeait le premier et le deuxième. En fait, il reste très peu de temps, y compris pour les groupes puisque les temps étaient fongibles. Nous tiendrons donc dans les délais que nous nous sommes fixés.

Débat organisé sur la situation sanitaire et la mise en œuvre du déconfinement (suite).

2020 SG 17 - DU-DAE-DAC-DPE - Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je me propose d'introduire très, très rapidement le débat que nous allons avoir maintenant sur le plan de soutien. Simplement dire, puisque cela a été déjà largement évoqué, que oui, c'est un plan d'aide massif, à court terme et aidant notamment sur le moyen terme. Mais il n'est pas le plan de long terme, appelé d'ailleurs par beaucoup de Conseillers ici et par moi-même, qui nécessitera, lorsque les nouvelles équipes arriveront avec toute leur légitimité, de porter le débat sur combien et comment consacrerons-nous les moyens de la Ville à soutenir durablement la transformation de l'économie parisienne, et aussi évidemment son activité.

Mais force est de constater que la situation que nous connaissons à Paris est sans précédent : 46.000 commerces ont été fermés entre mars et mai 2020, 60 % des salariés du privé à Paris ont été et parfois sont encore en chômage partiel. Donc, notre objectif est bel et bien de soutenir les entreprises parisiennes et les 2 millions d'emplois que compte notre ville.

Notre action sera bien sûr beaucoup plus dédiée aux T.P.E. et P.M.E. La dépense que nous ferons, que nous faisons et que nous allons acter en grande partie aujourd'hui est nécessaire pour maintenir en vie la richesse de notre tissu économique, associatif et culturel. Elle constitue pour moi un investissement.

D'ailleurs, j'ai toujours considéré que le budget de la Ville était une façon d'intervenir dans l'écosystème et dans l'économie de la ville, à la fois par l'investissement mais aussi par des mesures sociales qui soutiennent une demande qu'il faut solvabiliser, a fortiori quand la situation est très compliquée.

Nous avons connu, en 2014, un investissement massif de la Ville, au moment où tout l'investissement public, du fait des baisses de dotations des collectivités, était en train de sombrer. Les acteurs économiques du secteur des bâtiments et des travaux publics nous ont dit régulièrement que cela les avait aidés à maintenir leur activité et l'emploi. Là, c'est pareil. Le budget de la Ville est un élément d'une intervention économique dans un écosystème qu'il nous faut absolument soutenir.

Le "Fabriqué à Paris" sera un point d'appui essentiel. Nous l'avons vu, il faut relocaliser. Nous relocalisons grâce au travail fait par Nicolas BONNET-OLALDJ, Olivia POLSKI, mais aussi Paul SIMONDON, par exemple sur les gels hydroalcooliques. Nous allons pouvoir localiser une production de gel hydroalcoolique grâce aussi à l'inventivité de Fabien BRUNO, ce pharmacien du 6e arrondissement.

Je veux saluer vraiment le travail fait par toutes les équipes et ils sont très nombreux. Je vous cite tous. Je pense bien sûr aux adjoints, parce que vous vous êtes beaucoup investis dans ce soutien à l'économie et à la culture parisienne. Je veux aussi vous dire que nos travaux peuvent s'appuyer sur les travaux solides, scientifiques de

l'APUR qui nous a permis, à partir des travaux de l'INSEE et d'une extrapolation sur la situation parisienne, de voir d'ores et déjà quel était l'impact économique immédiat et à moyen terme de cette crise économique et sociale, et de faire un certain nombre de recommandations dans lesquelles évidemment nous nous retrouvons.

Sur le plan de soutien, je ne serai pas beaucoup plus longue, c'est d'abord bien sûr d'apporter le soutien plein et entier aux entreprises, aux commerces, aux associations et à l'ensemble du secteur culturel et artistique pour empêcher les fermetures.

Deuxièmement, vous l'avez dit avant et je le redis ici, c'est bien sûr soutenir une stratégie dans laquelle la santé est prioritaire, avec l'aménagement de l'espace public, le déploiement des tests, etc., et cet urbanisme tactique qui viendra aussi au secours de l'activité commerciale. Nous prendrons des mesures dérogatoires pour permettre aux restaurateurs cet été d'aller sur l'espace public et de pouvoir, non pas se refaire complètement une santé par rapport à ce qu'ils ont perdu mais en tous les cas, avec évidemment des règles relatives au bruit et aux riverains, d'aller plus loin dans cet urbanisme tactique.

Le dernier point sur lequel j'insiste est que nous investissons massivement dans tous les secteurs qui font la richesse de notre ville. C'est dans le "Fabriqué à Paris". Ce sera évidemment aussi dans l'économie sociale et solidaire, cela a été dit, qui d'ailleurs a montré son agilité. Dans le tourisme, nous travaillerons bien sûr avec cette première enveloppe de 5 millions d'euros. Cependant, il est clair que l'on ne voyagera plus après la Covid-19 comme avant la Covid-19, et c'est aussi une occasion pour la Ville de repenser le tourisme.

Puis c'est bien sûr tout ce qui a trait aux artistes, à la culture, avec le travail que je veux saluer ici de Christophe GIRARD et de Frédéric HOCQUARD. Nous allons revisiter un certain nombre d'événements. Nous allons faire en sorte qu'ils soient au rendez-vous d'un été très particulier à Paris, cet été 2020. Mais la culture, l'éducation, la gastronomie, la bistronomie seront au cœur de cet été 2020 à Paris. Nous allons le soutenir pour pouvoir retrouver cette capacité, cette vie, tout en étant évidemment extrêmement sérieux et prudents quant à l'épidémie qui ne s'est pas arrêtée.

Je sais que nous rendrons tous ensemble notre ville plus résiliente, plus solidaire, plus écologique et plus juste.

Je vous remercie et je donne la parole sans attendre à François DAGNAUD, premier orateur pour le groupe Socialistes et Apparentés.

M. François DAGNAUD, maire du 19e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, les violences sexistes et sexuelles sont le symptôme le plus grave des inégalités entre les femmes et les hommes, et c'est malheureusement un virus que nous n'avons pas encore réussi à éradiquer. Chaque année en France, 220.000 femmes sont victimes de violences par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2019, 149 d'entre elles en sont mortes, 94.000 femmes sont victimes de viol, de tentatives de viol et d'agressions sexuelles ; seule une victime sur sept porte plainte.

Face à ces chiffres insupportables, la Ville de Paris et la mairie du 19e arrondissement, comme quelques autres, accompagnent tout au long de l'année des acteurs associatifs et institutionnels dans leurs actions pour lutter contre les violences faites aux femmes et aider les victimes. C'est un axe majeur du Contrat local de prévention et de sécurité de notre arrondissement.

Dans le contexte de lutte contre la propagation du virus Covid-19, les victimes de violences conjugales et intrafamiliales, obligées de rester chez elles, se sont retrouvées cloîtrées pendant huit semaines avec la personne qui les torture physiquement et psychologiquement, la personne qui les terrifie, la personne qui les tue parfois. En France, après seulement une semaine de confinement, une triste hausse d'environ 30 % des signalements pour des faits de violence conjugale et intrafamiliales avait été recensée.

Le confinement a favorisé l'apparition et l'aggravation de violences conjugales et intrafamiliales, ce fut un véritable calvaire pour de nombreuses femmes en France et à Paris. Les associations d'aide, de prévention et d'accompagnement, qui n'ont pu maintenir un accueil physique des personnes afin de limiter la propagation du virus, n'ont pas pour autant baissé les bras. Elles se sont rapidement adaptées au contexte, ont réorganisé leurs actions et ont fait de leur mieux pour pouvoir continuer à venir en aide à ces femmes. Pour ce travail et cette mobilisation admirables, je tiens à les remercier, en écho et en lien évidemment avec Hélène BIDARD.

Dans le 19e arrondissement, ces ressources accessibles durant la période de confinement ont été recensées au sein d'une fiche info réalisée dans le cadre de notre réseau d'aide aux victimes locales et diffusée largement dans nos canaux d'information, ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Parmi ces partenaires précieux, je souhaite citer en particulier l'association "Libres terres des femmes". Depuis 2015, elle tient, au sein même de la mairie, une permanence gratuite d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. Véritable lieu de proximité, d'écoute et d'aide, discret et facile d'accès, il permet de rompre l'isolement de ces femmes, de les soutenir et de les accompagner dans toutes leurs démarches juridiques, administratives et sociales. Nous pouvons continuer à assurer ce service dans le respect des consignes sanitaires. Ces dernières semaines, l'équipe de "Libres terres des femmes" a rapidement mis en place une permanence téléphonique qui lui a permis de venir en aide à de nombreuses femmes.

Si le confinement est aujourd'hui terminé, l'important travail accompli par ces structures est loin d'être achevé. En effet, si les signalements et les interventions de police à domicile pour violences conjugales à Paris furent en hausse pendant les huit dernières semaines, une baisse des plaintes a également été constatée. Nous pouvons par ailleurs nous attendre à une augmentation des annonces de séparation ou de divorce, déclencheurs courants de violences conjugales qui étaient mises en veille pendant le temps du confinement.

Dans les semaines et mois à venir, nous pouvons ainsi présumer que les demandes de protection et les besoins d'accompagnement notamment juridiques des victimes de violences conjugales vont fortement s'accroître. Maintenant plus que jamais, le rôle des institutions et des associations dans la lutte contre les violences et dans l'accompagnement des victimes se révèle crucial.

Je soutiens donc avec force cette proposition de porter à 499.250 euros le soutien de la Ville de Paris aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes en 2020, dont 60.000 euros supplémentaires pour ce plan exceptionnel dans le cadre de la pandémie.

Après le dévouement exceptionnel dont ces véritables héros et héroïnes du quotidien ont fait preuve pendant le confinement, ces associations ont besoin de notre soutien pour faire face à l'après. C'est avec elles, et oserais-je dire aujourd'hui main dans la main, que nous pourrions activement lutter contre les violences conjugales et infamiliales, et protéger ainsi l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur DAGNAUD, maire du 19e arrondissement.

Mme Raphaëlle PRIMET, pour 2 minutes 30, du groupe Communiste et Front de Gauche.

Mme Raphaëlle PRIMET. - Madame la Maire, mes chers collègues, la créativité, la générosité des différents acteurs, le bouillonnement sur Internet et les réseaux sociaux ont montré à quel point nous ne pouvions nous passer de la culture dans nos vies. Mais cette crise a mis au jour les fragilités de ce secteur qui, plus que tout autre, est depuis longtemps frappé par sa marchandisation et par les politiques d'austérité.

L'adresse du Président MACRON aux acteurs culturels n'a pas convaincu. Confus, il est resté très vague sur les mesures proposées, qu'il n'avait travaillées ni avec les organismes, ni avec les syndicats professionnels, ni encore moins avec les intéressés.

Nous pouvons nous réjouir de l'année blanche que la mobilisation des intermittents a imposée et qui proroge leurs droits jusqu'en août 2021. Mais de nombreux autres acteurs de la culture, comme les auteurs, les plasticiens et tous les plus précaires ont été oubliés. Nous aurions espéré des annonces de revalorisation des budgets de la culture et nous restons donc inquiets pour la suite.

A contrario, notre majorité a su trouver des réponses, notamment en maintenant les subventions même lorsque les projets étaient stoppés. Avec "Petit bain de musique" tous les jeudis, la Mairie a souhaité soutenir symboliquement et montrer sa solidarité avec ces intermittents. Nous saluons le plan historique de soutien si nécessaire de 15 millions.

La réouverture de l'ensemble des équipements culturels, bibliothèques, musées, conservatoires, centres d'animation s'organise. Elle doit se faire dans la concertation avec les personnels pour assurer leur sécurité et celle des publics.

Mais permettez-moi un bémol et d'attirer à nouveau votre attention sur la situation des vacataires de "Paris Musées". Pour eux, la période de confinement a été une catastrophe. Entre 150 et 180 vacataires se sont retrouvés sans salaire ni allocation chômage, alors qu'ils étaient engagés pour des expositions qui ont dû être annulées. Nous vous demandons qu'ils puissent bénéficier des mêmes règles qui sont appliquées aux autres vacataires de la Ville, à savoir qu'ils soient payés pendant toute la période de fermeture des établissements. Nous souhaitons que leurs emplois soient pérennisés et bénéficient du statut d'agent de la Ville.

Cet été, nous savons que les populations les plus fragiles seront assignées à résidence. Nous partageons la volonté de mettre en place un mois d'août de la culture qui permette, sous des formes nouvelles, que la vie culturelle reprenne, que les artistes et les publics se rencontrent à nouveau. Les secousses de cette crise vont se faire sentir encore longtemps. Elles doivent être l'occasion de repenser, pour le renforcer, le service public de la culture.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup et bravo d'avoir tenu dans votre temps.

Mme Fatoumata KONÉ, pour le groupe Ecologiste de Paris.

Mme Fatoumata KONÉ. - Merci.

Madame la Maire, chers collègues, la crise que nous traversons doit être l'occasion de repenser nos solidarités et notre vivre ensemble, afin de créer une société plus solidaire qui donne sa place à chacun. Je pense d'abord aux personnes en grande précarité, à celles et ceux que cette crise frappe plus durement que les autres, aggravant les difficultés du quotidien.

Face à ces situations, la Ville a répondu présente et a réussi à maintenir dans un contexte très compliqué des dispositifs, comme les distributions alimentaires, grâce à une mobilisation conjointe avec l'Etat et les associations. Aux côtés des grosses associations, l'action des petites associations de quartier a été décisive. Il faudra qu'elles bénéficient, elles aussi, du soutien de la Municipalité.

La Ville a été présente pendant le confinement, il faudra qu'elle le soit également par la suite car la crise économique et sociale, elle, commence juste. Les conséquences de la baisse d'activité et des revenus seront importantes, notamment pour celles qui n'ont pas touché l'aide exceptionnelle du Gouvernement.

C'est pourquoi nous demandons, par notre vœu, le maintien des différents dispositifs d'aide alimentaire mis en place pendant la période de confinement, pour que chacun, chacune, quels que soient ses revenus ait accès à une nourriture saine et équilibrée. Nous demandons ainsi une réflexion pour conserver un système sur le modèle du "Panier des essentiels", qui vient concrétiser en quelque sorte la proposition que les écologistes portent depuis 2008 d'une création de carte fruits et légumes, pour permettre aux plus modestes de bénéficier de produits frais abordables, voire gratuits pour les plus précaires.

La Ville a su répondre aux demandes d'hébergement des personnes sans-abri. Sa coopération avec l'Etat a permis des réalisations proprement inédites. Enfin nos demandes de maintien des places d'hébergement du Plan hiver et de moratoire sur les expulsions locatives ont été mises en œuvre. Mais là encore, les effets néfastes de la crise vont perdurer. En 2013, Cécile DUFLLOT, alors Ministre du Logement, proposait dans la loi Alur la création d'une garantie universelle des loyers. Le décret n'est jamais paru, cela aurait pourtant été une grande avancée sociale pour les Françaises et les Français. Peut-être est-il temps de créer une G.U.L. parisienne ? Peut-être les Parlementaires ici présents pourraient-ils la porter au niveau législatif ?

Bien sûr, des dispositifs d'aide de ceux qui ne peuvent plus payer leur loyer existent déjà. Il faut désormais accentuer les dispositifs "aller vers", là où le non-recours aux droits est un risque fort. Les publics les plus précaires doivent être prioritairement assistés à travers des aides ciblées et un abondement des Fonds de solidarité logement.

Dès le 21 mars, nous avons demandé la mise à disposition des chambres d'hôtels inoccupées et de plusieurs lieux susceptibles d'accueillir les personnes en situation de rue en garantissant leur sécurité sanitaire.

Nous réitérons ces demandes, notamment pour les jeunes isolés étrangers qui sont particulièrement vulnérables et devraient avoir des dispositifs dédiés. Quant aux mineurs isolés étrangers en recours, nous continuons de plaider pour une présomption de minorité et un accueil dans une structure spécifique en attendant une décision de justice.

La proposition faite par la Ville et l'Etat d'accueil temporaire avant la prise en charge par le S.I.A.O. n'est pas pour nous une solution, comme l'ont d'ailleurs dénoncé "Médecins du monde" et "Médecins sans Frontières". Dans le Nord-Est parisien, le nombre d'exilés en situation de rue a bien diminué mais leur situation reste néanmoins dramatique. A ces personnes, la halte humanitaire de la Chapelle est un lieu indispensable. Elle doit être maintenue au-delà du 31 mai.

Plus généralement, en tant qu'adhérente de l'Association nationale des villes et territoires accueillants, Paris devrait s'associer à son appel lancé le 8 mai pour la régularisation inconditionnelle et pérenne des personnes sans papier sur le sol français, qui ont été particulièrement touchées par la crise du Covid qui a encore davantage précarisé leur situation. Leur régularisation serait une mesure forte et un grand pas en direction de la société solidaire à laquelle nous aspirons.

Sur la situation dans les E.H.P.A.D., nous tenons tout d'abord à saluer le travail et l'investissement de tous les personnels accompagnant nos aînés, soignants et non. J'en profite également pour saluer l'investissement de Galla BRIDIER depuis le début de la crise. Les E.H.P.A.D. parisiens ont été fortement touchés. Nous devons analyser le fonctionnement de ces établissements pour améliorer le quotidien des résidents et prévenir les crises sanitaires futures.

Autre sujet de préoccupation forte pour nous, les violences conjugales et familiales ont considérablement augmenté pendant le confinement. L'augmentation du budget alloué aux associations à travers le projet de délibération DDCT 18 - DPSP est à saluer, mais nous partageons les inquiétudes de Mme BIDARD quant à une probable augmentation des besoins. En la matière, avec le déconfinement progressif, un dispositif spécial pour faciliter l'accueil en commissariat est-il prévu dans cette perspective ?

Enfin, je salue la décision de la Ville de se ranger à l'avis des écologistes sur la nécessaire réouverture des parcs et jardins suite au courrier que nous avons adressé à Pénélope KOMITÈS le 23 avril. Nous appelons maintenant le Préfet et le Ministre de la Santé à en faire de même. Les écologistes souhaitent que les élèves parisiens puissent en profiter prioritairement, compte tenu de l'espace restreint et confiné des classes, et alors que la rentrée laisse encore planer de nombreuses incertitudes.

En termes d'éducation, le creusement des inégalités scolaires pendant le confinement est un sujet d'inquiétude majeur. En effet, nous craignons que des inégalités scolaires, qui se sont accentuées pendant le confinement, le soient encore par un retour à l'école à deux vitesses. Parmi les élèves inscrits pour la réouverture du 14 mai, il semblerait qu'un nombre important ne se soit pas présenté pour assister aux cours. Savons-nous quel public

prioritaire est touché par cet absentéisme ? Dans le cas où il s'agirait des élèves issus de familles précaires ou d'élèves décrocheurs, il conviendrait de revoir à la hausse le montant prévu par le projet de délibération DDCT 30, afin de lutter contre la fracture numérique et de s'assurer d'une bonne articulation entre les équipes éducatives, les associations et les travailleurs sociaux, pour garder le contact avec ces élèves et maintenir, à défaut d'un retour à l'école, une véritable continuité pédagogique.

Pour conclure, je souhaite saluer la sage décision de la Ville de maintenir le dispositif des vacances "Arc-en-Ciel", plus que jamais nécessaire pour les jeunes Parisiens. Le projet de délibération DASCO 52 ne précise pas les modalités d'application de ces vacances dans le contexte Covid-19, celles-ci ayant été rédigées avant l'annonce du Premier Ministre d'autoriser les départs en vacances la semaine dernière. Si les demandes devaient excéder l'offre et qu'une sélection devait être faite faute de capacités suffisantes, nous espérons que la priorité sera donnée aux familles les plus précaires.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Madame Fatoumata KONÉ.

Valérie NAHMIAS, pour le groupe UDI-MODEM. Il vous reste 3 minutes 10.

Mme Valérie NAHMIAS. - Bonjour, Madame la Maire, mes chers collègues, merci de me donner la parole. Je tiens à préciser que mon intervention sera plus focalisée puisqu'elle va se porter sur le projet de délibération DVD 17. Même si je fais une parenthèse rapide, je m'associe à tous les propos qui ont été présentés auparavant, surtout sur le remerciement de tout le travail effectué aussi bien par les gens qui étaient au front que par tous les agents municipaux.

Je reviens sur le projet de délibération qui est centré sur la porte Maillot et le projet DVD 17. Vous connaissez tous ces travaux qui sont des travaux urbains majeurs. Ce projet de délibération est assez technique puisqu'il gère la coopération des travaux. Néanmoins, il suscite plusieurs interrogations suite à la distanciation physique qui va se mettre en place.

C'est en cinq points et je vais essayer d'être le plus synthétique possible.

Vous parlez des chantiers de l'axe, Eole et le tramway qui sont les trois points de travaux majeurs. Pour le premier, peut-être une question 1 : que va-t-il se passer sur l'extension du Palais des Congrès ? La relance des commerces est assez importante, ils ont beaucoup souffert et que va-t-il se passer sur cette extension dont vous ne parlez plus ?

Sur la visibilité des projets économiques de "Réinventer Paris", même si on est aujourd'hui passé à d'autres choses, nous ne parlons plus non plus de "Mille arbres" et "Ville multi-strates" dans ce projet. Peut-on avoir un calendrier même approximatif ?

Concernant le tramway, je remercie la Mission tramway qui, même pendant cette période de confinement, a su avoir une vraie communication avec les habitants. Aujourd'hui les travaux ont repris et tant mieux. Mais il faut savoir que la distanciation physique aura un effet car il y aura un impact non neutre sur la voirie avec des besoins d'espace pour les piétons comme pour les commerces. Est-ce que le tramway, dans les travaux qui sont mis en place, a pris en compte ces besoins d'espacement pour la voirie, aussi bien pour les piétons que pour les commerces qui sont en train de rouvrir sur cette partie très commerçante, que ce soit Gouvion-Saint-Cyr ou la porte Maillot ?

Troisième point : la transparence. Il est noté que les charges de la S.P.L. parisienne seront supportées par la Ville de Paris sur les maîtrises d'ouvrage en fonction du temps de présence de chaque chantier. Peut-on avoir plus de détails sur ces charges ? Est-ce que ce sera neutre pour les finances de la Ville ? Est-ce que ce sera simplement un jeu d'opérations comptables ? Comment sont organisés les temps de présence de chantier ?

Je suis désolée, ce sont des questions très concrètes sur la porte Maillot, mais en même temps cela nous permet de repartir dans cette période de déconfinement.

Et justement, sur la partie du déconfinement, vous avez su réagir en installant des voies pour le vélo. Je vois dans ce projet de délibération que la voie vélo, qui est installée porte Maillot et qui a tout sujet à être installée, n'est pas du tout visée ou présentée dans ce dossier. J'ai essayé de contacter le cabinet de M. NAJDOVSKI et je n'ai pas du tout de retours. A-t-on anticipé la voie vélo de la porte Maillot ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il va falloir conclure, Madame NAHMIAS.

Mme Valérie NAHMIAS. - Pour conclure, n'oubliez pas aussi la partie participative dans ce dossier. Je ne vois ni la consultation de la mairie, ni des conseils de quartier, ni des associations.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame NAHMIAS, pour votre intervention.

Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, pour le groupe PPCI.

Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, à Paris, comme dans toutes les zones denses de France, le confinement a été rude. Les restrictions nécessaires à la liberté de circulation ont mis en exergue toutes les limites de la vie en milieu urbain. Pour tous les Parisiens, cette période laissera des cicatrices économiques, sociales, éducatives et psychologiques.

La pandémie, qui accroît les inégalités, a encore affaibli des personnes déjà fragilisées. Alors que, pour certains, la mise en pause de notre mode de vie parisien hyperactif a constitué une occasion sans précédent de partager un temps privilégié avec nos familles, pour d'autres, la cellule familiale s'est transformée en un piège aux prises avec un bourreau. Comment fuir un conjoint violent, surtout lorsqu'on a des enfants à charge, quand l'entourage qui peut offrir un refuge est loin, quand les transports sont aléatoires et quand les hébergements d'urgence structurellement débordés peuvent difficilement garantir des conditions de sécurité correctes face au virus ? Comment identifier les enfants et adolescents victimes, alors que l'école ne peut plus jouer son rôle d'informateur ? Comment se rendre à l'hôpital pour y faire établir des constats médicaux ?

Dès les premières semaines de confinement, un élan transpartisan s'est engagé autour du Gouvernement pour mettre en place des initiatives de soutien et adapter les procédures de signalement au contexte de crise sanitaire. Très engagée à la délégation Droits des femmes du Sénat, j'ai été, comme beaucoup d'entre nous au sein de cet hémicycle, très préoccupée par cette question dès le 16 mars. Paris doit être aux côtés des victimes de violences intrafamiliales, mais pas Paris toute seule : tous les acteurs doivent être engagés, la Ville, la Préfecture de police, les associations, les citoyens.

Aujourd'hui, en 2020, il ne devrait plus y avoir une femme, plus un enfant victime de violences intrafamiliales. Il est donc capital que les services publics remplissent les missions pour lesquelles ils sont investis. Heureusement, un élan solidaire s'est rapidement déployé sur l'ensemble du territoire au travers de la mobilisation et la vigilance des citoyens, voisins, amis, parents, collègues. En témoigne l'augmentation de 20 % du nombre d'appels au 119 pendant les trois premières semaines pour violences.

Malheureusement, selon le Ministère de l'Intérieur, ces dispositifs, comme l'augmentation du nombre d'appels au 119 ou l'utilisation efficace du 114 par SMS, ont aidé mais pas empêché une hausse de 32 % des violences conjugales relayée par la gendarmerie entre le 20 et le 27 mars. Ce rebond sous l'effet du confinement impose donc une réflexion de fond sur les dispositifs à mettre en œuvre de façon permanente pour la protection des victimes.

La multiplication des canaux de signalement qui ont été mis en place, notamment par le biais des pharmacies, personnellement je suis très favorable à ce qu'ils soient pérennisés, mais cela pose la question de la formation à l'écoute de personnes dont ce n'est pas le métier. Par ailleurs, si ces trajectoires sont intéressantes, car une femme ira plus facilement se confier à un personnel médical ou paramédical, ces lieux d'expression ne doivent pas être des lieux de délestage pour une justice saturée, mais ce sera l'objet de débats ultérieurement.

Des dispositifs, comme la plateforme "Le Chat", ont donné d'excellents résultats mais doivent bénéficier d'une meilleure communication pour se faire connaître. Créée dans l'urgence du confinement, la plateforme qui facilite l'éviction du domicile du conjoint violent doit être pérennisée.

Pendant cette période si singulière, le dépôt de plainte a été différé, notamment en raison du nombre de commissariats fermés, et cela implique la diffusion des plaintes en sortie de confinement. La question de la libération de la parole des victimes est donc un sujet majeur a posteriori et elle doit être encouragée, a fortiori lorsqu'il s'agit de violences sexuelles dans le cercle familial très restreint, imposées sous la contrainte morale et par conséquent plus difficile encore à déceler.

La formation des receveurs de plaintes en commissariat est fondamentale. Il faut y travailler. Ceci est d'autant plus important, et je m'adresse au Préfet de police, que chaque week-end ressemble à un mini-confinement en quelque sorte. C'est donc un sujet qui doit nous mobiliser tout au long de l'année.

Dans les premières semaines du confinement, le Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance a adressé un courrier à l'ensemble des présidents des conseils départementaux demandant que les cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes assurent un plan de continuité de leur activité, les C.R.I.P. étant en relation constante avec les équipes du 119.

Madame la Maire, il serait intéressant d'avoir un bilan d'activité des deux derniers mois à Paris. Qu'en est-il de la capacité d'accueil des foyers de l'Aide sociale à l'enfance ? Comment la Ville de Paris va-t-elle s'y prendre pour renforcer au mieux les mesures nationales visant à démultiplier les canaux de signalement ?

Cette question est intrinsèquement liée à la réouverture des écoles, à la nécessité absolue pour ces enfants de retrouver accès à la vie scolaire et au personnel éducatif, aux psychologues scolaires, aux assistantes sociales en mesure d'identifier les situations à risques, de les signaler et de faire parler les enfants qui en auront besoin.

C'est l'occasion pour notre Assemblée de rendre hommage à tous les personnels éducatifs, enseignants et directeurs d'école qui ont réalisé un travail admirable depuis le début de la crise sanitaire. Ils ont su s'adapter très rapidement par des solutions éducatives innovantes à distance, qui ont parfois permis de révéler des potentiels et de déceler des problèmes en créant un rapport de confiance avec l'enfant. Ces nouvelles pistes pédagogiques pourront être explorées à l'avenir.

Enfin et pour terminer sur une note positive, en lien direct avec le projet de délibération dont nous débattons, je souhaite souligner le rôle fondamental, structurant, salvateur qu'ont joué les associations parisiennes dans ce confinement unique dans l'histoire de Paris. Après une période de sidération de quelques jours, son tissu s'est mobilisé dans un élan de solidarité qui doit être salué. Le partage et l'écoute, dont ont fait preuve les Parisiens, ont permis de sauver des vies.

Il nous faudra avoir un débat post-confinement afin de préserver et d'encourager cet élan, en élaborant un grand plan de soutien aux associations pour dégager des pistes de réflexion, par exemple dans l'accueil de nouveaux bénévoles, en encourageant l'intergénérationnel et bien d'autres pistes encore.

En attendant, je salue l'augmentation des moyens alloués dans ce projet de délibération, mais notre vigilance ne doit jamais retomber.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Madame BOULAY-ESPERONNIER.

Mme Nathalie MAQUOI, pour le groupe "Génération.s".

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, Paris est une ville dense. C'est une difficulté supplémentaire pour ce début de déconfinement, car si nous devons continuer à maintenir une distance physique entre nous, nous avons aussi surtout besoin de retrouver et renforcer nos liens sociaux.

Pour préparer le déconfinement, en quelques semaines à peine, des pistes cyclables ont été marquées, des trottoirs élargis, des rues réservées aux bus, aux piétons, aux vélos. En quelques semaines, grâce à l'urbanisme tactique, Paris a adapté sa stratégie urbaine à court et moyen termes.

Dans cette période où nous expérimentons, nous vous proposons avec le groupe "Génération.s" un appel citoyen concernant l'urbanisme tactique. Nous proposons aux Parisiennes et aux Parisiens, experts de leur territoire au quotidien, des piétonisations, de nouveaux espaces à végétaliser, des endroits pour ranger des vélos et des endroits pour s'asseoir.

Nous proposons également d'adopter la logique de maillage territorial à l'échelle du quartier en réalisant, dans un premier temps dans les quartiers populaires, une cartographie des ressources existantes et des manques, élaborée de façon conjointe par les services, les acteurs locaux, les habitants et les élus.

Nous avons vu pendant le confinement que l'information numérique ne suffit pas. Nous proposons dans les mois à venir d'utiliser les espaces publicitaires comme espaces d'informations parisiennes et locales. Nous pourrions y trouver les dispositifs de la Ville de Paris, les initiatives des habitants, les événements du quartier et des messages de prévention.

Dans une ville dense, l'espace public, c'est l'espace de celles et ceux qui n'en ont pas. Le droit à la nature, le droit au plein air sont essentiels à la qualité de vie, à la santé des plus jeunes comme des plus âgés. Pour cela, comme vous le demandez depuis plusieurs jours, Madame la Maire, il faut rouvrir les parcs et jardins.

Mais les équipements et les espaces de la ville, même optimisés, ne pourront suffire. Paris peut proposer d'autres zones de respiration à ses habitants. Nous proposons d'inciter les bailleurs publics comme privés de réinterroger leur règlement intérieur. Les cours, jardins de résidence, allées peuvent être des espaces supplémentaires pour végétaliser, se rencontrer en petits groupes, faire du sport. Est-il vraiment nécessaire aujourd'hui d'interdire encore les jeux d'enfants dans les cours d'immeubles par exemple ?

Les jeunes nous semblent prioritaires dans les semaines à venir. Nous ne savons pas quand les collèges et lycées vont rouvrir. Nous avons pu constater que la continuité pédagogique renforce les inégalités scolaires. Ne nous mentons pas, sa réussite est conditionnée au capital scolaire et culturel de la famille, à l'autonomie de l'élève, à l'accès au numérique, à des espaces disponibles pour se concentrer. Nous proposons l'expérimentation d'un péri-collège permettant activités culturelles, sportives, soutien scolaire, appuyé sur les équipements jeunesse, le réseau "Action collégiens" et les associations d'éducation populaire.

Nous proposons de donner les moyens aux structures de proximité d'ouvrir leurs portes à nouveau et de proposer des activités dans l'espace public en direction des jeunes et avec eux. Leur connaissance des quartiers, des familles et des jeunes est fondamentale. A cet effet, nous proposons d'urgence la création d'une enveloppe transversale d'investissements dédiés à l'équipement de ces structures pour leur permettre de s'équiper en masques, en gel, en plexiglas, en signalétique, en désinfectants.

De nombreux jeunes resteront à Paris cet été, sûrement plus que d'habitude. Dès maintenant, nous pouvons penser avec le Conseil Parisien de la Jeunesse, avec les acteurs jeunesse et de proximité, un accompagnement à cet été particulier, par exemple en augmentant l'enveloppe de "Paris Jeunes Vacances".

En plus, nous pourrions travailler avec les professionnels du tourisme en Ile-de-France à une offre spécifique pour les jeunes Parisiens et Parisiennes. "Ville Vie Vacances" doit être accompagné, et c'est dommage que M. le

Préfet ne soit pas là puisque nous voulions l'alerter sur le fait que les procédures d'accès à l'espace public ne doivent pas être complexifiées pour ces dispositifs.

Nous pourrions ouvrir, au plus vite et sur des horaires étendus, les accueils de loisirs dans les bois de Boulogne et de Vincennes, envisager leur mobilisation jusqu'à la fin de l'été, les week-ends de septembre par exemple.

Nous proposons d'interpeller la Région Ile-de-France pour qu'elle rétablisse d'urgence les tickets-loisirs et d'assouplir les conditions de leur attribution. Nos équipements sportifs de plein air doivent pouvoir devenir des lieux accessibles à la promenade, en particulier le long des boulevards des Maréchaux, dans son logement pauvre en espaces publics.

Enfin, pour l'Etat, nous proposons de mettre en place d'urgence des chantiers d'insertion ou éducatifs pour que les jeunes soient formés et puissent se mobiliser autour de projets collectifs, utiles notamment à l'animation dans l'espace public.

Pour finir, Madame la Maire, vous avez annoncé vouloir mettre en place un été culturel, où artistes et compagnies pourront se produire en juillet et en août dans l'espace public. Nous approuvons et pensons que c'est une excellente idée et qu'il faudrait donner la priorité à cette action dans les quartiers populaires, en l'articulant avec les dispositifs et les acteurs sociaux présents sur ce territoire. Un appel à projets permettrait de garantir de plus la diversité des propositions.

L'agilité, l'implication de toutes et tous doivent nous guider dans cette action et dans cette situation inédite.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Madame MAQUOI.

La parole est à Mme SIMONNET, pour 1 minute 40.

Mme Danielle SIMONNET. - Dans votre plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels, vous oubliez d'abord les vacataires de Paris Musées et nombre de travailleuses et travailleurs durement impactés par la crise, comme les guides conférenciers, kiosquiers, taxis et tant d'autres.

Vous ne prévoyez, par ailleurs, aucune condition écologique ou sociale. Mais surtout, les mesures prises pendant le confinement ne suffisent pas. Beaucoup de familles dans les quartiers populaires vont devoir arbitrer entre payer le loyer ou remplir le frigo. Il faut prolonger au moins jusqu'en septembre les aides exceptionnelles aux familles, renforcer l'aide alimentaire et engager un plan de lutte contre le non-recours aux aides sociales.

Les mesures annoncées pour les locataires des bailleurs sociaux de la Ville méritent d'être débattues, renforcées et automatisées. La Ville prévoit l'exonération des loyers pour les associations, institutions culturelles et petites entreprises. Eh bien, il faut faire de même pour les locataires : moratoire, exonération et baisse des loyers. M. Patrick BLOCHE citait la Commune de Paris pour la réouverture des parcs de jardins, sachez que la Commune de Paris avait engagé une remise générale des loyers de trois mois.

Je tiens à saluer le prolongement de la trêve hivernale jusqu'à la prochaine trêve et il faut en même temps garantir la poursuite de la mise à l'abri de tous les sans-abri, jeunes isolés mineurs comme majeurs. Prenons conscience que toutes nos politiques en matière d'hébergement d'urgence doivent être repensées car il ne faut pas de retour à la normale.

Défendre l'ouverture des parcs et jardins, c'est très bien, j'approuve. Reconnaître la nécessité de rompre avec les logiques de bétonisation d'hier serait encore mieux.

Toutes celles et ceux qui ont fait tourner Paris pendant le confinement, les "premiers de corvées" doivent pouvoir vivre dans Paris. C'est un enjeu social et écologique.

Pour finir, je lis que certains souhaitent décaler d'un an les prochains Jeux olympiques de 2024. Eh bien, je pense toujours, encore plus aujourd'hui qu'hier, que c'est un référendum sur l'organisation ou non de ces Jeux qu'il faudra organiser.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Madame SIMONNET.

M. DUCLOUX, pour le groupe Socialiste et Apparentés.

M. Philippe DUCLOUX. - Madame la Maire, même si j'ai un temps de parole conséquent, je vais réduire très largement mon intervention pour que l'Exécutif puisse nous répondre et pour que nous puissions voter ces projets ô combien importants aujourd'hui au Conseil de Paris.

En préambule, je voudrais vous dire, Madame la Maire, que mon groupe, le groupe Socialiste et Apparentés, debout, uni, vous soutient parce que nous soutenons l'ensemble des citoyens et des acteurs malmenés par une crise inédite, vous l'avez dit. Et l'honneur de notre Ville s'écrit à l'aune de sa capacité à protéger, à s'adapter, à soutenir, à dialoguer, à accompagner. Accompagner, c'est ce que vous faites, c'est ce qu'a fait l'Exécutif, c'est ce qu'ont fait les

maires d'arrondissement. C'est ce que, depuis le début de cette crise, vous faites notamment dans le domaine du soutien à l'économie.

Je voudrais revenir brièvement sur le gel des loyers pour les commerçants, les exonérations de droits de terrasse et d'étalage, parce que c'est important, et je voulais saluer le travail mené dans ce sens par la SEMAEST et le G.I.E. "Paris Commerces". Donc, le soutien à l'économie et au tourisme est une réalité indispensable qu'il faut bien entendu mettre en avant à Paris.

En ce qui concerne le monde associatif et le monde culturel, deux aspects parmi les autres sur lesquels je souhaiterais dire un petit mot, parce que c'est de survie dont il s'agit. Paris ne serait pas Paris sans la culture et sans le dynamisme de sa vie associative, cher Christophe. Or, les structures, qui font vivre le Paris culturel et le Paris associatif, souffrent comme jamais de problèmes de trésorerie. C'est pourquoi je suis heureux que la Ville de Paris mobilise 120 millions d'euros pour renforcer son soutien aux entreprises, aux structures culturelles et aux associations parmi des mesures d'exonération de loyers, de redevances et de fiscalité sur six mois.

Les associations sont également visées à travers les 4 millions que vous proposez spécifiquement pour venir en aide aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Déjà, dès le début du confinement, vous aviez décidé, Madame la Maire, d'anticiper l'attribution des subventions prévues pour la plupart des acteurs associatifs afin de renforcer leur trésorerie. Le fonds de soutien de 10 millions d'euros, que vous leur destinez pour la sortie de crise, est une vraie bonne nouvelle, d'autant qu'elle complète l'engagement de la Ville de maintenir le versement des soldes des subventions habituelles aux acteurs associatifs.

Je voudrais dire un mot sur les associations qui vont être aidées. Je pense notamment aux associations liées au dispositif Ville Vie Vacances qui font un très gros travail. Cela a été évoqué par plusieurs de mes collègues, il est indispensable que ce dispositif puisse fonctionner durant l'été.

Une autre subvention qui est très importante concerne le G.I.P. "Réussite éducative à Paris", parce qu'elle va permettre la mise en œuvre d'un plan de lutte contre la fracture numérique en direction des enfants et des adolescents qui ne sont pas équipés, et nous avons vu la difficulté que représentait l'enseignement à distance.

Quant au secteur culturel, vous nous proposez de lui attribuer un plan spécifique historique doté de 15 millions d'euros. C'est de raison, car non seulement c'est un secteur particulièrement touché par les mesures de confinement et de distanciation, qui plus est les perspectives de reprise restent encore aujourd'hui incertaines, mais le risque majeur est durable : c'est l'emploi, l'emploi artistique comme l'emploi technique.

C'est pourquoi, s'agissant des établissements culturels qui sont déjà nos partenaires, tenir compte de leurs engagements vis-à-vis des équipes artistiques et techniques pour envisager des subventions exceptionnelles est un axe fort de la stratégie que vous nous proposez. Il en est de même des aides directes aux artistes, notamment les plus jeunes et aux équipes artistiques, aides dédiées à la création et à la diffusion.

Un petit mot pour me réjouir, et j'espère que ce sera le cas, puisque vous avez décidé de maintenir Nuit Blanche cette année. C'est aussi un beau symbole fort de notre résilience.

Madame la Maire, mes chers collègues, la culture est sans aucun doute le symbole majeur, la lumière de l'action, de reconstruction et, si le mot n'est pas trop fort, de l'action de reconquête, de retour à la norme en quelque sorte que nous entreprenons ici même à l'Hôtel de Ville.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais dire.

Juste un petit mot pour vous, Madame la Maire, ma chère Anne, pour vous dire merci parce que vous êtes, en ces instants comme toujours, la Maire que vous êtes et je voulais vous en remercier. Au nom de mon groupe, merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Philippe. Merci pour ces paroles qui me touchent.

Jacques BOUTAULT, pour le groupe Ecologiste de Paris.

M. Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement. - Madame la Maire, mes chers collègues, en ces temps de déconfinement, le Conseil de Paris s'est donné comme priorité de construire une ville résiliente, c'est-à-dire capable d'amortir sans trop de dommages socio-économiques les futures crises, qu'elles soient environnementales ou sanitaires.

Il en est presque incongru de voir apparaître, la crise à peine amoindrie, des projets de délibération concernant les Jeux olympiques et paralympiques. Avant la Covid-19 et la mise à l'arrêt de notre pays, les écologistes dénonçaient déjà le caractère dispendieux et énergivore de cette grande fête internationale des sponsors, où le sport n'est que prétexte à la mise en scène de spectacles destinés à encourager la surconsommation.

En contradiction avec les objectifs affichés par le Plan Climat Air Energie adopté en 2018 par le Conseil de Paris, la Ville soutient ces Jeux au nom de l'attractivité économique, en dépit du réchauffement climatique et de l'exemplarité dont Paris devrait faire preuve. Au rendez-vous des J.O., il y a toujours l'artificialisation des terres, les trajets en avion, les équipements surdimensionnés qui deviennent vite inutiles, les "éléphants blancs" ; ce sera le cas du centre aquatique.

La face cachée des J.O., ce sont aussi les nuisances pour les habitants, une ville et des quartiers qui se gentrifient rejetant les plus modestes un peu plus à la périphérie, et des coûts de plus en plus onéreux pour les finances publiques. Comme si les petites entreprises mises à l'arrêt pendant sept semaines n'étaient pas en difficulté, comme si des milliers de personnes n'allaient pas perdre leur travail, comme s'il était pertinent de concentrer à Paris hyper tourisme, extrême densité de population et augmentation des loyers.

La crise sanitaire est passée par là. Les Jeux olympiques de Tokyo ont été repoussés en 2021 et nous, que faisons-nous ? Nous examinons des projets de délibération sur les Jeux olympiques comme si rien ne s'était passé. "Business as usual" ! La Ministre des Sports a elle-même pointé le risque de dépassement des coûts, compte tenu de la hausse des prix de la construction en Ile-de-France et de la baisse des recettes de sponsoring. Alors, est-il pertinent de maintenir les Jeux olympiques dans la forme que nous connaissons aujourd'hui ? Ne devrions-nous pas nous saisir de l'occasion pour les repenser ? Ne serait-il pas plus sage de demander leur avis aux Parisiens, voire de se donner un an de plus, comme l'a fait Tokyo, et d'évoquer Paris 2025 ?

Sur un tout autre sujet, quelques mots concernant les projets de délibération portant sur les exonérations pour les restaurateurs et les cafetiers. Les écologistes y sont bien entendu tout à fait favorables. Le budget de la Ville est un outil essentiel pour la transition écologique, c'est l'objet des amendements que nous avons déposés. Les écologistes souhaitent, en effet, que les mesures d'exonération encouragent la mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales, et notamment que celles-ci soient conditionnées à la suppression du chauffage sur terrasse ouverte. Pour rappel, les terrasses chauffées parisiennes consomment chaque année l'équivalent de 110.000 vols Paris/New York.

Dans la même logique, les exonérations devraient être réservées aux commerces ne disposant d'aucun dispositif publicitaire, notamment les écrans derrière les baies vitrées qui, je le rappelle, sont interdits par notre règlement local de publicité mais qui sont, hélas, tolérés.

En ce qui concerne l'extension gratuite de leurs terrasses sur chaussée, de façon provisoire jusqu'en septembre, je vous remercie, Madame la Maire, de soumettre cette mesure à l'avis des maires d'arrondissement. Ce sont les mieux à même de juger des conséquences de la mesure sur leur territoire, la tranquillité des riverains, les circulations piétonnes et cyclistes en respect des distanciations physiques. Ces extensions de terrasses doivent être en adéquation avec un espace public sécurisé et respectueux de l'ensemble des usages de la rue et du voisinage.

Il nous semble enfin indispensable d'aider les commerçants des marchés découverts alimentaires parisiens, qui ont souffert de la fermeture pendant le confinement et qui permettent aux familles les plus modestes d'acheter des produits frais, moyennant des prix souvent plus bas qu'au supermarché.

Nous sommes bien entendu aussi favorables à la pérennisation des "Paniers des essentiels" aux familles. Leur succès d'ailleurs valide l'idée de la carte des fruits et légumes que les écologistes défendent depuis 2008.

Nous pourrions aussi conditionner l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures non ménagères des professionnels à des critères environnementaux, comme la réduction des volumes présentés à la collecte.

Enfin, dernier mot concernant la culture, les bibliothèques fermées pendant le confinement doivent rouvrir rapidement. Elles sont un outil de lutte contre la fracture numérique et répondent aux difficultés à accomplir des démarches administratives rencontrées par certains publics, tout en assurant une mission de formation en direction des personnes les plus précaires, tant en ce qui concerne l'apprentissage du français que de l'informatique.

Par ailleurs, le propriétaire du Lavoir Moderne Parisien, ayant fait connaître son souhait de vendre, la Ville doit se prononcer avant fin juin sur une préemption, afin d'éviter que ce lieu de création historique du quartier de la Goutte-d'Or soit livré à un destin incertain.

Enfin, pour terminer, nous nous inquiétons du devenir de l'offre de livres notamment d'occasion. La librairie Boulonier du boulevard Saint-Michel ferme ses portes, tandis que Gibert n'a pas encore ouvert les siennes, mettant des salariés au chômage. Leur avenir suscite une certaine inquiétude et les écologistes regretteraient de voir encore des librairies historiques remplacées par des magasins de vêtements ou des épiceries fines.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Monsieur BOUTAULT.

Dernier orateur, Yves POZZO di BORGO, non inscrit, pour 2 minutes.

M. Yves POZZO di BORGO. - Vous me voyez, Madame la Maire ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Oui, on vous voit tous. Bonjour. Allez-y, 2 minutes.

M. Yves POZZO di BORGO. - Membre de la Commission des Finances depuis 2001, comme Conseiller de Paris et Président de groupe, j'ai toujours combattu la façon pernicieuse dont, année après année, vous dépensiez plus que les recettes ne vous le permettaient. Je vous demandais de faire des économies de fonctionnement, d'avoir la main moins généreuse, de réduire le différentiel budgétaire entre la ligne fonctionnement et la ligne d'investissement 8 milliards d'euros contre 1,4 milliard d'euros au budget 2020. Je vous mettais en garde contre tout

cela et le risque qui allait vous amener au bout de quelques années à un endettement conséquent de la Ville : 6 milliards d'euros aujourd'hui.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous connaissons, compte tenu des risques d'une grande dépression économique avec ses conséquences en France et à Paris, très dépendante de la mondialisation, comme l'a rappelé la maire du 8e, la Ville de Paris va être obligée d'accroître son endettement. Il faudra, pour réagir à cette crise financière, investir massivement. Deux mille milliards vont venir de l'Europe, le plan du Gouvernement va en donner également, mais je ne crois pas que la Ville de Paris, la plus grande collectivité territoriale de France, puisse éviter cette relance. Ainsi, il me semble que le prochain Exécutif ne pourra pas éviter le lancement d'un grand emprunt parisien de 1, 2, 3 ou 4 milliards, je ne sais pas, pour relancer notre économie parisienne, qui est aussi le phare de l'économie de l'Ile-de-France et de la France.

Alors il faut remplir ce plan. Cela peut être un grand plan de rénovation énergétique des logements anciens qui sont les plus grands émetteurs de CO2. Cela peut être aussi un grand plan de rénovation de nos églises, pépites touristiques, pour compenser la perte des millions de visiteurs qui ne viennent plus à la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris. C'est au prochain Exécutif d'imaginer et de mettre en place le New Deal de Roosevelt, le New Deal parisien, comme Roosevelt l'avait fait en 1933 à la suite de la crise de 1929.

Pour conclure, comme j'ai très peu de temps, je dirais que nous attendons rapidement pour relancer l'économie de la Ville, soit le New Deal d'Hidalgo, soit le New Deal de Dati, et ce sera les Parisiens qui trancheront.

Merci, Madame la Maire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Yves POZZO di BORGIO. Ce sont toujours les Parisiens qui tranchent et c'est très bien.

Maintenant je vais demander à l'Exécutif d'être très court. Je vais donner la parole à Anne SOUYRIS puis à Emmanuel GRÉGOIRE. Il y a des votes et c'est compte tenu des votes avec notre système que l'on a rodé, qui fonctionne bien mais quand même...

Anne puis Emmanuel.

Mme Anne SOUYRIS, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Je vais être effectivement très courte car le vœu de l'Exécutif reprend la majorité de ce qui a été proposé et j'ai envie de dire que les mots-clés sont là.

Les mots-clés, c'est la prévention, l'accès aux soins, le renforcement de l'hôpital, y compris sur la question du logement. Je pense à cette question parce que je sais que l'UDI-MODEM veut, et à raison, renforcer les logements à proximité des hôpitaux. Là-dessus, nous avons déjà fait 500 appartements pour le personnel soignant et nous avons bien l'intention de continuer dans cette voie, comme renforcer l'offre à proximité de l'hôpital pour les personnes qui ont des horaires atypiques.

La question du soutien à l'hôpital public a été constante pendant toute cette mandature. Maintenant, on arrive un peu au bout du bout avec le personnel soignant. Nous nous adressons au Gouvernement dans ce sens pour dire qu'il faut vraiment plus de personnels, plus de lits et plus de matériels. Je crois que cela a été montré par cette crise d'une manière évidente et par tous les mouvements de grève qu'il y a eus depuis un an.

Je note quand même, pour tous les Républicains qui ont dit qu'on n'avait pas beaucoup vu le soutien de la Ville à l'hôpital, qu'on ne les a pas beaucoup entendus au moment de la R.G.P.P., au moment de la généralisation de la T.A.A. À tous ces moments où on a coupé les budgets de l'hôpital, on n'a pas vu les soutiens des Républicains sur l'hôpital. Je ferme la parenthèse.

Enfin, je voulais dire un petit mot sur les E.H.P.A.D. car cela a été très important. C'est un soutien permanent que l'on a eu pendant toute cette crise. Nous avons fait des tests et nous avons soutenu les établissements du point de vue de tous les moyens, en personnel et en matériel. On n'a pas fait d'audit mais une mission de soutien a permis de refaire des dispositifs. Nous continuerons ce travail après cette crise, parce qu'il est important qu'il y ait un renfort des E.H.P.A.D., un renfort d'une médicalisation des E.H.P.A.D. - Mme STOPPA-LYONNET en a parlé - avec en particulier l'H.A.D. de l'A.P.-H.P. et des hôpitaux. Nous nous engagerons dans cette voie.

Enfin, sur la question de la démocratie sanitaire et de la santé communautaire, nous avons souhaité la renforcer tout le long. D'abord avec des subventions que l'on a pu voter et aussi en travaillant beaucoup pendant cette période avec les organisations sanitaires et les associations d'usagers. Nous comptons bien continuer dans cette voie.

Je finirai par un mot sur la question posée à plusieurs reprises sur les médecins de ville et la désertification. Nous avons fait un programme hors normes sur cette question, puisque vous savez que nous avons permis de créer rien moins que 12 maisons de santé cabinets Paris Med' et 150 professionnels se sont installés à Paris. Vous avez encore voté une extension de M.S.P. à Jaurès. Tout ce travail sera évidemment poursuivi. En tout cas, nous avons vraiment amorcé cette transition et nous avons même montré une nouvelle voie pour la suite des événements.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, chère Anne SOUYRIS.

Emmanuel GRÉGOIRE.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Rapidement également parce que beaucoup a été dit par les très nombreux intervenants de notre matinée. Permettez-moi tout d'abord de saluer l'ensemble de mes collègues de l'Exécutif et leur mobilisation pour la préparation de cette séance, et plus largement pour l'exceptionnelle crise que nous avons eue à gérer ces dernières semaines.

Je voudrais remercier également très chaleureusement les maires d'arrondissement, de tous bords politiques. Peut-être à l'exception d'une, qui n'est jamais avare de critiques à notre endroit et qu'il me soit permis de le lui rendre, mais j'y reviendrai dans un instant. Je voudrais remercier tous les maires d'arrondissement de leur présence quotidienne pour gérer cette crise et de la place décisive que vous avez prise dans le pilotage déconcentré des mesures que nous avons mises en œuvre.

Je voudrais quand même revenir sur les déclarations mensongères, et je regrette vraiment qu'elle ne soit pas là pour l'entendre. Des déclarations mensongères, ou à tout le moins des erreurs factuelles embarrassantes quand on prétend vouloir être Maire de Paris, qui ont été répétées inlassablement ces dernières semaines dans la presse. Je passe sur les 6,5 milliards d'euros de dettes, ce n'est pas directement en lien avec notre sujet, mais se tromper de 600 millions d'euros pour un débat sur lequel nous sommes revenus de très nombreuses fois est embarrassant.

Madame la Maire, c'est très bien que vous reveniez parce que je m'adressais à vous.

Sur la désinfection des rues, l'avis de l'A.R.S. ne suffisait pas et celui du Haut Conseil de santé public était douteux. L'Organisation mondiale de la santé vient de le confirmer : la désinfection des rues était une idée dangereuse et inefficace. Et vous continuez à nous le dire et vous continuez à entretenir une ambiguïté. Sur la désinfection du mobilier urbain, nous vous avons dit que le mobilier urbain était désinfecté. Je ne sais pas... Si, si, il l'est. Ah bon ? Vous êtes vraiment dans un univers de vérité parallèle. Je ne vais pas m'embarrasser à détailler plus, si ce n'est, s'il y avait une place au doute, juste rassurer les Parisiens sur le fait que le mobilier urbain est bien désinfecté.

Ensuite, sur le plan...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Vous avez eu la parole tout à l'heure, souffrez, mais alors souffrez beaucoup que l'on vous réponde.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Exactement.

Sur le budget de crise, vous savez très bien que c'est l'objet de notre Conseil de Paris de porter des mesures d'urgence de soutien économique dans des proportions historiques. Ce n'est jamais sans doute assez, mais vous entendre à la fois dénoncer la situation des finances de la Ville et nous reprocher de ne pas en faire assez relève là aussi d'un raisonnement qui confine à l'impossibilité logique. Mais vous dire que nous avons...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Essayez de donner une image de vous qui ne soit pas celle qui empêche le débat démocratique. On vous a écoutés dans le silence. On écoute dans le silence les réponses de l'Exécutif. Soyez au moins respectueux du débat démocratique.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Pour reprendre un adage de Beaumarchais que vous connaissez bien puisque c'est l'épithète du "Figaro" : "Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur." Donc souffrez que nous le fassions aussi à l'endroit de vos inexactitudes répétées et qui sont embarrassantes parce qu'elles traduisent une forme d'obsession électorale dans un contexte où la responsabilité devrait vous amener à une chose, c'est-à-dire votre mission de maire, ce que vous ne faites pas.

Ensuite, je voudrais très rapidement, Madame la Maire, revenir sur les dix vœux qui ont été déposés et vous dire que nous avons essayé, dans un esprit très constructif avec l'ensemble des groupes, de ramasser un certain nombre de propositions pour vous formuler aujourd'hui un vœu, dit de l'Exécutif, pour lequel nous proposerons un retrait des vœux des autres groupes.

Anne SOUYRIS, ma collègue, vient d'en dire quelques mots. Ils témoignent à la fois de notre reconnaissance et notre soutien aux personnels soignants et font revoir dans le dialogue avec l'A.P.-H.P. un certain nombre de réformes qui sont prévues avec les ajustements qui seraient nécessaires.

Deuxièmement, c'est poursuivre l'effort de mobilisation de la Ville aux côtés des plus fragiles et de ceux qui - c'est vrai et cela a été dit plusieurs fois - continueront à souffrir dans les semaines et les mois qui viennent.

Ce sont les mesures prises en matière de développement des déplacements sécurisés et de toutes les alternatives à la voiture individuelle, de façon à la fois à préserver notre santé en luttant contre la pollution et d'accélérer la mutation des mobilités que nous appelons tous de nos vœux.

C'est l'accès à la culture et le soutien, notamment en matière de loisirs, à tous les Parisiens qui seront contraints de passer une partie de leur été à Paris, et donc les mesures que nous mettrons en place pour l'accompagner.

C'est favoriser les initiatives citoyennes parce qu'il n'y a pas de confinement sans consentement citoyen et il n'y aura pas de bon déconfinement sans consentement citoyen. C'est donc être en appui des initiatives qui visent à le faire du mieux possible.

C'est engager des réflexions collectives sur la préparation de l'après crise sanitaire.

Enfin, c'est mobiliser tous les moyens pour évaluer le suivi de la mise en œuvre de ce plan de relance.

Je voudrais finir, Madame la Maire, en remerciant très chaleureusement l'administration parisienne qui a connu des semaines extrêmement difficiles. On peut les remercier d'avoir été à vos côtés et, grâce à vous, avec un temps d'avance.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, cher Emmanuel GRÉGOIRE. Merci Anne SOUYRIS pour ces réponses.

Nous allons maintenant nous prononcer sur les projets de délibération individualisés, les amendements et les vœux qui sont présentés. Je vous rappelle qu'il n'y a pas de nouvelles prises de parole. Je vous laisse toutes et tous vous positionner sur l'écran de votre QuizzBox. Nous l'avons essayée tout à l'heure et cela devrait aller.

Je vais donc mettre aux voix l'amendement technique n° 13 déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos. Tout le monde a pu voter ?

Les résultats sont les suivants :

Votants : 108

Suffrages exprimés : 86

Pour : 86

Abstentions : 16

L'amendement technique n° 13 est donc adopté.

Je vous remercie.

(Voir détail des votes annexe n° 3).

Nous allons à présent mettre aux voix l'amendement technique n° 14 déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 111

Suffrages exprimés : 82

Pour : 82

Abstentions : 19

L'amendement technique n° 14 est donc adopté.

(Voir détail des votes annexe n° 4).

L'amendement n° 15 déposé par le groupe Ecologiste de Paris est retiré.

L'amendement n° 16 déposé par le groupe Ecologiste de Paris est retiré aussi ?

Il est maintenu avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 115

Suffrages exprimés : 96

Pour : 30

Contre : 66

Abstentions : 5

L'amendement n° 16 est donc rejeté.

(Voir détail des votes annexe n° 5).

L'amendement n° 17 est retiré.

Nous passons au vote du projet de délibération SG 17 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 115

Suffrages exprimés : 71

Pour : 70

Contre : 1

Abstentions : 35

Le projet de délibération, amendé, est adopté. (2020, SG 17 - DU-DAE-DAC-DPE).

(Voir détail des votes annexe n° 6).

2020 DDCT 15 - Subventions au titre de la vie associative et de la participation citoyenne (87.750 euros) à 53 associations œuvrant dans sept arrondissements dans le cadre de l'appel à projets "politique de la ville".

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DDCT 15 et plus précisément à l'amendement technique de l'Exécutif n° 11.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 115

Suffrages exprimés : 94

Pour : 94

Abstentions : 3

L'amendement technique n° 11 est adopté.

(Voir détail des votes annexe n° 7).

Le projet de délibération DDCT 15, ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 116

Suffrages exprimés : 87

Pour : 87

Abstentions : 3

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DDCT 15).

(Voir détail des votes annexe n° 8).

2020 DDCT 24 - Subventions (371.300 euros) à 67 associations pour le financement de 79 emplois d'adultes relais dans les quartiers populaires parisiens.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je mets aux voix un vote dissocié ayant été demandé par trois groupes sur l'article 45 du projet de délibération DDCT 24. Nous allons procéder à ce vote dissocié.

Je mets aux voix l'article 45 du projet de délibération DDCT 24.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 116

Suffrages exprimés : 92

Pour : 69

Contre : 23

Abstentions : 11

L'article 45 est adopté. (2020, DDCT 24).

(Voir détail des votes annexe n° 9).

Je mets aux voix le projet de délibération DDCT 24 puisqu'il y a une dissociation.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 116

Suffrages exprimés : 92

Pour : 91

Contre : 1

Abstentions : 8

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 24).

(Voir détail des votes annexe n° 10).

2020 PP 43 - Construction d'une Base avancée à Saint-Denis (93). - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Préfecture de police et la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) pour les études et travaux de construction d'une Base avancée mutualisée à Saint-Denis, en vue des Jeux olympiques de Paris de 2024.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je mets aux voix le projet de délibération PP 43.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 117

Suffrages exprimés : 100

Pour : 99

Contre : 1

Abstentions : 5

Le projet de délibération est adopté. (2020, PP 43).

(Voir détail des votes annexe n° 11).

2020 DVD 17 - Place de la Porte Maillot (16e et 17e). - Conventions liées à la coordination des projets dans le cadre de son réaménagement.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je mets aux voix l'amendement technique n° 12 déposé par l'Exécutif relatif au projet de délibération DVD 17.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 117

Suffrages exprimés : 104

Pour : 104

L'amendement technique n° 12 est adopté.

(Voir détail des votes annexe n° 12).

Pour le projet délibération DVD 17 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 117

Suffrages exprimés : 101

Pour : 101

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DVD 17).

(Voir détail des votes annexe n° 13).

2020 DDCT 18 - DPSP - Subventions à 31 associations, au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes à Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - L'article 21 du projet de délibération DDCT 18 puisqu'il y a là aussi un vote dissocié.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 88

Pour : 77

Contre : 11

Abstentions : 11

L'article 21 du projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 18 - DPSP).

(Voir détail des votes annexe n° 14).

Nous passons au projet de délibération DDCT 18.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 95

Pour : 95

Abstentions : 6

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 18).

(Voir détail des votes annexe n° 15).

2020 DLH 14 - Convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 14.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 90

Pour : 74

Contre : 16

Abstentions : 14

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 14).

(Voir détail des votes annexe n° 16).

2020 DLH 26 - Location de l'immeuble 111bis-113, boulevard de Ménilmontant (11e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 26.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 88

Pour : 74

Contre : 14

Abstentions : 13

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 26).

(Voir détail des votes annexe n° 17).

2020 DLH 27 - Location de l'immeuble 72, rue du faubourg Saint-Denis (10e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 27.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 95

Pour : 66

Contre : 29

Abstentions : 13

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 27).

(Voir détail des votes annexe n° 18).

2020 DLH 28 - Location de l'immeuble 16-18, rue Vulpian (13e) à Paris Habitat OPH. - Retrait de la copropriété.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 28.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 118

Suffrages exprimés : 86

Pour : 71

Contre : 15

Abstentions : 19

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 28).

(Voir détail des votes annexe n° 19).

2020 DLH 31 - Location de divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble 8, rue d'Auteuil (16e) à AXIMO. - Bail emphytéotique.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 31.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 119

Suffrages exprimés : 98

Pour : 67

Contre : 31

Abstentions : 12

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 31).

(Voir détail des votes annexe n° 20).

2020 DLH 33 - Avenants 2020 aux conventions 2017-2022 signées avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat, en matière d'aide au logement et d'habitat.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au projet de délibération DLH 33.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 119

Suffrages exprimés : 83

Pour : 83

Abstentions : 21

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 33).

(Voir détail des votes annexe n° 21).

Vœu déposé par le groupe les Républicains et Indépendants relatif à la pandémie du Covid-19.

Vœu déposé par le groupe "100% Paris" relatif à l'accompagnement des Parisiennes, des Parisiens et des entreprises parisiennes vers la reprise de leurs activités en toute sécurité.

Vœu déposé par le groupe PCF-FG relatif à la situation sanitaire liée au Covid-19.

Vœu déposé par le GEP relatif à la pérennisation des dispositifs d'aide alimentaire mis en œuvre en réponse à la crise du Covid-19.

Vœu déposé par le groupe UDI-MODEM relatif à l'accès au logement du personnel soignant.

Vœu déposé par le groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants relatif à l'organisation des E.H.P.A.D. parisiens et l'amélioration des conditions de vie de leurs résidents.

Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à l'utilisation et la qualité de l'espace public en période de crise sanitaire et déconfinement.

Vœu déposé par le groupe Démocrates et Progressistes relatif au déconfinement et à la crise du coronavirus.

Vœu déposé par le groupe RG-CI relatif à la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Vœu déposé par Mme Danielle SIMONNET relatif aux mesures urgentes en réponse à la crise actuelle.

Vœu déposé par l'Exécutif et les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, "Génération.s" et RG-CI en réponse aux vœux n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au vote des vœux.

En réponse aux vœux déposés par les groupes, l'Exécutif et la majorité ont déposé le vœu n° 18.

Est-ce que le vœu n° 1 du groupe les Républicains et Indépendants est maintenu ?

Oui avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 119

Suffrages exprimés : 108

Pour : 38

Contre : 70

Abstentions : 2

Le vœu n° 1, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 22).

Le vœu n° 2 du groupe "100% Paris" est-il retiré ?

Il est maintenu avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 119

Suffrages exprimés : 107

Pour : 46

Contre : 61

Abstentions : 2

Le vœu n° 2, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 23).

Le vœu n° 3 du groupe Communiste - Front de Gauche est-il retiré ? Oui.

Le vœu n° 4 du groupe Ecologiste de Paris est-il retiré ? Oui.

Le vœu n° 5 du groupe UDI-MODEM est-il retiré ? Non.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 122

Suffrages exprimés : 95

Pour : 35

Contre : 60

Abstentions : 14

Le vœu n° 5, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 24).

Le vœu n° 6 du groupe PPCI doit être maintenu, j'imagine, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 121

Suffrages exprimés : 115

Pour : 51

Contre : 64

Le vœu n° 6, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 25).

Le vœu n° 7 du groupe "Génération.s" est retiré, j'imagine ? Merci.

Le vœu n° 8 du groupe DP est maintenu avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 122

Suffrages exprimés : 94

Pour : 31

Contre : 63

Abstentions : 19

Le vœu n° 8, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 26).

Le vœu n° 9 du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants est retiré.

Le vœu n° 10 de Mme SIMONNET, j'imagine qu'il est maintenu, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 122

Suffrages exprimés : 109

Pour : 1

Contre : 108

Abstentions : 4

Le vœu n° 10, avec un avis défavorable de l'Exécutif, est repoussé.

(Voir détail des votes annexe n° 27).

Nous passons au vœu n° 18 de l'Exécutif et des groupes de la majorité avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 122

Suffrages exprimés : 64

Pour : 63

Contre : 1

NPPV : 15

Abstentions : 34

Le vœu est donc adopté. (2020, V. 33).

(Voir détail des votes annexe n° 28).

Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, je vous propose maintenant de vous prononcer par un vote global sur les projets de délibération non individualisés.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les résultats sont les suivants :

Votants : 122

Suffrages exprimés : 94

Pour : 94

Abstentions : 12

Les projets de délibération soumis au vote global sont adoptés.

(Voir détail des votes annexe n° 29).

Clôture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, merci d'avoir tenu ce Conseil de Paris. Merci aux équipes de la séance parce qu'il y avait beaucoup de défis à relever. D'ailleurs, je leur ai demandé de garder ces écrans dans la salle. Je pense que ce sera utile, pas forcément dans un mode semi-confiné mais pour pouvoir suivre les débats, et le système de vote a été performant. Je vous remercie.

Merci beaucoup. Bon appétit, au revoir.

(La séance est levée à quatorze heures quarante minutes).

Votes spécifiques.

Mmes Claudine BOUYGUES, Sylvie CEYRAC, MM. Philippe DUCLOUX, Didier LE RESTE, Mme Catherine LECUYER, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Paul SIMONDON et Mme Mercedes ZUNIGA ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DRH 27.

Mmes Michèle ASSOULINE, Marinette BACHE, MM. Hervé BÉGUÉ, Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Claudine BOUYGUES, Sandrine CHARNOZ, Leïla DIRI, M. Philippe DUCLOUX, Mmes Agnès EVREN, Nathalie FANFANT, MM. Jean-Baptiste de FROMENT, Pierre GABORIAU, Mme Maud GATEL, MM. Jérôme GLEIZES, Emmanuel GRÉGOIRE, Mmes Nathalie MAQUOI, Joëlle MOREL, Raphaëlle PRIMET et Pauline VÉRON ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 3.

MM. Patrick BLOCHE, Didier LE RESTE, Jean-François MARTINS et François VAUGLIN ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DRH 26.

Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, M. François-David CRAVENNE, Mme Afaf GABELOTAUD, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Christophe GIRARD, Bruno JULLIARD, Mmes Sandrine MÉES, Fadila MÉHAL et Catherine VIEU-CHARIER ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAC 701.

Mme Colombe BROSSEL ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 30.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Julie BOILLLOT, MM. Emmanuel GRÉGOIRE, Jean-Louis MISSIKA et Christophe NAJDOVSKI ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DVD 37.

Mmes Catherine BARATTI-ELBAZ, Claudine BOUYGUES, Virginie DASPET et Leïla DIRI ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DJS 125.

Mme Galla BRIDIER et M. Roger MADEC ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DLH 28.

MM. Pierre AIDENBAUM, Eric AZIÈRE, Mmes Frédérique CALANDRA et Aurélie SOLANS ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DLH 26, DLH 27, DLH 36 et DLH 43.

MM. Nicolas BONNET-OUALDJ, Christian HONORÉ, Bruno JULLIARD, Jean-Pierre LECOQ, Mmes Carine PETIT et Pauline VÉRON ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DLH 36 et DLH 43.

Mmes Julie BOILLLOT, Virginie DASPET, MM. Philippe DUCLOUX, Christophe NAJDOVSKI et Nicolas NORDMAN ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DVD 38.

Mme Marie ATALLAH, M. Jérôme COUMET, Mme Edith GALLOIS, M. Bruno JULLIARD, Mmes Pénélope KOMITÈS, Annick OLIVIER et M. Patrick TRÉMÈGE ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DFA 9.

Mmes Catherine BARATTI-ELBAZ, Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, MM. Jérôme COUMET, Sergio TINTI et Patrick TRÉMÈGE ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DJS 124.

Votes spécifiés.

M. Yves POZZO di BORGO ne prend pas part au vote sur les projets de délibération des 3e et 5e Commissions.

M. Christophe GIRARD indique qu'à la suite d'une erreur matérielle son vote sur le projet de délibération SG 17-DU-DAE-DAC-DPE a malencontreusement été décompté dans les "contre" alors qu'il s'était exprimé "pour".

M. Philippe GOUJON vote pour le projet de délibération DDCT 24 mais s'abstient sur son article 45.

MM. Philippe GOUJON et Daniel-Georges COURTOIS votent pour le projet de délibération DDCT 18 mais s'abstiennent sur son article 21.

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE et M. Christian HONORÉ votent pour le vœu n° 1.

Mme Célia BLAUDEL vote pour le projet de délibération DDCT 31 et l'inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Mmes Michèle ASSOULINE, Jeanne d'HAUTESERRE, Rachida DATI, M. Jean-Pierre LECOQ, Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, M. Bernard DEBRÉ, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Baptiste de FROMENT et Mme Catherine LECUYER votent pour le projet de délibération DDCT 31.

M. Bernard DEBRÉ, Mmes Michèle ASSOULINE, Catherine LECUYER, Jeanne d'HAUTESERRE, Valérie MONTANDON et M. Jean-Baptiste de FROMENT votent pour l'inscription en urgence.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, M. Pierre CHARON, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, MM. Atanase PÉRIFAN, Jean-Pierre LECOQ, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur l'amendement n° 13 déposé par l'Exécutif.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Geoffroy BOULARD, Pierre CHARON, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, MM. Atanase PÉRIFAN, Jean-Pierre LECOQ, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur l'amendement n° 14 déposé par l'Exécutif.

MM. Jean-Baptiste de FROMENT, Jean-Pierre LECOQ, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre l'amendement n° 16.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur le projet de délibération SG 17.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour l'amendement n° 11 déposé par l'Exécutif.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Catherine DUMAS, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet de délibération DDCT 15.

MM. Jean-Baptiste de FROMENT, Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre l'article 45 du projet de délibération DDCT 24.

M. Geoffroy BOULARD, Mme Brigitte KUSTER, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Emmanuelle DAUVERGNE, Catherine DUMAS, Rachida DATI, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet délibération DDCT 24.

MM. Jean-Baptiste de FROMENT, Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet délibération PP 43.

Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, MM. Geoffroy BOULARD, Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour l'amendement n° 12 déposé par l'Exécutif.

M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mmes Jeanne d'HAUTESERRE, Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet de délibération DVD 17.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. François-David CRAVENNE, Mmes Brigitte KUSTER, Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Jacques GIANNESINI, Mmes Catherine DUMAS, Rachida DATI, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour l'article n° 21 du projet de délibération DDCT 18.

Mme Catherine DUMAS, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet de délibération DDCT 18.

Mme Catherine DUMAS, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre le projet de délibération DLH 14.

Mmes Catherine DUMAS, Brigitte KUSTER, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le projet de délibération DLH 26.

Mme Brigitte KUSTER, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre le projet de délibération DLH 27.

Mme Brigitte KUSTER, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur le projet de délibération DLH 28.

Mme Brigitte KUSTER, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre le projet de délibération DLH 31.

Mme Brigitte KUSTER, M. Geoffroy BOULARD, Mmes Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mmes Catherine LECUYER, Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur le projet de délibération DLH 33.

Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le vœu n° 1.

M. Geoffroy BOULARD, Mmes Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS, Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le vœu n° 2.

M. Jean-Pierre LECOQ, Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur le vœu n° 5.

Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent pour le vœu n° 6.

Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD s'abstiennent sur le vœu n° 8.

Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD votent contre le vœu n° 10.

Mmes Michèle ASSOULINE, Alix BOUGERET, MM. Pierre CHARON, Franck LEFEVRE, Mme Valérie MONTANDON, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle GIAZZI et M. Frédéric PÉCHENARD ne participent pas au vote du vœu n° 18.

Le groupe les Républicains et Indépendants (LRI) vote pour le vote global.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) vote pour les projets de délibération DDCT 31, l'inscription en urgence, DDCT 24 sans le vote de l'article 45, PP 43, DVD 17, l'article 21 du DDCT 18, DDCT 18, DLH 14, DLH 26, DLH 27, DLH 28 et DLH 31.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) vote pour les vœux n°s 1, 2, 5 et 6.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) s'abstient sur le vote des amendements n°s 11, 12, 13, 14, 16 et des projets de délibération SG 17 et DDCT 15.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) vote contre le vœu n° 10.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) s'abstient sur le vœu n° 18.

Le groupe Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants (PPCI) vote pour le vote global.

M. Buon-Huong TAN s'abstient sur les deux premiers votes du Conseil.

Mme Marinette BACHE indique que tous ses votes sont identiques à ceux de son groupe.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent pour les projets de délibération SG 17, DDCT 24, PP 43, DDCT 18, DLH 14 et DLH 28.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent contre l'article 45 du projet de délibération DDCT 24 et l'article 21 du projet de délibération DDCT 18.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS s'abstiennent sur les projets de délibération DLH 26, DLH 27, DLH 31 et DLH 33.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent pour les deux projets de délibération amendés DDCT 15 et DVD 17.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent pour les vœux n^{os} 2, 5, 6 et 8.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent contre le vœu n^o 10.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS s'abstiennent sur le vœu n^o 1.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent pour les amendements n^{os} 11, 12, 13 et 14.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent contre l'amendement n^o 16.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS s'abstiennent sur le vœu n^o 18.

Mmes Anne TACHÈNE et Valérie NAHMIAS votent pour le vote global.

Contrairement au vote enregistré électroniquement **M. Julien BARGETON** ne prend pas part au vote sur le projet de délibération SG 17.

Contrairement au vote enregistré électroniquement **Mme Halima JEMNI** ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 31.

Contrairement au vote enregistré électroniquement **Mme Florence BERTHOUT, MM. Ian BROSSAT, Pascal CHERKI et Mme Annick OLIVIER** ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DLH 28.

Contrairement au vote enregistré électroniquement **MM. Nicolas BONNET-OULALDJ, Christian HONORÉ, Bruno JULLIARD, Jean-Pierre LECOQ, Mmes Carine PETIT et Pauline VÉRON** ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DLH 26 et DLH 27.

Projets de délibération adoptés par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Les projets de délibération adoptés par un vote d'ensemble de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DASCO 52 Caisses des écoles - Subvention (1.241.078,38 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

2020 DASES 66 Subventions (17.000 euros) à 3 associations et convention pour leurs actions facilitant l'accès à l'information et aux droits.

2020 DASES 79 Accès au SNGI (Système National de Gestion des Identifiants) dans le cadre des compétences départementales PA PH.

2020 DASES 94 Mise en œuvre de la 8^{ème} conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris - Participations au titre de l'enveloppe "autres actions de prévention".

Mme Galla BRIDIER, rapporteure.

2020 DLH 32 Propriété communale Ensemble immobilier, 70 boulevard Barbès (18e) - Bail civil à l'association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés (AMLI) et minoration de loyer.

2020 DLH 36 Garantie d'emprunt au bénéfice de la RIVP pour un emprunt à hauteur de 21.900.000 euros pour une durée de 60 ans en vue du financement de l'acquisition-réhabilitation de logements sociaux.

2020 DLH 42 Garantie d'emprunt au bénéfice de la RIVP pour un emprunt à hauteur de 50 M€ pour une durée de 30 ans pour le financement de la réhabilitation de logements, hôtels commerciaux et locaux d'incubateurs.

2020 DLH 43 Garantie d'emprunt au bénéfice de la RIVP pour un emprunt à hauteur de 50 M€ pour une durée de 40 ans.

M. Ian BROSSAT, rapporteur.

2020 DDCT 25 - DFPE Subventions (62.500 euros) aux réseaux de soutien aux familles monoparentales dans les quartiers populaires.

2020 DDCT 30 - DASCO Subvention (100.000 euros) et convention avec le GIP Réussite Educative à Paris pour la mise en œuvre d'un plan de lutte contre la fracture numérique en direction des enfants et adolescents.

2020 DPSP 2 Subventions (267.119 euros) et conventions à 14 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2020.

2020 DPSP 4 Subventions (16 150 euros) et conventions à 3 associations dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2020.

2020 PP 33 Modification de la délibération n° 2008 PP 9 du 4 février 2008 portant attribution d'une prime de risques aux fonctionnaires du LC de la PP chargés d'assurer permanence générale et l'astreinte chimique.

2020 PP 34 Modification de la délibération n° 2002 PP 91 des 28 et 29 octobre 2002 portant fixation modalités rémunération ou compensation en temps des astreintes, interventions et permanences effectuées par certains personnels de PP.

2020 PP 35 Attribution d'une indemnité susceptible d'être allouée aux identificateurs affectés à l'institut médico-légal de la Préfecture de police aidant à la pratique médico-légale.

2020 PP 36 Modification de la délibération n° 2003 PP 13-1° du 3 mars 2003 portant création d'un emploi de médecin-inspecteur adjoint de l'institut médico-légal au budget spécial de la Préfecture de police.

2020 PP 37 Modification de la délibération n° 2003 PP 13-2° du 3 mars 2003 fixant la rémunération du médecin-inspecteur adjoint de l'institut médico-légal de la Préfecture de police.

2020 PP 38 Convention de groupement de commandes entre les services de la Préfecture de police et le Ministère de l'Intérieur concernant l'acquisition de pièces détachées automobiles, d'accessoires et de fournitures connexes de marques constructeurs.

2020 PP 39 Convention de groupement de commandes avec les services de l'État concernant la fourniture et livraison d'équipements de protection individuelle, de travail et de sécurité.

2020 PP 40 Convention de groupement de commandes avec les services de la Préfecture de police relevant de l'Etat concernant la tierce maintenance applicative (TMA), le maintien en condition opérationnelle (MCO) et l'assistance à maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la plate-forme d'appels unifiée (PFAU) de la Préfecture de police.

2020 PP 41 Convention entre la Préfecture de la région d'Île de France et la PP - Ville de Paris pour la transmission électronique des actes au représentant de l'état - Approbation de la convention - Signature.

2020 PP 42 Convention constitutive groupement de commandes avec services État de la PP relative à l'entretien et la maintenance des installations de chauffage, de ventilation et climatisation des bâtiments de PP.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

2020 DFPE 1 Subvention (95.535 euros) et avenant avec l'association Les Apaches des Vignoles (20e) pour la crèche parentale (20e).

2020 DFPE 35 Subvention (76.713 euros), avenant n° 4 avec l'association Square Bande (11e) pour la crèche parentale (11e).

2020 DFPE 37 Subvention (67 067 euros) et avenant n°4 à l'association Grenadine et Menthe à l'Eau (19e) pour la crèche parentale (19e).

2020 DFPE 38 Subvention (90.007 euros) et avenant n° 4 à l'association Quel Univers Inventer ? (19e) pour la Crèche parentale (19e).

2020 DFPE 39 Subvention (53.029 euros) et avenant n° 6 à l'association Les 19e Rugissants (19e) pour la Crèche parentale La Maison des Lutins (19e).

2020 DFPE 55 Subvention (122.806 euros), avenant n° 4 avec l'association Les Crocos (12e) pour la crèche parentale (12e).

2020 DFPE 57 Subvention (48.938 euros), avenant n° 4 à l'association L'Île aux Trésors (19e) pour la crèche parentale (19e).

2020 DFPE 59 Subvention (96.234 euros), avenant n° 4 avec l'association Mini Coccinelles (11e) pour l'établissement multi-accueil (11e).

2020 DFPE 70 Subvention (21.384 euros) et avenant n° 4 avec l'association Au Fil de la Découverte (15e) pour la halte-garderie (15e).

2020 DFPE 71 Subvention (46.982.euros) et avenant n° 4 avec l'association Capucine et Papillons, Jardin d'Enfance, pour la crèche parentale Capucine et Papillons (13e).

2020 DFPE 75 Subvention (26.900 euros) et avenant n° 4 avec l'association La Maison de l'Enfance (16e) pour la halte-garderie (16e).

2020 DFPE 88 Subvention (36.955 euros), avenant n° 4 à l'association Crèche parentale du Sentier pour la crèche parentale (2e).

2020 DFPE 100 Subvention (73.777 euros) et avenant n° 3 avec l'association Les Kyklos (10e) pour son établissement multi-accueil "Les Kyklos Saint-Louis" (10e).

2020 DFPE 128 Convention de DSP avec l'association Crescendo pour l'exploitation d'un EAPE situé 21, rue de Provence (9e).

2020 DFPE 129 Convention avec l'association Crescendo pour l'exploitation d'un EAPE situé 8, impasse Barrier (12e).

2020 DFPE 130 Convention de DSP avec l'association Léo Lagrange NIDF pour l'exploitation d'un EAPE situé 32, rue Godefroy Cavaignac (11e).

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

2020 DAC 701 Adoption d'un avenant à la convention-cadre de coopération entre la Ville de Paris et l'établissement public Paris Musées.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

2020 DFA 2 Remises gracieuses.

2020 DFA 9 Garantie à première demande à hauteur de 80 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt obligataire de 30.000.000 euros souscrit par la SEMAPA le 14 février 2020.

2020 DFA 14 Réaménagement d'un prêt souscrit par la SAS 32 Paris Porte Montmartre auprès de la CDC. Maintien de la garantie de la Ville de Paris à 50 %.

2020 DFA 15 Garantie à hauteur de 100 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 5.800.000 euros à souscrire par la SCI JOB 12-12 pour l'acquisition d'un terrain rue de la Source (16e).

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur.

2020 DPE 7 Subventions de fonctionnement (299.465 euros) à 11 associations gestionnaires de recycleries.

Mme Antoinette GUHL, rapporteure.

2020 DDCT 26 - DAC Subvention (35.000 euros) et convention avec l'association "Collectif Culture Bar-Bars Paris / Ile-de-France".

M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.

2020 DEVE 30 Subventions versées à 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la PC ferroviaire et de la tranchée Pereire (12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 19e et 20e).

2020 DEVE 31 Subventions à quatre associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien horticole d'espaces verts (12e, 16e, 18e et 20e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure.

2020 DAE 75 Subventions (739.000 euros) à 71 associations et conventions avec 15 associations dans le cadre de l'appel à projets associatifs "Initiatives étudiantes à Paris".

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

2020 DRH 15 Remises gracieuses accordées par la Ville de Paris à ses agents.

2020 DRH 26 Renouvellement d'une convention de mise à disposition contre remboursement entre la Ville de Paris et le Syndicat mixte de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis.

2020 DRH 27 Approbation et autorisation de signer l'avenant 4 à la convention pluriannuelle liant la collectivité parisienne et l'AGOSPAP.

2020 DRH 28 Fixation des modalités de recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la Ville de Paris.

2020 DRH 29 Fixation de la nature des épreuves et règlement des concours externe et interne d'accès au corps des agents de maîtrise d'administrations parisiennes, grade AM environnement-propreté et assainissement.

2020 DRH 30 Adaptation des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au grade d'ATP2 dans la spécialité jardinier.

2020 DRH 31 Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe, interne et du 3ème concours d'accès au corps des secrétaires administratifs d'AP, grade SACN classe normale.

2020 DRH 32 Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au corps des secrétaires médicaux et sociaux d'administrations parisiennes, grade SMS de classe normale.

2020 DRH 33 Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au corps des techniciens des services opérationnels de la ville de Paris, grade de TSO CN spé nettoyage.

2020 DRH 34 Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, grade de TSP spé construction et bâtiment.

2020 DRH 35 Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, grade de TSP spé génie urbain.

2020 DRH 36 Adaptation des épreuves et du règlement du concours externe d'accès au corps des ingénieurs cadres supérieurs d'administrations parisiennes pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

2020 DJS 51 Transformations Olympiques - Subventions (50.000 euros) et conventions entre la Ville de Paris, Paris 2024, le CNOSF et six associations dans le cadre de l'Appel à projets "Éducation par le sport".

2020 DJS 103 Transformations Olympiques - Subventions (42.450 euros) et conventions avec 13 associations pour la digitalisation et subventions (39.900 euros) avec 7 associations pour le développement de l'esport.

2020 DJS 107 Indemnisation amiable de tiers en réparation de dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2020 DJS 113 Gratuité d'utilisation pendant l'été 2020 des bassins éphémères au sein des centres sportifs Léo Lagrange (12e), Carpentier (13e), Louis Lumière (20e), ainsi que de la baignade La Villette (19e).

2020 DJS 120 Indemnisations amiables de tiers en réparation de dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2020 DJS 124 Subvention (415.955 euros) au syndicat mixte interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy-le-Roi Paris Val-de-Marne (94).

2020 DJS 125 Subvention (300.000 euros) au syndicat mixte interdépartementale pour la gestion du Parc des sports et de loisirs du Tremblay Paris-Val-de-Marne (94).

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

2020 DVD 32 Extension du Tramway à Porte Dauphine (16e et 17e). Convention de prestation d'étude de mission de sécurité ferroviaire au profit de SNCF Réseau.

2020 DVD 38 Mesures de stationnement dans le cadre de la pandémie du coronavirus.

2020 DVD 39 Indemnisations amiables.

2020 DVD 37 Dispositif IMAGINE R. Convention avec le STIF et COMUTITRES pour les années scolaires 2020 à 2023.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

2020 DAE 84 Foire du Trône - Covid-19 - Exonération des redevances et charges dues par les forains.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

2020 DEVE 32 Convention fixant le montant de la participation de la Ville de Paris (89.606 euros) au budget de l'association BRUITPARIF, pour l'année 2020.

Mme Aurélie SOLANS, rapporteure.

2020 DASES 33 Subvention (10.995 euros) et convention avec la SISA Jean Jaurès pour l'extension de la MSP Jean Jaurès (19e).

2020 DASES 55 Subvention (4.730 euros) à l'Association pour la Reconstruction du Sein par DIEP (11e).

2020 DASES 96 Subvention (30.000 euros) et avenant à convention avec l'association Parcours d'Exil (11e).

2020 DASES 112 subvention (125.000 euros) et conventions ou avenant à convention avec 4 associations dans le cadre du Covid-19.

2020 DASES 131 Subvention (115.000 euros) et convention avec la Croix-Rouge Française (14e).

2020 DFPE 67 Réalisation d'une étude de programmation des travaux à réaliser dans l'immeuble situé 62/66 rue du Surmelin 20e - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/CASVP.

Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.

2020 DJS 96 Mise à disposition de locaux sis 101, quai Branly (15e) - Avenant à la convention d'occupation du domaine public avec le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse.

2020 DJS 115 Mise en oeuvre du dispositif "Pass Jeunes" pour l'année 2020.

2020 DJS 119 Centre Paris Anim' Les Halles Le Marais et son antenne Saint Honoré (1e) - délégation de service public - Convention avec l'association ACTISCE.

2020 DJS 126 Subventions (11.900 euros) au titre de la Jeunesse à trois associations (Pulsart, La Conséquence et Ombre en Lumière).

2020 DJS 128 Subventions (681.400 euros) et conventions annuelles d'objectifs avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Ile-de-France et avec les associations gestionnaires de Foyers de Jeunes Travailleurs.

2020 DJS 129 Subventions (318.600 euros) et conventions avec l'Association des Résidences et Foyers de Jeunes et avec les associations gestionnaires de Foyers de Jeunes Travailleurs qui lui sont affiliées.

Mme Pauline VÉRON, rapporteure.

2020 DASES 84 Prolongation de la mise à disposition temporaire de la Ville de Paris d'un bâtiment, et avenant à la convention de sous-occupation partielle temporaire au bénéfice de la Fondation de l'Armée du Salut.

2020 DASES 132 Aide exceptionnelle aux familles les plus fragiles.

2020 DASES 133 Complément (68.900 euros) au bénéfice de la Protection Civile Paris Seine.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

En outre, l'Assemblée a pris connaissance de la communication suivante :

2020 DDCT 3 Communication sur l'activité 2019 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

Liste des membres présents.

M. Pierre AIDENBAUM, M. Jean-Noël AQUA, M. David ASSOULINE, Mme Michèle ASSOULINE, Mme Marie ATALLAH, M. Eric AZIÈRE, Mme Marinette BACHE, Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, M. Julien BARGETON, M. Jacques BAUDRIER, M. Hervé BÉGUÉ, M. David BELLARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Mme Célia BLAUDEL, Mme Gypsie BLOCH, M. Patrick BLOCHE, Mme Julie BOILLOT, M. Nicolas BONNET-LOULALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, M. Jacques BOUTAULT, Mme Galla BRIDIER, M. Jean-Bernard BROS, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Delphine BURKLI, Mme Frédérique CALANDRA, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Mme Sylvie CEYRAC, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Pierre CHARON, M. Yves CONTASSOT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Marie-Pierre de LA GONTRIE, Mme Leïla DIRI, M. Philippe DUCLOUX, Mme Myriam EL KHOMRI, Mme Agnès EVREN, Mme Nathalie FANFANT, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Pierre GABORIAU, Mme Maud GATEL, Mme Danièle GIAZZI, M. Christophe GIRARD, M. Jérôme GLEIZES, Mme Laurence GOLDGRAB, M. Philippe GOUJON, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Eric HÉLARD, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, M. Thierry HODENT, M. Christian HONORÉ, Mme Ann-Katrin JÉGO, Mme Halima JEMNI, Mme Olga JOHNSON, M. Pascal JULIEN, M. Bruno JULLIARD, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Chantal LAMBERT-BURENS, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Thomas LAURET, M. Jean-Marie LE GUEN, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Jean-François LEGARET, M. Eric LEJOINDRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Annick LEPETIT, Mme Véronique LEVIEUX, M. Roger MADEC, Mme Nathalie MAQUOI, M. Jean-François MARTINS, Mme Caroline MÉCARY, Mme Sandrine MÉES, Mme Fadila MÉHAL, M. Jean-Baptiste MENGUY, M. Etienne MERCIER, M. Jean-Louis MISSIKA, Mme Valérie MONTANDON, Mme Joëlle MOREL, Mme Valérie NAHMIAS, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Nicolas NORDMAN, Mme Annick OLIVIER, Mme Nawel OUMER, Mme Deborah PAWLIK, M. Frédéric PÉCHENARD, M. Mao PENINO, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, M. Yves POZZO di BORGO, Mme Danièle PREMEL, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Christian SAINT-ETIENNE, M. Hermano SANCHES RUIVO, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, Mme Aurélie SOLANS, Mme Anne SOUYRIS, Mme Dominique STOPPA-LYONNET, Mme Anne TACHÈNE, Mme Karen TAÏEB, M. Buon-Huong TAN, M. Dominique TIBERI, M. Patrick TRÉMÈGE, M. François VAUGLIN, Mme Pauline VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Yann WEHRLING, Mme Mercedes ZUNIGA.

Excusés au sens du règlement :

M. Pierre AURIACOMBE, Mme Emmanuelle BECKER, Mme Claudine BOUYGUES, Mme Anne-Charlotte BUFFETEAU, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Pascal CHERKI, M. Grégoire CHERTOK, M. François-David CRAVENNE, M. Claude DARGENT, Mme Virginie DASPET, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme Marielle de SARNEZ, M. Bernard DEBRÉ, M. Jérôme DUBUS, Mme Catherine DUMAS, Mme Fanny GAILLANNE, Mme Edith GALLOIS, M. Bernard GAUDILLÈRE, M. Jean-Jacques GIANNESINI, M. Claude GOASGUEN, M. Didier GUILLOT, M. François HAAB, Mme Marie-Laure HAREL, M. Bernard JOMIER, M. Patrick KLUGMAN, Mme Brigitte KUSTER, M. Didier LE RESTE, M. Pierre LELLOUCHE, Mme Anne-Constance ONGHENA, M. Sergio TINTI, M. Daniel VAILLANT, Mme Catherine VIEU-CHARIER.

Annexe n° 1 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 31 Organisation du Conseil de Paris pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.

DDCT 31		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 09h06		Mode de scrutin : Public
Votants : 119		
Voix totales : 119		
Voix exprimées : 84		Taux d'abstention : 0,8%
Majorité absolue : 43		
Pour	84 Voix	100,0%
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} BOILLLOT Julie		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CONTASSOT Yves		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} MEËS Sandrine		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{LRI} PECHENARD Frédéric par procuration à GIAZZI Daniele		1 voix
{LRI} GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} GIAZZI Daniele		1 voix
{LRI} MONTANDON Valérie		1 voix
{LRI} LEFEVRE Franck		1 voix
{LRI} CHARON Pierre		1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} LAMBERT-DURENS Chantal		1 voix
{LRI} EVREN Agnès		1 voix
{LRI} PÉRIFAN Atanase		1 voix
{LRI} BURKLI Delphine		1 voix
{LRI} CRAVENNE François David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} BOUGÈRET Alix		1 voix
{NI} SOLANS Aurélie		1 voix

(NI) MAJDOVSKI Christophe	1 voix
(NI) BLAUVEL Célia	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Héléne	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PPCI) DUBUS Jérôme par procuration à BOULAY-ESPERONNIER Céline	1 voix
(PPCI) BOULAY-ESPERONNIER Céline	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) MERCIER Étienne	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) SIMONDOH Paul	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Remi	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) BARATTI ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) BACHE Marinette	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) LEJOINDRE Eric	1 voix
(SOCA) BLOCHE Patrice	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix

Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vote visant à inscrire en urgence à l'Ordre du jour du Conseil de Paris de 8 projets de délibération.

Vote sur l'inscription en urgence		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 09h14		Mode de scrutin : Public
Votants : 129		
Voix totales : 129		
Voix exprimées : 104		Taux d'abstention : 0,0%
Majorité absolue : 53		
Pour	104 Voix	100,0%
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) PENINOU Marc par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CONTASSOT Yves		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) SOUYRIS Annie		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) BOUGERET Alix		1 voix
(LRI) GIAZZI Danièle		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal		1 voix
(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix

{LRI} PECHENARD Frédéric par procuration à GIAZZI Daniele	1 voix
{LRI} EVREN Agnès	1 voix
{LRI} CHARON Pierre	1 voix
{LRI} PERIFAN Atanase	1 voix
{LRI} LEFEVRE Franck	1 voix
{LRI} BURKLI Delphine	1 voix
{LRI} CRAVEHNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{NI} SOLANS Aurélie	1 voix
{NI} NAJDOVSKI Christophe	1 voix
{NI} SIMONNET Danielle	1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène	1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALD Nicolas	1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALD Nicolas	1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALD Nicolas	1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle	1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle	1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
{RG-CI} GOLDRAB Laurence	1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
{SOCA} BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} VERON Pauline	1 voix
{SOCA} FERAUD Renii	1 voix
{SOCA} MADEC Roger	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} JEMNI Halima	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} BLOCHE Patrick	1 voix
{SOCA} SIMONDDON Paul	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
{SOCA} LEJOINDRE Eric	1 voix
{SOCA} EL KHOUMRI Myriam	1 voix
{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} SANCHES RUIVO Ifermano	1 voix
{SOCA} VAILLANT Daniel par procuration à LEJOINDRE Eric	1 voix
{SOCA} GABELOTAUD Arief par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Renii	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Benard par procuration à FERAUD Renii	1 voix
{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} MERCIER Etienne	1 voix

{SOCA} BOUYGUES Claudine par procuration à LEJONDRÉ Éric	1 voix
{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix
{SOCA} BACHE Marinette	1 voix
{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{UDI MoDem} GATEL Maud	1 voix
{UDI-MoDem} AZIERE Eric	1 voix
	1 voix
	1 voix
	1 voix
	1 voix

Annexe n° 3 - Scrutin public concernant l'amendement n° 13 déposé par l'Exécutif.

Amendement technique n° 13		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h17		Mode de scrutin : Public
Votants : 108		
Voix totales : 108		
Voix exprimées : 86		Taux d'abstention : 14,8%
Majorité absolue : 44		
Pour	86 Voix	100,0%
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gysle		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sybille		1 voix
(100% PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) GUILLOI Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) CIARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) SOUYBIS Anne		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(NI) BLAUVEL Célia		1 voix
(NI) MAJDOVSKI Christophe		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) DIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix

(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TRINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) GOLDRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
Abstention	16 Voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix

{LRI} DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
{LRI} KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
{LRI} LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LRI} EVREUX Agnès	1 voix
{LRI} BURKLI Delphine	1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah	1 voix
{PPCI} PAWLIK Deborah	1 voix

Annexe n° 4 - Scrutin public concernant l'amendement n° 14 déposé par l'Exécutif.

Amendement technique n°14		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h19		Mode de scrutin : Public
Votants : 111		
Voix totales : 111		
Voix exprimées : 82		Taux d'abstention : 17,1%
Majorité absolue : 42		
Pour	82 Voix	100,0%
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BOURHAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUD Florence		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURHAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURHAZEL Pierre-Yves		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{GCP} BELLARD David		1 voix
{GEP} KONE Fotouniata		1 voix
{GEP} GUHL Antoinette		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{NI} BLAUCL Celia		1 voix
{NI} NAIDOVSKI Christophe		1 voix
{NI} SIMONNET Danièle		1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène		1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques		1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} PREMEI Danièle		1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix

(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALADI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALADI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALADI Nicolas	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) OUMER Hawel	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
Abstention	19 Voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(100% PARIS) CEVRAC Sylvie	1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix

{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
{LRI} DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LRI} LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
{LRI} BURKLI Delphine	1 voix
{LRI} EVREN Agnès	1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy	1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
{PPCI} PAWLIK Déborah	1 voix

Annexe n° 5 - Scrutin public concernant l'amendement n° 16 déposé par le GEP relatif au conditionnement des exonérations du montant du tarif des ouvrages et objets en saillie.

Amendement de groupe Écologiste de Paris n°16		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h20		Mode de scrutin : Public
Votants : 115		
Voix totales : 115		
Voix exprimées : 96		Taux d'abstention : 4,3%
Majorité absolue : 49		
Pour	30 Voix	31,3%
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{100% PARIS} GOUJON Philippe		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsié		1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} PENINOI Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} BELLIARD David		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{M} SIMONNET Danielle		1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique		1 voix
{SDCA} OUMER Nawel		1 voix
Contre	66 Voix	68,7%
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{LRI} DATI Rachida		1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} LAMBLERT-BURENS Chantal		1 voix

(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRÈRE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) EVREN Agnes	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(NI) BLAUDEL Célia	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Héléne	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
(PPCI) PAWLIK Déborah	1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) SIMONON Paul	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GAUDILLER Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hernando	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix

	(SOCA) DARGENT Claude par procuration a BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) BARATTI ELBAZ Catherine	1 voix
	(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
Abstention	5 Voix	
	(EGCP) FILOCHE Léa	1 voix
	(EGCP) CHERKI Pascal par procuration a FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
	(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
	(UDI MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix

Annexe n° 6 - Scrutin public concernant le projet de délibération SG 17 - DU-DAE-DAC-DPE Lancement d'un plan de soutien en direction des acteurs économiques, associatifs et culturels face à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19.

SG17		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h21		Mode de scrutin : Public
Votants : 115		
Voix totales : 115		
Voix exprimées : 71		Taux d'abstention : 38,4%
Majorité absolue : 36		
Pour	70 Voix	58,6%
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) CHARNON Sandrine		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(GEP) SOUVIRIS Anne		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(NI) BLAUDEL Cécilia		1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Héliane		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) PREMEL Daniele		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François		1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique		1 voix
(RG-CI) GOLDRAB Laurence		1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong		1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard		1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme		1 voix
(SOCA) BROSSET Colombe		1 voix

(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
Contre	1 Voix 1,4%
(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
Abstention	35 Voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie	1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gysle	1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie	1 voix

{100% PARIS} GOUJON Philippe	1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Joanne	1 voix
{LRI} LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
{LRI} DATI Rachida	1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LRI} LECUYER Catherine	1 voix
{LRI} DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Joanne	1 voix
{LRI} DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LRI} GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LRI} KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
{LRI} BURKLI Delphine	1 voix
{LRI} EVREN Agnès	1 voix
{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
{LRI} LECOQ Jean-Pierre	1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy	1 voix
{PPCI} PAWLIK Déborah	1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
{UDI-MoDem} LECOUTURIER Béatrice	1 voix

Annexe n° 7 - Scrutin public concernant l'amendement n° 11 déposé par l'Exécutif.

Amendement technique n° 11		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h22		Mode de scrutin : Public
Votants : 115		
Voix totales : 115		
Voix exprimées : 94		Taux d'abstention : 2,6%
Majorité absolue : 48		
Pour	94 Voix	100,0%
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUD Florence		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHARNOT Sandrine		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} DATI Rachida		1 voix
{LRI} LECOQ Jean Pierre		1 voix
{LRI} KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} EVREN Agnès		1 voix
{LRI} LECUYER Catherine		1 voix
{LRI} BURILLI Delphine		1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix

(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(NI) MAJDOVSKI Christophe	1 voix
(NI) BLAUDEL Célia	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) JEMINI Halima	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) EL KHOMIRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) GUAMER Nawel	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Déatrice	1 voix

	{UDI-MoDem} DIRI Laïla	1 voix
	{UDI-MoDem} WEHRLING Yann	1 voix
	{UDI-MoDem} JOHNSON Olga	1 voix
Abstention	3 Voix	
	{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
	{PPCI} PAWLİK Deborah	1 voix
	{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLİK Deborah	1 voix

Annexe n° 8 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 15 Subventions au titre de la vie associative et de la participation citoyenne (87.750 euros) à 53 associations œuvrant dans sept arrondissements dans le cadre de l'appel à projets "politique de la ville".

DDCT 15 (amendé)		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h23		Mode de scrutin : Public
Votants : 116		
Voix totales : 116		
Voix exprimées : 87		Taux d'abstention : 2,6%
Majorité absolue : 44		
Pour	87 Voix	100,0%
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Oldier		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anna-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(FGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERRI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(LRI) BURILLI Dalphine		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) CRAVERNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(NI) NAJDovski Christophe		1 voix

(NI) DLAUEL Celia	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Remi	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LÉVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
Abstention	3 Voix
(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIR Deborah	1 voix
(PPCI) PAWLIR Deborah	1 voix

Annexe n° 9 - Scrutin public concernant l'article 45 du projet de délibération DDCT 24.

Article n° 45 du DDCT 24		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h24		Mode de scrutin : Public
Votants : 116		
Voix totales : 116		
Voix exprimées : 92		Taux d'abstention : 9,5%
Majorité absolue : 47		
Pour	69 Voix	75,0%
(100% PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) PENINDU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) SOLYRIS Anne		1 voix
(NI) BLAUDEL Celia		1 voix
(NI) NAJDOWSKI Christophe		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BONNET OUALDJ Nicolas		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlla		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François		1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique		1 voix
(RG-CI) DBOS Jean-Bernard		1 voix
(RG-CI) GOLOSAB Laurence		1 voix
(SOCA) HICALGO Anne		1 voix
(SOCA) JEMMI Halima		1 voix
(SOCA) VAUGLIN François		1 voix

	(SOCA) SIMONDDON Paul	1 voix
	(SOCA) OUMER Hawel	1 voix
	(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
	(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
	(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
	(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
	(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
	(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
	(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
	(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
	(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
	(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
Contre	23 Voix	25,0%
	(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(DP) BARGETON Julien	1 voix
	(LRI) DATI Rachida	1 voix
	(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) LAMBERT BURENS Chantal	1 voix
	(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
	(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
	(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
	(LRI) EVREN Agnès	1 voix
	(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE GEE Marie-Claire	1 voix
	(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
	(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah	1 voix
	(PPCI) PAWLIK Deborah	1 voix
	(UDI MoDem) DIRI Leila	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix

	(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
Abstention	11 Voix	
	(100% PARIS) LAMOUR Jean François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
	(100% PARIS) BERTHOUD Florence	1 voix
	(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix
	(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
	(100% PARIS) BLOCH Gypsie	1 voix
	(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
	(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix

Annexe n° 10 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 24 Subventions (371.300 euros) à 67 associations pour le financement de 79 emplois d'adultes relais dans les quartiers populaires parisiens.

DDCT 24		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h25		Mode de scrutin : Public
Votants : 116		
Vox totales : 116		
Vox exprimées : 92		Taux d'abstention : 6,9%
Majorité absolue : 47		
Pour	91 Voix	98,9%
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BUJFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(EGCP) CHARNON Sandrine		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EISCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) SOLYRIS Anne		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) LAMBERT BURENS Chantal		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(RH) SIMONNET Danielle		1 voix
(NI) BLAUDEL Célia		1 voix
(NI) MAJDOVSKI Christophe		1 voix
(PCF+G) PRIMET Raphaëlle		1 voix

{PCF-FG} BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} BIDARD Héléne	1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques	1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle	1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huang	1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
{RG-CI} GOLDRAB Laurence	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} MECARY Caroline	1 voix
{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} VERON Pauline	1 voix
{SOCA} SIMONDON Paul	1 voix
{SOCA} COUTMET Jérôme	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Véronique	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} JEMNI Halima	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} JULIARD Bruno par procuration à COUTMET Jérôme	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{UDI-MoDem} JOHNSON Olga	1 voix
{UDI-MoDem} LECOUTURIER Béatrice	1 voix
{UDI-MoDem} DIRI Leila	1 voix
{UDI-MoDem} WEHRLING Yann	1 voix
{UDI-MoDem} AZIERE Eric	1 voix

Contre	1 Voix	1,1%	
(100% PARIS) GOIJON Philippe			1 voix
Abstention	8 Voix		
(DP) MEHAL Fadila			1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila			1 voix
(DP) BARGETON Julien			1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien			1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien			1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLUK Deborah			1 voix
(PPCI) PAWLUK Deborah			1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud			1 voix

Annexe n° 11 - Scrutin public concernant le projet de délibération PP 43 relatif à la construction d'une base avancée à Saint-Denis (93).

PP 43		Adoptée	
Date du vote : 18/05/2020 - 14h25		Mode de scrutin : Public	
Votants : 117			
Voix totales : 117			
Voix exprimées : 100		Taux d'abstention : 4,3%	
Majorité absolue : 51			
Pour	59 Voix	59,0%	
(100% PARIS) FANFANT Nathalie			1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie			1 voix
(100% PARIS) GOUJON Philippe			1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire			1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie			1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique			1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves			1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges			1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie			1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian			1 voix
(100% PARIS) BERTHOUD Florence			1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie			1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves			1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Dièr			1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves			1 voix
(DP) MEHAL Fadila			1 voix
(DP) BARGETON Julien			1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila			1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien			1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien			1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa			1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric			1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie			1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa			1 voix
(EGCP) PETIT Carine			1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie			1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine			1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne			1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre			1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne			1 voix
(LRI) DATI Rachida			1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire			1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne			1 voix
(LRI) GIANVESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire			1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida			1 voix
(LRI) EVREN Agnès			1 voix
(LRI) LECUYER Catherine			1 voix
(LRI) BURILL Delphine			1 voix

{LR1} CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{LR1} LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
{NI} BLAUVEL Célia	1 voix
{NI} NAJDOVSKI Christophe	1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène	1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BAUDNIER Jacques	1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle	1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle	1 voix
{PPCI} PAWLIK Deborah	1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah	1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
{RG-CI} GOLDRAB Laurence	1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
{SOCA} FERAUD Remi	1 voix
{SOCA} VERON Pauline	1 voix
{SOCA} KOMITES Penélope	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} BROSSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Veronique	1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Penélope	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Remi	1 voix
{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Remi	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} GADELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} JEMMI Halima	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} SIMONNDON Paul	1 voix
{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix

	(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
	(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
	(UDI-MoDem) WEHRUNG Yann	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
		1 voix
Contre		1 Voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1,0%
		1 voix
Abstention		5 Voix
	(GEP) BELLUARD David	1 voix
	(GEP) ATALLAH Marie	1 voix
	(GEP) BOUTAULT Jacques	1 voix
	(GEP) KONE Fatoumata	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix

Annexe n° 12 - Scrutin public concernant l'amendement n° 12 déposé par l'Exécutif.

Amendement technique n° 12		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h26		Mode de scrutin : Public
Volants : 117		
Voix totales : 117		
Voix exprimées : 104		Taux d'abstention : 0,0%
Majorité absolue : 53		
Pour	104 Voix	100,0%
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) HOMORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(EGCP) DASPET Virginia par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHÉ Léa		1 voix
(EGCP) FILOCHÉ Léa		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) PETIT Corine		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(LRI) LAMBERT BURENS Chantal		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) BURRI Delphine		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à O'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix

(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) EVREN Agnès	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(NI) BLAUDEL Célia	1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
(PPCI) PAWLIK Déborah	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) MORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSAT Colombe	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSAT Colombe	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix

(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Veronique	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leïla	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix

Annexe n° 13 - Scrutin public concernant le projet de délibération DVD 17. Place de la Porte Maillot (16e et 17e). - Conventions liées à la coordination des projets dans le cadre de son réaménagement.

DVD 17		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h27		Mode de scrutin : Public
Voixants : 117		
Voix totales : 117		
Voix exprimées : 101		Taux d'abstention : 0,0%
Majorité absolue : 51		
Pour	101 Voix	100,0%
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BERTHOULT Florence		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} CHARNON Sandrine		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} SOUVRIIS Anne		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{LRI} LECOQ Jean-Pierre		1 voix
{LRI} DEBRE Darnaud par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} DATI Rachida		1 voix
{LRI} GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix

{LRI} LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
{LRI} EVREN Agnès	1 voix
{LRI} LECUYER Catherine	1 voix
{LRI} BURKLI Delphine	1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
{NI} BLAUDEL Celia	1 voix
{NI} NAJDOVSKI Christophe	1 voix
{NI} SIMONNET Danielle	1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène	1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques	1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle	1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle	1 voix
{PPCI} PAWLIK Deborah	1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah	1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
{RG-CI} GOLDGRAB Laurence	1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
{SOCA} SIMONDON Paul	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} ICENNI Helima	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} VERON Pauline	1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Veronique	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} MECARY Caroline	1 voix

(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Heïmano	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leïla	1 voix

Annexe n° 14 - Scrutin public concernant l'article 21 du projet de délibération DDCT 18 - DPSP.

Article n° 21 du DDCT 18		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h27		Mode de scrutin : Public
Votants : 118		
Voix totales : 118		
Voix exprimées : 88		Taux d'abstention : 9,3%
Majorité absolue : 45		
Pour	77 Voix	87,5%
(100% PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) EVREN Agnes		1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal		1 voix
(NI) NAJOVSKI Christophe		1 voix
(NI) BLAUDEL Celia		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlla		1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix

	{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
	{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
	{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
	{RG-CI} GOLDRAB Laurence	1 voix
	{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
	{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
	{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
	{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	{SOCA} FERAUD Rémi	1 voix
	{SOCA} VERON Pauline	1 voix
	{SOCA} BROSSEL Colombe	1 voix
	{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
	{SOCA} LEVIEUX Veronique	1 voix
	{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
	{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
	{SOCA} JEMHI Halima	1 voix
	{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
	{SOCA} SIMONDON Paul	1 voix
	{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
	{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	{SOCA} GIRARD Christophe	1 voix
	{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
	{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
	{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
	{SOCA} CORDEBARD Alexandria	1 voix
	{SOCA} JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix
	{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
	{SOCA} GAUDILERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	{SOCA} GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
	{SOCA} MECARY Caroline	1 voix
	{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix
	{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
	{SOCA} SANCHES RUIVO Hernano	1 voix
	{UDI-MoDem} AZIERE Eric	1 voix
Contre	11 Voix	12,5%
	{DP} BARGETON Julien	1 voix
	{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	{DP} GUILLLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	{DP} MEHAL Fadila	1 voix
	{DP} PENIHOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	{UDI-MoDem} WEHLING Yann	1 voix
	{UDI MoDem} LECOUTURIER Béatrice	1 voix
	{UDI-MoDem} JOHNSON Olga	1 voix
	{UDI-MoDem} DIRI Leila	1 voix
	{UDI-MoDem} GATEL Maud	1 voix
Abstention	11 Voix	
	{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix

{100% PARIS} BLOCH Gypsie	1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian	1 voix
{100% PARIS} ONGHIENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie	1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie	1 voix
{100% PARIS} LEGARET Jean-François	1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence	1 voix

**Annexe n° 15 - Scrutin public concernant le projet de délibération DDCT 18 - DPSP.
Subventions à 31 associations, au titre de la lutte contre les violences faites aux
femmes à Paris.**

DDCT 18		Aadoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h28		Mode de scrutin : Public
Votants : 118		
Voix totales : 118		
Voix exprimées : 95		Taux d'abstention : 5,1%
Majorité absolue : 48		
Pour	95 Voix	100,0%
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) HONDRE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) ONGHENIA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHARNON Sandrine		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(NI) BLAUDEL Célia		1 voix
(NI) RIAIDOVSKI Christophe		1 voix

{NI} SIMONNET Danielle	1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène	1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques	1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle	1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick	1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique	1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
{RG-CI} GOLDGRAB Laurence	1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
{SOCA} VERON Pauline	1 voix
{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
{SOCA} FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} BROSSAT Colombe	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Véronique	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
{SOCA} GIRARD Christophe	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSAT Colombe	1 voix
{SOCA} GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernadette par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSAT Colombe	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} JEMNI Halima	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} SIMONDOM Paul	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} MECARY Caroline	1 voix
{SOCA} BARATTI ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix
{SOCA} SANCHES RUIVO Herimano	1 voix
{UDI-MoDem} JOHNSON Olga	1 voix
{UDI-MoDem} GATEL Maud	1 voix
{UDI-MoDem} LECOUTURIER Béatrice	1 voix

	{UDI-MoDem} DIRI Lelia	1 voix
	{UDI-MoDem} WEHRLING Yann	1 voix
	{UDI-MoDem} AZIERE Eric	1 voix
		1 voix
Abstention	6 Voix	
	{100% PARIS} LEGARET Jean-François	1 voix
	{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	{DP} BARGETON Julien	1 voix
	{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah	1 voix
	{PPCI} PAWLIK Deborah	1 voix

Annexe n° 16 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 14. Convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil.

DLH 14		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h29		Mode de scrutin : Public
Votants : 118		
Voix totales : 118		
Voix exprimées : 90		Taux d'abstention : 11,9%
Majorité absolue : 46		
Pour	74 Voix	82,22%
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) PENINOU Miao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(NI) NAIDOVSKI Christophe		1 voix
(NI) BLAUJEL Célia		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) LE RESTÉ Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PPCI) PAWLIK Déborah		1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick		1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah		1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François		1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique		1 voix

	(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
	(RG-CI) GOLDBRAB Laurence	1 voix
	(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
	(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
	(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
	(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
	(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
	(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
	(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
	(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
	(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
	(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
	(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
	(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
	(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
	(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
	(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix
	(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
Contre		16 Voix
		17,8%
	(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
	(LRI) DATI Rachida	1 voix
	(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
	(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
	(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
	(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
	(LRI) EVREN Agnès	1 voix
	(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Beatrice	1 voix

Abstention	14 Voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie	1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie	1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
{100% PARIS} LEGARET Jean-François	1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie	1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie	1 voix
{100% PARIS} BERTHOUD Florence	1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian	1 voix

Annexe n° 17 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 26. Location de l'immeuble 111 bis-113, boulevard de Ménilmontant (11e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.

DLH 26		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h29		Mode de scrutin : Public
Votants : 113		
Voix totales : 113		
Voix exprimées : 83		Taux d'abstention : 11,0%
Majorité absolue : 45		
Pour	74 Voix	84,1%
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(NI) NAJDOWSKI Christophe		1 voix
(NI) BLAUDEL Célia		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) BONNET-QUALDJ Nicolas		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-QUALDJ Nicolas		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) FREMEL Daniele		1 voix

(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OLALDI Nicolas	1 voix	
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix	
(PPCI) PAWLICK Deborah	1 voix	
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLICK Deborah	1 voix	
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix	
(RG-CI) GOLOGRAB Laurence	1 voix	
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix	
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix	
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix	
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix	
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix	
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix	
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix	
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix	
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix	
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix	
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix	
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix	
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix	
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix	
(SOCA) VERON Pauline	1 voix	
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix	
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix	
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix	
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix	
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix	
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix	
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix	
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix	
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix	
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix	
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix	
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix	
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix	
Contre	14 Voix	15,9%
(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix	
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix	
(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix	
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix	
(100% PARIS) BOILLLOT Julie	1 voix	
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix	
(100% PARIS) BLOCH Gypsie	1 voix	
(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix	
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie	1 voix	
Abstention	13 Voix	
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix	

(DP) BARGETON Julien	1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
(DP) MEHAL Fadila	1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Lella	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Beatrice	1 voix

Annexe n° 18 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 27. Location de l'immeuble 72, rue du faubourg Saint-Denis (10e) à la R.I.V.P. - Bail emphytéotique.

DLH 27		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h30		Mode de scrutin : Public
Votants : 118		
Voix totales : 118		
Voix exprimées : 95		Taux d'abstention : 11,0%
Majorité absolue : 43		
Pour	66 Voix	69,5%
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{NI} NAJDOWSKI Christophe		1 voix
{NI} BLAUVEL Cécile		1 voix
{NI} SIMONNET Danièle		1 voix
{PCF-FG} SECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaële		1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques		1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène		1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle		1 voix
{PPCI} PAWLIK Deborah		1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrice		1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah		1 voix
{RG-CI} TAN Duon Huong		1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François		1 voix
{RG-CI} GOLDGRAB Laurence		1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique		1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard		1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope		1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe		1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne		1 voix

(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Veronique	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaï par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
Contre	29 Voix
	30,5%
(100% PARIS) LEGARET Jean-François	1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix
(100% PARIS) GOJJON Philippe	1 voix
(100% PARIS) BOILLLOT Julie	1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie	1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix
(100% PARIS) ONGHEMA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie	1 voix
(100% PARIS) BUFFFTEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) CARRETE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) EVREN Agnès	1 voix

(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
Abstention	13 Voix
(DP) BARGETON Julien	1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
(DP) MEHAL Fadila	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leïla	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMIAS Valerie	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix

Annexe n° 19 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 28. Location de l'immeuble 16-18, rue Vulpian (13e) à "Paris Habitat OPH". - Retrait de la copropriété.

DLH 28		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h30		Mode de scrutin : Public
Votants : 118		
Voix totales : 118		
Voix exprimées : 86		Taux d'abstention : 16,1%
Majorité absolue : 44		
Pour	71 Voix	82,6%
(EGCP) PETIT Carine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) MAQUOI Mathalie		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Mathalie		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) AYALLAH Marie		1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe		1 voix
(NI) BLAUDEL Céline		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(PCF-FG) LE RESTÉ Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) TINTI Scgio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danielle		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah		1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick		1 voix
(PPCI) PAWLIK Deborah		1 voix
(RG-CI) GOLDSGRAB Laurence		1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique		1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard		1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Remi		1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme		1 voix
(SOCA) DAGNAUD François		1 voix

(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rénii	1 voix	
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix	
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix	
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix	
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix	
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix	
(SOCA) FERAUD Rénii	1 voix	
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix	
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix	
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix	
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix	
(SOCA) VERON Pauline	1 voix	
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix	
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix	
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix	
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix	
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix	
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix	
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix	
(SOCA) OUMER Nawal	1 voix	
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix	
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix	
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix	
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix	
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix	
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix	
(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix	
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix	
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix	
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Beatrice	1 voix	
Contre	15 Voix	17,4%
(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix	
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix	
(100% PARIS) CCYRAC Sylvie	1 voix	
(100% PARIS) BLOCH Gypsié	1 voix	
(100% PARIS) BOILLOT Julie	1 voix	
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix	
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Diédier	1 voix	
(100% PARIS) LEGARET Jean-François	1 voix	
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix	
(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix	
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix	
Abstention	10 Voix	
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix	
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix	
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix	

(DP) BARGETON Julien	1 voix
(DP) MEHAL Fadila	1 voix
(DP) PERINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(LRI) EVREN Agnes	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix

Annexe n° 20 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 31. Location de divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble 8, rue d'Auteuil (16e) à AXIMO. - Bail emphytéotique.

DLH 31		Adoptée	
Date du vote : 18/05/2020 - 14h31		Mode de scrutin : Public	
Votants : 119			
Voix totales : 119			
Voix exprimées : 98		Taux d'abstention : 10,1%	
Majorité absolue : 50			
Pour	67 Voix	67,4%	
(EGCP) MAQUOI Nathalie			1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine			1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa			1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie			1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric			1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa			1 voix
(EGCP) PETIT Carine			1 voix
(GEP) ATALLAH Marie			1 voix
(GEP) BELLUARD David			1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques			1 voix
(GEP) KONE Fatoumata			1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme			1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne			1 voix
(NI) BLAUDEL Cécilia			1 voix
(NI) SIMONNET Danièle			1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe			1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël			1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDJI Nicolas			1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle			1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène			1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian			1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël			1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël			1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques			1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian			1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle			1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDJI Nicolas			1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDJI Nicolas			1 voix
(PPCI) PAWLAK Deborah			1 voix
(PPCI) TREMLIGE Patrick			1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLAK Deborah			1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong			1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François			1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique			1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard			1 voix
(RG-CI) GOLDRAB Laurence			1 voix
(SOCA) VAUGLIN François			1 voix
(SOCA) JEMNI Halima			1 voix

	(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
	(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
	(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
	(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
	(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
	(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
	(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
	(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
	(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
	(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
	(SOCA) GABELOTAUD Alaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
	(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
Contre	31 Voix	31,0%
	(100% PARIS) BOILLOT Julie	1 voix
	(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix
	(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
	(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
	(100% PARIS) BLOCH Gypsie	1 voix
	(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(100% PARIS) CEYRAC Sylvie	1 voix
	(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
	(100% PARIS) BLIFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix
	(100% PARIS) LEGARET Jean-François	1 voix
	(LRI) DATI Rachida	1 voix
	(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
	(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEÉ Marie-Claire	1 voix
	(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
	(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
	(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix

	(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
	(LRI) EVREN Agnès	1 voix
	(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
		1 voix
Abstention	12 Voix	
	(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) BARGETON Julien	1 voix
	(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix
	(UDI-MoDem) DIRI Leïla	1 voix
	(UDI-MoDem) WEHRUNG Yann	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
	(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix

Annexe n° 21 - Scrutin public concernant le projet de délibération DLH 33. Avenants 2020 aux conventions 2017-2022 signées avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat, en matière d'aide au logement et d'habitat.

DLH 33		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h31		Mode de scrutin : Public
Votants : 119		
Voix totales : 119		
Voix exprimées : 83		Taux d'abstention : 17,6%
Majorité absolue : 42		
Pour	83 Voix	100,0%
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHARNON Sandrine		1 voix
{GEP} BELLIARD David		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{LRI} LECUYER Catherine		1 voix
{NI} BLAUDEL Célia		1 voix
{NI} NAJDOWSKI Christophe		1 voix
{NI} SIMONNET Danielle		1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ion		1 voix
{PCF-FG} BIDARD Hélène		1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques		1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle		1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ion		1 voix

(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) BONNET-DULALDI Nicolas	1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) OUMER Hawel	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) BARATTI ELBAZ Catherine	1 voix
	1 voix
Abstention	21 Voix
(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix

(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
(LRI) EVREN Agnès	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMIA Valérie	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix

Annexe n° 22 - Scrutin public concernant le vœu n° 1 déposé par le groupe les Républicains et Indépendants relatif à la pandémie du Covid-19.

Vœu n° 1 du groupe les Républicains et Indépendants		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h32		Mode de scrutin : Public
Votants : 119		
Voix totales : 119		
Voix exprimées : 108		Taux d'abstention : 1,7%
Majorité absolue : 55		
Pour	38 Voix	35,2%
{100% PARIS} COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} GOIJON Philippe		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} LEGARET Jean-François		1 voix
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{LRI} BURKLI Delphine		1 voix
{LRI} LECUYER Catherine		1 voix
{LRI} EVREN Agnès		1 voix
{LRI} BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} LECOQ Jean-Pierre		1 voix
{LRI} D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
{LRI} DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
{LRI} DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
{LRI} KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} GIANHESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
{LRI} CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
{LRI} LAMBERT BURENS Chantal		1 voix
{LRI} DATI Rachida		1 voix
{PCF-FG} BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PCF-FG} TE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick		1 voix
{PPCI} PAWLUK Déborah		1 voix
{PPCI} HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLUK Déborah		1 voix
{UDI MoDem} LECOJTURIER Béatrice		1 voix

Contre	70 Voix	64,8%
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{NI} NAJDOVSKI Christophe		1 voix
{NI} BLAUDEL Célia		1 voix
{NI} SIMONNET Danielle		1 voix
{PCF-FG} BIDARD Héléne		1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} BAUDRIER Jacques		1 voix
{PCF-FG} PREMEL Danièle		1 voix
{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle		1 voix
{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
{RG-CI} GOLDGRAB Laurence		1 voix
{RG-CI} BROS Jean-Bernard		1 voix
{RG-CI} MARTINS Jean-François		1 voix
{RG-CI} VERSINI Dominique		1 voix
{RG-CI} TAN Buon Huong		1 voix
{SOCA} GREGOIRE Emmanuel		1 voix
{SOCA} FERAUD Remi		1 voix
{SOCA} BROSSEL Colombe		1 voix
{SOCA} KOMITES Pénélope		1 voix
{SOCA} VERON Pauline		1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam		1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia		1 voix
{SOCA} DAGNAUD François		1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis		1 voix
{SOCA} ZUNIGA Mercedes		1 voix
{SOCA} ASSOULINE David		1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra		1 voix
{SOCA} NORMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope		1 voix
{SOCA} OUMER Nawel		1 voix
{SOCA} MECARY Caroline		1 voix
{SOCA} BARATTI-ETBAZ Catherine		1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick		1 voix

(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Alaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) D'ARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) WEHLING Yann	1 voix
Abstention	2 Voix
(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
(UDI-MoDem) NAHRILAS Valérie	1 voix

Annexe n° 23 - Scrutin public concernant le vœu n° 2 déposé par le groupe "100% Paris" relatif à l'accompagnement des Parisiennes, des Parisiens et des entreprises parisiennes vers la reprise de leurs activités en toute sécurité.

Vœu n° 2 du groupe 100% Paris		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h33		Mode de scrutin : Public
Votants : 119		
Voix totales : 119		
Voix exprimées : 107		Taux d'abstention : 1,7%
Majorité absolue : 54		
Pour	46 Voix	43,0%
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(100% PARIS) LEGARET Jean-François		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) BOHLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) ONGHENIA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Dièr		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Esmannuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) LAMBERT-BUPENS Chantal		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick		1 voix
(PPCI) PAWLK Deborah		1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLK Deborah		1 voix

	{UDI-MoDem} DIRI Leila	1 voix
	{UDI-MoDem} NAHMAS Valérie	1 voix
	{UDI-MoDem} WEHLING Yann	1 voix
	{UDI-MoDem} AZIERE Éric	1 voix
	{UDI-MoDem} JOHNSON Olga	1 voix
	{UDI-MoDem} LECOUTURIER Béatrice	1 voix
	{UDI-MoDem} GATEL Maud	1 voix
		1 voix
Contre		61 Voix
		57,0%
	{EGCP} PETIT Carine	1 voix
	{EGCP} HOCQUARD Frédéric	1 voix
	{EGCP} FILOCHE Léa	1 voix
	{EGCP} CHARNOZ Sandrine	1 voix
	{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa	1 voix
	{EGCP} MAQUOI Nathalie	1 voix
	{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie	1 voix
	{GEP} BOUTAULT Jacques	1 voix
	{GEP} SOUYRIS Anne	1 voix
	{GEP} BELLARD David	1 voix
	{GEP} KONE Fatoumata	1 voix
	{NI} NAJDOVSKI Christophe	1 voix
	{NI} BLAUDEL Célia	1 voix
	{NI} SIMONNET Danielle	1 voix
	{PCF-FG} AQUA Jean-Noël	1 voix
	{PCF-FG} BAUDRIER Jacques	1 voix
	{PCF-FG} BROSSAT Ian	1 voix
	{PCF-FG} LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
	{PCF-FG} TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
	{PCF-FG} VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
	{PCF-FG} PREMEL Danièle	1 voix
	{PCF-FG} BIDARD Hélène	1 voix
	{PCF-FG} PRIMET Raphaëlle	1 voix
	{PCF-FG} BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
	{PCF-FG} BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
	{PCF-FG} GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
	{RG-CI} GOLDGRAB Laurence	1 voix
	{RG-CI} BROS Jean-Bernard	1 voix
	{RG-CI} MARTINS Jean-François	1 voix
	{RG-CI} TAN Buon Huong	1 voix
	{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
	{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
	{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
	{SOCA} ZUNIGA Mercedes	1 voix
	{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
	{SOCA} GIRARD Christophe	1 voix
	{SOCA} FERAUD Rémi	1 voix
	{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	{SOCA} GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
	{SOCA} VERON Pauline	1 voix
	{SOCA} KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	{SOCA} GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix

{SOCA} KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annick	1 voix
{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} MECARY Caroline	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} SIMONDON Paul	1 voix
{SOCA} BROSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} JEMNI Halima	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Véronique	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
Abstention	2 Voix
{GEP} GLEIZES Jérôme	1 voix
{GEP} ATALLAH Marie	1 voix

Annexe n° 24 - Scrutin public concernant le vœu n° 5 déposé par le groupe UDI-MODEM relatif à l'accès au logement du personnel soignant.

Vœu n° 5 du groupe UDI-MODEM		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h34		Mode de scrutin : Public
Votants : 122		
Voix totales : 122		
Voix exprimées : 95		Taux d'abstention : 11,5%
Majorité absolue : 48		
Pour	35 Voix	36,8%
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) GOJJON Philippe		1 voix
(100% PARIS) LEGARET Jean-François		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) PENNOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(LRN) BURKLI Delphine		1 voix
(LRN) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick		1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Deborah		1 voix
(FPCI) PAWLIK Deborah		1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong		1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric		1 voix
(UDI-MoDem) NATHANAS Valérie		1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann		1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga		1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud		1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(UDI-MoDem) DIRM Leila		1 voix
Contre	60 Voix	63,2%
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix

(EGCP) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa	1 voix
(EGCP) PETIT Corine	1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GEP) KONE Fatoumata	1 voix
(GEP) ATALLAH Maïe	1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(NI) BLAUDEL Celia	1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) GOLDSGRAB Laurence	1 voix
(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Maïe par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LEVEUX Véronique	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) SIMONNDON Paul	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) MCCARY Caroline	1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) CORDEBAND Alexandra	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix

(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD R��mi	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration �� GREGOIRE Emmanuel	1 voix
Abstention	14 Voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) KUSTIER Brigitte par procuration �� BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) CRAVENNE Fran��ois-David par procuration �� CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DUMAS Catherine par procuration �� BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration �� D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration �� DATI Rachida	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration �� CARRERE-GEF Marie-Claire	1 voix
(LRI) EVREN Agn��s	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix

Annexe n° 25 - Scrutin public concernant le vœu n° 6 déposé par le groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants relatif à l'organisation des E.H.P.A.D. parisiens et l'amélioration des conditions de vie de leurs résidents.

Vœu n° 6 du groupe Parisiens Progressistes Constructifs et Indépendants		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h35		Mode de scrutin : Public
Votants : 121		
Voix totales : 121		
Voix exprimées : 115		Taux d'abstention : 0,0%
Majorité absolue : 58		
Pour	51 Voix	44,3%
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) GOUION Philippe		1 voix
(100% PARIS) LEGARET Jean-François		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLLOT Julie		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie Claire		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) EVREN Agnès		1 voix
(LRI) LECUYER Catherine		1 voix
(LRI) BURKLI Delphine		1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(LRI) LAMBERT BURENS Chantal		1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie Claire		1 voix
(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida		1 voix

	(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
	(PPCI) PAWLUK Deborah	1 voix
	(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLUK Deborah	1 voix
	(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
	(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
	(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
	(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
	(UDI-MoDem) NAHMAS Valérie	1 voix
	(UDI-MoDem) WEHRUNG Yann	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
	(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
		1 voix
		1 voix
Centre	64 Voix	55,7%
	(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa	1 voix
	(EGCP) PETIT Carine	1 voix
	(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie	1 voix
	(EGCP) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(EGCP) FILOCHE Léa	1 voix
	(EGCP) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(EGCP) MAQUOI Nathalie	1 voix
	(GEP) BELLARD David	1 voix
	(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
	(GEP) BOUTAULT Jacques	1 voix
	(GEP) ATALLAH Marie	1 voix
	(GEP) KONE Fatoumata	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(NI) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
	(NI) BLAUVEL Celia	1 voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
	(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
	(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
	(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
	(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
	(PCF-FG) BONNET OULALDJ Nicolas	1 voix
	(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
	(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
	(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
	(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
	(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
	(PCF-FG) FREMEL Danièle	1 voix
	(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
	(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
	(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
	(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
	(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) FÉRAUD Rômi	1 voix
	(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
	(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSAT Ian	1 voix

{SOCA} COUMET Jérôme	1 voix
{SOCA} ASSOULINE David	1 voix
{SOCA} DAGNAUD François	1 voix
{SOCA} GABELOTAUD Alaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
{SOCA} EL KHOMRI Myriam	1 voix
{SOCA} CORDEBARD Alexandra	1 voix
{SOCA} POLSKI Olivia	1 voix
{SOCA} ZUNIGA Mercedes	1 voix
{SOCA} GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} VAUGLIN François	1 voix
{SOCA} MECARY Caroline	1 voix
{SOCA} MISSIKA Jean-Louis	1 voix
{SOCA} OUMER Nawel	1 voix
{SOCA} BROUSSEL Colombe	1 voix
{SOCA} BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
{SOCA} JEMNI Halima	1 voix
{SOCA} HIDALGO Anne	1 voix
{SOCA} DUCLOUX Philippe	1 voix
{SOCA} LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
{SOCA} LEVIEUX Véronique	1 voix
{SOCA} SIMONDON Paul	1 voix
{SOCA} NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
{SOCA} GIRARD Christophe	1 voix
{SOCA} OLIVIER Annie	1 voix
{SOCA} AIDENBAUM Pierre	1 voix

Annexe n° 26 - Scrutin public concernant le vœu n° 8 déposé par le groupe Démocrates et Progressistes relatif au déconfinement et à la crise du coronavirus.

Vœu n° 8 du groupe Démocrates et Progressistes		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h36		Mode de scrutin : Public
Votants : 122		
Voix totales : 122		
Voix exprimées : 94		Taux d'abstention : 15,6%
Majorité absolue : 48		
Pour	31 Voix	33,0%
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{100% PARIS} BOILLOT Julie		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} LEGARET Jean-François		1 voix
{100% PARIS} DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
{DP} LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} BARGETON Julien		1 voix
{DP} LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{LRI} BURKLI Delphine		1 voix
{PPCI} PAWLIK Deborah		1 voix
{PPCI} TREMEGE Patrick		1 voix
{PPCI} HAREL Maïe-Laure par procuration à PAWLIK Deborah		1 voix
{UDI-MoDem} JOHNSON Olga		1 voix
{UDI-MoDem} WEHRLING Yann		1 voix
{UDI-MoDem} AZIERE Eric		1 voix
{UDI-MoDem} DIRI Loïla		1 voix
{UDI-MoDem} GATTEL Maud		1 voix
{UDI-MoDem} NAHVIAS Valérie		1 voix
Centre	63 Voix	67,1%
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FLEOCHIE Léa		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix

(EGCP) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) SOUVINIS Anne	1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(NI) BLAUDEL Celia	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) GÖLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) BARATTI-ELBAZ Catherine	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) SIMONDOH Paul	1 voix
(SOCA) BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) NORMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) LUGMAN Patrick par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix

	(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
Abstention		19 Voix
	(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(GEP) KONE Fatoumata	1 voix
	(GEP) ATALLAH Marie	1 voix
	(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
	(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
	(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
	(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
	(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(LRI) LECUVER Catherine	1 voix
	(LRI) EVREN Agnès	1 voix
	(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(LRI) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(LRI) DATI Rachida	1 voix
	(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix

Annexe n° 27 - Scrutin public concernant le vœu n° 10 déposé par Mme Danielle SIMONNET relatif aux mesures urgentes en réponse à la crise actuelle.

Vœu n° 10 de Madame SIMONNET		Rejetée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h36		Mode de scrutin : Public
Votants : 122		
Voix totales : 122		
Voix exprimées : 109		Taux d'abstention : 3,3%
Majorité absolue : 55		
Four	1 Voix	0,0%
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Contre	108 Voix	99,1%
(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(100% PARIS) GOIJON Philippe		1 voix
(100% PARIS) FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BLOCH Gypsie		1 voix
(100% PARIS) HONORE Christian		1 voix
(100% PARIS) BERTHOUT Florence		1 voix
(100% PARIS) BOILLOT Julie		1 voix
(100% PARIS) LEGARET Jean-François		1 voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(100% PARIS) ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(100% PARIS) CEYRAC Sylvie		1 voix
(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(DP) MEHAL Fadila		1 voix
(DP) BARGETON Julien		1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien		1 voix
(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) CHARNON Sandrine		1 voix
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) SOUYRS Anne		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste		1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(LRI) DATI Rachida		1 voix
(LRI) BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy		1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE GEE Marie-Claire		1 voix

(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(LRI) EVREN Agnès	1 voix
(NI) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(NI) BLAUDEL Celia	1 voix
(PCF-FG) DIDARD Héléne	1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) BAUDRIER Jacques	1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
(PPCI) PAWLIK Déborah	1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) GOLDRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) FÉRAUD Rémi	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) BROUSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FÉRAUD Rémi	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FÉRAUD Rémi	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROUSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) ILLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) JEMINI Halima	1 voix

(SOCA) GABELOTAUD Aïaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
(SOCA) BARATTI ELBAZ Catharine	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leïla	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMIA Valérie	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Éric	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
Abstention	4 Voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GEP) KONE Fatoumata	1 voix

Annexe n° 28 - Scrutin public concernant le vœu n° 18 déposé par l'Exécutif et les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, "Génération.s" et RG-CI en réponse aux vœux n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Vœu n° 18 de l'exécutif et des groupes de la majorité		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h37		Mode de scrutin : Public
Votants : 122		
Voix totales : 122		
Voix exprimées : 64		Taux d'abstention : 27,9%
Majorité absolue : 33		
Pour	63 Voix	98,4%
(EGCP) MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(EGCP) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(EGCP) FILOCHE Léa		1 voix
(EGCP) DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
(EGCP) CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) ATALLAH Marie		1 voix
(GEP) KONE Fatoumata		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) BOUTAULT Jacques		1 voix
(GEP) BELLUARD David		1 voix
(NI) NIAJDOVSKI Christophe		1 voix
(NI) BLAUDEL Célia		1 voix
(NI) SIMONNET Danièle		1 voix
(PCF-FG) BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(PCF-FG) GAUDRIER Jacques		1 voix
(PCF-FG) AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) BIDARD Hélène		1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(PCF-FG) LE RESTÉ Didier par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDI Nicolas		1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian		1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle		1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François		1 voix
(RG-CI) VERSINI Dominique		1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence		1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard		1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel		1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme		1 voix
(SOCA) BROSSEL Colombe		1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique		1 voix
(SOCA) ASSOULINE David		1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne		1 voix
(SOCA) FERAUD Remi		1 voix

	(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
	(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
	(SOCA) SIMONDDON Paul	1 voix
	(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
	(SOCA) OUMER Nawel	1 voix
	(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
	(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
	(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
	(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
	(SOCA) VERON Pauline	1 voix
	(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
	(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
	(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROSSEL Colombe	1 voix
	(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
	(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) JULLIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
	(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
	(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
	(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
	(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
	(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
Contre		1 Voix
	(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1,6%
		1 voix
Abstention		34 Voix
	(100% PARIS) BERTHOUT Florence	1 voix
	(100% PARIS) HONORE Christian	1 voix
	(100% PARIS) CEYRAC Sylvie	1 voix
	(100% PARIS) BLOCH Gypsie	1 voix
	(100% PARIS) DE CLERMONT-TONNFRRE Claire	1 voix
	(100% PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(100% PARIS) BUFFETEAU Anne-Charlotte par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) STOPPA-LYONNET Dominique	1 voix
	(100% PARIS) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) BOILLOT Julie	1 voix
	(100% PARIS) FANFANT Nathalie	1 voix
	(100% PARIS) LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(100% PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(100% PARIS) LEGARET Jean-François	1 voix
	(100% PARIS) OPHIGENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie	1 voix
	(DP) MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) BARGETON Julien	1 voix
	(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(DP) PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila	1 voix
	(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
	(I RI) BURKLI Delphine	1 voix
	(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
	(PPCI) PAWLK Dóborah	1 voix
	(PPCI) HARET Marie-Laure par procuration à PAWLK Dóborah	1 voix

(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) AZIERE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) NAHMAS Valerie	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
	1 voix
Ne prend pas part au vote	15 Voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(LRI) EVREN Agnès	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) LECUYER Catherine	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) LAMBERT-BURENS Chantal	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
(LRI) DEBRE Bernard par procuration à D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(LRI) BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) DUMAS Catherine par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) KUSTER Brigitte par procuration à BOULARD Geoffroy	1 voix
(LRI) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix

Annexe n° 29 - Scrutin public concernant le vote global des projets de délibération.

Vote global des projets de délibérations		Adoptée
Date du vote : 18/05/2020 - 14h38		Mode de scrutin : Public
Volants : 122		
Voix totales : 122		
Voix exprimées : 94		Taux d'abstention : 9,8%
Majorité absolue : 48		
Pour	94 Voix	100,0%
{100% PARIS} FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
{100% PARIS} HONORE Christian		1 voix
{100% PARIS} BERTHOUT Florence		1 voix
{100% PARIS} BLOCH Gypsie		1 voix
{100% PARIS} BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} BOILLLOT Julia		1 voix
{100% PARIS} GOUJON Philippe		1 voix
{100% PARIS} LAMOUR Jean-François par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} LEGARET Jean-François		1 voix
{100% PARIS} ONGHENA Anne-Constance par procuration à FANFANT Nathalie		1 voix
{100% PARIS} CEYRAC Sylvie		1 voix
{100% PARIS} BUFFETEAU Anna-Charlotta par procuration à BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
{100% PARIS} STOPPA-LYONNET Dominique		1 voix
{100% PARIS} BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
{DP} MEHAL Fadila		1 voix
{DP} GUILLOT Didier par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{DP} PENINOU Mao par procuration à MEHAL Fadila		1 voix
{EGCP} HOCQUARD Frédéric		1 voix
{EGCP} MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} PETIT Carine		1 voix
{EGCP} DASPET Virginie par procuration à MAQUOI Nathalie		1 voix
{EGCP} CHERKI Pascal par procuration à FILOCHE Léa		1 voix
{EGCP} CHARNOZ Sandrine		1 voix
{GEP} KONE Fatoumata		1 voix
{GEP} GLEIZES Jérôme		1 voix
{GEP} ATALLAH Marie		1 voix
{GEP} BOUTAULT Jacques		1 voix
{GEP} SOUYRIS Anne		1 voix
{GEP} BELLARD David		1 voix
{LRH} LECUYER Catherine		1 voix
{NI} BLAUDEL Calia		1 voix
{NI} NAJDOWSKI Christophe		1 voix
{PCF-FG} GAUDRIER Jacques		1 voix
{PCF-FG} BROSSAT Ian		1 voix
{PCF-FG} AQUA Jean-Noël		1 voix
{PCF-FG} DIDARD Hélène		1 voix

(PCF-FG) GAILLANNE Fanny par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BECKER Emmanuelle par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(PCF-FG) BONNET-OUALDJI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PCF-FG) LE RESTE Didier par procuration à BONNET-OUALDJI Nicolas	1 voix
(PCF-FG) PREMEL Danièle	1 voix
(PCF-FG) VIEU-CHARIER Catherine par procuration à BROSSAT Ian	1 voix
(PCF-FG) TINTI Sergio par procuration à BONNET-OUALDJI Nicolas	1 voix
(PPCI) PAWLIK Déborah	1 voix
(PPCI) HAREL Marie-Laure par procuration à PAWLIK Déborah	1 voix
(PPCI) TREMEGE Patrick	1 voix
(RG-CI) MARTINS Jean-François	1 voix
(RG-CI) TAN Buon Huong	1 voix
(RG-CI) GOLDGRAB Laurence	1 voix
(RG-CI) BROS Jean-Bernard	1 voix
(SOCA) FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) BROUSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) LEVIEUX Véronique	1 voix
(SOCA) DUCLOUX Philippe	1 voix
(SOCA) HIDALGO Anne	1 voix
(SOCA) JEMNI Halima	1 voix
(SOCA) VAUGLIN François	1 voix
(SOCA) SIMONDON Paul	1 voix
(SOCA) DAGNAUD François	1 voix
(SOCA) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(SOCA) VERON Pauline	1 voix
(SOCA) POLSKI Olivia	1 voix
(SOCA) EL KHOMRI Myriam	1 voix
(SOCA) KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) GABELOTAUD Afaf par procuration à GREGOIRE Emmanuel	1 voix
(SOCA) ASSOULINE David	1 voix
(SOCA) KLUGMAN Patrick par procuration à BROUSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) JULIARD Bruno par procuration à COUMET Jérôme	1 voix
(SOCA) NORDMAN Nicolas par procuration à KOMITES Pénélope	1 voix
(SOCA) LE GUEN Jean-Marie par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) DARGENT Claude par procuration à BROUSSEL Colombe	1 voix
(SOCA) GAUDILLERE Bernard par procuration à FERAUD Rémi	1 voix
(SOCA) OUMER Havel	1 voix
(SOCA) GIRARD Christophe	1 voix
(SOCA) MECARY Caroline	1 voix
(SOCA) TAIES Karen	1 voix
(SOCA) MISSIKA Jean-Louis	1 voix
(SOCA) OLIVIER Annick	1 voix
(SOCA) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(SOCA) ZUNIGA Mercedes	1 voix
(SOCA) AIDENBAUM Pierre	1 voix
(UDI-MoDem) GATEL Maud	1 voix
(UDI-MoDem) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(UDI-MoDem) AZIFRE Eric	1 voix
(UDI-MoDem) JOHNSON Olga	1 voix
(UDI-MoDem) DIRI Leila	1 voix

(UDI-MoDem) NAHMIAS Valérie	1 voix
(UDI-MoDem) WEHRLING Yann	1 voix
	1 voix
Abstention	12 Voix
(100% PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(DP) LANG Anne-Christine par procuration à BARGETON Julien	1 voix
(DP) LAURET Thomas par procuration à BARGETON Julien	1 voix
(DP) BARGETON Julien	1 voix
(LRI) DE FROMENT Jean-Baptiste	1 voix
(LRI) DATI Rachida	1 voix
(LRI) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) CRAVENNE François-David par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) DAUVERGNE Emmanuelle par procuration à DATI Rachida	1 voix
(LRI) GIANNESINI Jean-Jacques par procuration à CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(LRI) BURKLI Delphine	1 voix
(NI) SIMONNET Danièle	1 voix